

Gouvernement du Canada

Industrie et Commerce

Ministre Edward C Lumley Government of Canada

Industry, Trade

et Commerce rapport annuel 1981-1982

Canadä^{*}

Industrie
et Commerce
rapport
annuel
1981-1982

Son Excellence, le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M. Gouverneur général du Canada

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce sur les activités de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982.

Votre Excellence trouvera dans ce rapport l'analyse succincte des travaux exécutés par nos divers services.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'expression de ma très haute considération.

> Le Ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale,

> > Edward C. Lumley

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LES FAITS SAILLANTS	2
LES FINANCES	4
La Direction des programmes	4
La Direction de la gestion et des services financiers	8
La Direction de la politique et de la liaison financières	9
La Direction de l'évaluation des programmes	10
Le Secrétariat de la petite entreprise	10
Le programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et	
de la main-d'oeuvre	12
LE SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX ET LE MARKETING INTERNATIONAL	13
Le Groupe des politiques de marketing international	13
Le Bureau de l'Europe	14
Le Bureau de l'Amérique latine et des Antilles	15
Le Bureau du Pacifique, de l'Asie, de l'Afrique et du Proche-Orient	16
Le Bureau des programmes de défense	19
Les Bureaux régionaux au Canada	20
Le Service des déléqués commerciaux	20
Le Bureau de développement du commerce des États-Unis	20
LES RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES	22
Le Bureau des relations commerciales générales	22
Le Bureau des relations avec les pays membres de l'OCDE	23
Le Bureau des relations commerciales spéciales	24
Le Bureau des relations avec les États-Unis	25
L'EXPANSION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	26
La Direction des industries aérospatiale et maritime	26
Le programme des débouchés commerciaux canadiens	27
La Direction des produits chimiques	28
Design Canada	29
La Direction de l'électricité et de l'électronique	30 33
La Direction de l'alimentation Le Bureau de la commercialisation des céréales	36
La Direction de la machinerie	38
Le Bureau des retombées industrielles et régionales	40
La Direction générale des industries de services	41
La Direction de la construction et des services de consultation	42
La Direction des services de transport	43
La Direction de la transformation des richesses naturelles	44
La Direction du transport de surface	48
La Direction de la technologie	51
La Direction des textiles et des produits de consommation	52
LES POLITIQUES	55
LE TOURISME	56
LE PERSONNEL	59
LA COMMISSION DU SYSTÈME MÉTRIQUE CANADA	60

INTRODUCTION

Le présent rapport d'activité du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) porte sur les activités entreprises par le ministère au cours d'une année de transition.

Le 12 janvier 1982, le Premier ministre annonçait en effet une importante réorganisation de plusieurs ministères fédéraux. Cette réorganisation avait pour but d'appuyer, grâce à une action efficace, les priorités du gouvernement dans les domaines de l'expansion régionale et industrielle et de la promotion du commerce et des exportations. Elle constituait, en outre, une étape majeure de la mise en application des stratégies énoncées dans le document le Développement économique du Canada dans les années 80, publié par le gouvernement fédéral en même temps que le budget de novembre 1981 était rendu public.

Les sections suivantes offrent un aperçu des principaux changements qui touchent le ministère :

- Les programmes du MIC visant l'industrie, la petite entreprise et le tourisme, ainsi que les programmes régionaux du ministère de l'Expansion économique régionale, sont fusionnés en un seul ministère fédéral. La fusion, qui débute au printemps de 1982, focalisera les politiques et programmes industriels du gouvernement venant appuyer les stratégies de développement régional et fera en sorte que les bénéfices découlant de l'activité économique soient largement répartis dans toutes les régions du pays.
- La responsabilité du commerce international du MIC est transférée au ministère des Affaires extérieures. Ce dernier pourra ainsi accorder une plus grande priorité aux objectifs commerciaux dans la conduite des relations

- internationales, ce qui renforcera la faculté d'adaptation du Canada à l'évolution de la situation économique mondiale.
- La responsabilité du MIC vis-à-vis de la Commission du système métrique Canada est transférée au ministère de la Consommation et des Corporations, ce qui correspond bien aux progrès de la conversion métrique enregistrés depuis le début dans l'industrie. La conversion portera désormais sur des secteurs qui touchent plus directement les consommateurs.

Depuis sa création en 1892 en tant que ministère du Commerce, l'histoire du ministère a été marquée par un processus continuel d'adaptation et de croissance. A ses modestes débuts, le ministère ne comptait que 9 employés et disposait d'un budget annuel de 15 000 \$. Le ministère a grandi au rythme du pays et la croissance de ses responsabilités et de ses services s'est faite en fonction des besoins économiques. En 1969, le ministère du Commerce était fusionné avec le ministère de l'Industrie pour former le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le rapport d'activité du ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale pour l'exercice 1982-1983 commencera à faire état des répercussions découlant des changements les plus récents. L'intégration de la compétence sectorielle et régionale fournira une base solide pour une meilleure adaptation des politiques et programmes industriels aux besoins des régions, pour une exécution plus efficace des programmes dans toutes les régions et pour un meilleur accès des entreprises aux programmes fédéraux de développement industriel par tout le Canada.

LES FAITS SAILLANTS

La présente section offre un aperçu des activités du ministère au cours de l'exercice financier 1981-1982.

- On a entrepris l'intégration du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) en les fusionnant en un seul ministère fédéral dont l'administration centrale est située dans l'immeuble C. D. Howe, à Ottawa.
- Neuf collectivités ont été désignées au pays dans le cadre du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM) et sont ainsi devenues admissibles à une aide fédérale pour réduire le chômage. Quarante entreprises privées ont reçu une aide totale de 22,6 millions de dollars, laquelle devrait procurer de l'emploi à quelque 3 000 Canadiens.
- Les recherches sur les problèmes auxquels les petites et moyennes entreprises sont confrontées ont beaucoup progressé. Le Secrétariat de la petite entreprise a travaillé à l'élaboration de plusieurs politiques nationales visant à améliorer la situation économique et les perspectives des petites et moyennes entreprises.
- Dans le cadre du programme d'expansion des entreprises (PEE), des garanties de prêts, destinés à favoriser l'adaptation des entreprises, ont été autorisées pour une valeur de 131,7 millions de dollars. En outre, des contributions s'élevant à 119,2 millions de dollars ont été versées pour acquitter les coûts de projets d'innovation et de mise au point de produits.
- Dans le cadre d'une nouvelle politique gouvernementale, un programme d'adaptation de 267 millions de dollars visant à stimuler la croissance des industries du vêtement, du textile, de la chaussure et du tannage a été mis sur pied pour aider à neutraliser la concurrence des pays à faible coût de production. Ce programme prévoit la prolongation d'arrangements bilatéraux visant à restreindre les importations de certains produits.
- Dans le cadre du programme de développement des marchés d'exportation (PDME), le ministère a reçu 4 176 demandes d'aide. Un montant

- d'environ 31 millions de dollars a été approuvé et une somme de 12,8 millions de dollars a été déboursée. Le programme a permis de réaliser 300 millions de dollars de ventes à l'exportation.
- Dans le cadre du programme d'aide à la réorganisation de certaines industries (PARCI), un nouveau fonds de 25 millions de dollars a été créé en vue de favoriser l'adaptation du secteur des pièces d'automobile.
- Le ministère a continué à fournir une aide financière pour l'établissement de centres de technologie de pointe et il a mis en oeuvre d'autres mesures pour accroître la capacité technologique et la productivité des entreprises canadiennes.
- Un certain nombre de problèmes, touchant les échanges bilatéraux, qui limitaient l'accès des produits agricoles canadiens au marché de la Communauté économique européenne (CEE) ont été résolus.
- Des consultations ont été menées auprès des provinces et de l'industrie privée en vue de formuler une politique d'expansion de l'industrie pétrochimique. Un groupe d'étude interministériel a été formé pour examiner les problèmes relatifs aux matières premières pétrochimiques.
- Au chapitre du tourisme, les recettes du Canada sont évaluées à 16,5 milliards de dollars. Les Canadiens ont dépensé quelque 12,8 milliards de dollars. Les touristes américains ont dépensé au pays 2,4 milliards de dollars, tandis que les touristes d'outre-mer y ont déboursé 1,3 milliard de dollars. Le déficit touristique du Canada a diminué de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les échanges bilatéraux entre le Canada et les États-Unis ont atteint un sommet de 107,8 milliards de dollars. Les exportations canadiennes se sont chiffrées à 53,7 milliards de dollars, tandis que les importations se sont élevées à 54,1 milliards de dollars.
- La Communauté économique européenne (CEE) a absorbé 8,7 milliards de dollars d'exportations canadiennes. Les exportations en Europe de l'Est ont augmenté de 10 % par rapport à

l'exercice précédent pour atteindre 2,4 milliards de dollars.

- Les échanges bilatéraux entre le Canada et le Japon ont atteint 8,5 milliards de dollars, ce qui laisse le Canada avec un excédent commercial de 460 millions de dollars, comparativement à 1,6 milliard de dollars enregistré au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable en grande partie à l'augmentation des importations de véhicules automobiles.
- Des négociations se sont soldées par l'annonce du gouvernement japonais de limiter ses exportations de voitures particulières au Canada au cours de l'exercice.
- En janvier 1982, le ministre d'État au Commerce international a représenté le Canada aux discussions officieuses tenues sur le commerce avec ses principaux partenaires commerciaux, soit les États-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon.
- Les exportations du Canada en Amérique latine et aux Antilles, où le Mexique, le Brésil et le Venezuela constituent les principaux marchés, ont totalisé 3,8 milliards de dollars. Les produits entièrement manufacturés représentent environ 40 % des ventes à l'exportation dans cette région.
- Les exportations des céréales et oléagineux d'importance, de même que celles de leurs

- produits, ont atteint 5,9 milliards de dollars pour représenter 73 % des exportations agricoles du Canada.
- Le volume du commerce du matériel de défense s'est accru pour atteindre 1,350 milliard de dollars au chapitre des exportations, tandis que les importations se sont élevées à 1,139 milliard de dollars. La majorité de ces échanges se sont effectués avec les États-Unis.
- Le Service des délégués commerciaux a assuré la régie d'un réseau de 92 bureaux, répartis dans 68 pays, dont l'effectif était composé de 230 délégués commerciaux et de 170 agents de commerce recrutés sur place. Le service a été transféré au ministère des Affaires extérieures en janvier 1982.
- Dans le cadre du programme des projets de promotion, 8,3 millions de dollars ont été accordés pour des foires et missions commerciales organisées par le ministère. Grâce à ce programme, 900 sociétés ont pu prendre part à 118 foires commerciales dans 28 pays, 650 représentants de l'industrie ont participé à 57 missions dans 41 pays et 1 615 gens d'affaires, provenant de 66 pays, ont été invités au Canada.
- On s'attend que les ventes directes à l'exportation qui découleront des foires et missions commerciales au pays et à l'étranger dépasseront les 350 millions de dollars.

LES FINANCES

Le groupe qui relève du sous-ministre adjoint aux Finances voit à la gestion des finances du ministère, et il est chargé des services administratifs centraux. Il remplit également des fonctions uniques du fait des liens étroits qui existent entre le ministère et l'industrie au Canada, particulièrement dans les domaines de l'investissement et des garanties de prêt.

Les principales fonctions du groupe sont reliées à trois sphères d'activité :

- la planification globale du ministère -conseils et lignes directrices en matière de planification, d'affectation et d'utilisation des ressources; planification des opérations et contrôle du budget; services liés aux finances, à l'administration et aux systèmes; évaluation de l'efficacité des programmes;
- la gestion financière -- activités bancaires et d'investissement, au nom du ministère, reliées aux services de gestion et d'administration centraux; conseils à la haute direction; participation aux conseils d'administration de banques de développement, d'organismes gouvernementaux et d'entreprises désignées; analyse des investissements destinés à du financement; orientation et administration des programmes de financement importants du ministère;
- l'aide à l'industrie -- conseils et analyses en matière de politiques touchant toute une gamme de questions qui intéressent le secteur industriel privé et qui ont une incidence sur le ministère, y compris ses responsabilités particulières à l'égard des petites et moyennes entreprises au Canada.

Ces fonctions comprennent les charges habituelles des agents des finances du ministère, comme celles d'établir les budgets et de tenir la comptabilité, ainsi que celle d'accorder, à l'instar de la haute direction, la priorité à l'amélioration des méthodes et procédés mis en oeuvre par le ministère et à sa responsabilité globale dont il doit rendre compte.

LA DIRECTION DES PROGRAMMES

La Direction des programmes est chargée de la gestion et de l'administration générales des principaux programmes industriels financés par le ministère, dont les prêts, les assurances-prêts, les subventions et les contributions. Elle administre, en outre, la Loi sur les prêts aux petites entreprises, en vertu de laquelle des prêts garantis sont consentis par des prêteurs du secteur privé désignés afin d'aider les petites entreprises commerciales. L'aide financière offerte par le ministère, sous forme de prêts, de subventions et de garanties de prêts, a continué de représenter un facteur essentiel de la stimulation et de l'expansion commerciale des industries canadiennes de la fabrication et des services en 1981-1982.

La direction a participé à un certain nombre d'activités et en a entrepris d'autres destinées à améliorer et à accélérer l'octroi de l'aide à l'industrie. Les discussions visant à consolider davantage les programmes actuels se sont poursuivies et des progrès notables ont été accomplis dans l'élaboration de méthodes permettant d'établir les priorités des projets d'envergure et d'en favoriser la réalisation. Enfin, la direction a travaillé énergiquement à l'élaboration d'une meilleure voie hiérarchique en vue d'en arriver à une gestion plus efficace des budgets des programmes.

On a eu recours à des techniques de prévision améliorées et l'on a intensifié le contrôle de gestion des engagements pris aux termes de programmes pluriannuels. Les méthodes d'exécution des programmes ont été perfectionnées afin d'augmenter l'efficacité du traitement des dossiers et la rapidité des versements.

Dans le cadre de ses activités, la direction s'intéresse à l'expansion des entreprises, à la productivité de l'industrie du matériel de défense, à l'expansion des marchés d'exportation, à la recherche et au développement de l'énergie industrielle, aux prêts aux petites et moyennes entreprises, à l'amélioration de la productivité et aux comparaisons intersociétés. Les sections suivantes offrent un bref résumé de ces activités et des fonctions qu'exercent les divisions qui en sont responsables.

Le programme d'expansion des entreprises

Le programme d'expansion des entreprises (PEE) aide les entreprises de fabrication et de transformation à devenir plus rentables et plus compétitives à l'échelle internationale. Aux termes de ce programme d'aide, on partage les coûts du projet ou l'on se porte garant, en dernier ressort, d'un prêt à terme. En 1981-1982, 140 garanties de prêts destinées à favoriser l'adaptation des entreprises (voir tableau 1) ont été autorisées pour une valeur de 131,7 millions de dollars, ce qui devrait contribuer à créer ou à maintenir quelque 6 600 emplois au cours des cinq prochaines années.

De plus, des contributions (voir tableau 2), d'une valeur de 119,2 millions de dollars, ont été autorisées pour acquitter une part des coûts de 576 projets d'innovation et de mise au point de produits dans des industries comme la machinerie, l'électronique, les pièces de navire, les véhicules à moteur, les composants du bâtiment et le textile.

On prévoit que ces projets engendreront des ventes de six milliards de dollars au cours des cinq prochaines années et permettront de créer ou de maintenir quelque 15 900 emplois.

Tableau 1

Garanties de prêts autorisées, au titre de l'adaptation des entreprises, dans le cadre du programme d'expansion des entreprises (PEE) par région, 1981-1982

Région	Nombre de projets	Garanties de prêts (en millions de \$)
Atlantique	14	2,5
Québec	29	25 , 1
Ontario	66	99,3
Prairies	20	3,2
Colombie- Britannique		1,6
Total	140	131,7

Tableau 2

Contributions autorisées,
au titre de l'innovation
et de la mise au point de produits,
dans le cadre du
programme d'expansion des entreprises (PEE)
par région, 1981-1982

	Nombre de projets	Contributions (en millions de \$)
Atlantique	26	2,0
Québec	306	35,3
Ontario	135	62,7
Prairies	75	14,5
Colombie- Britannique	_34	4,7
Total	576	119,2

Le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense

Le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD) aide les entreprises industrielles qui fabriquent du matériel de défense ou des produits connexes. Il vise à maintenir et à rehausser la compétence technologique de l'industrie canadienne du matériel de défense et des industries civiles connexes. Le programme fonctionne en vertu d'accords internationaux relatifs au partage de la mise au point et de la production du matériel de défense.

En 1981-1982, 85 projets (voir tableau 3), ayant produit des ventes de 1,7 milliard de dollars ont été achevés, et des contrats ont été signés pour 189 nouveaux projets. Les dépenses totales du programme ont atteint 154,9 millions de dollars. Par ailleurs, 67 % des ventes réalisées dans le cadre de ce programme ont été faites sur le marché des exportations du matériel de défense, tandis que 33 % ont touché celui des exportations civiles.

Tableau 3

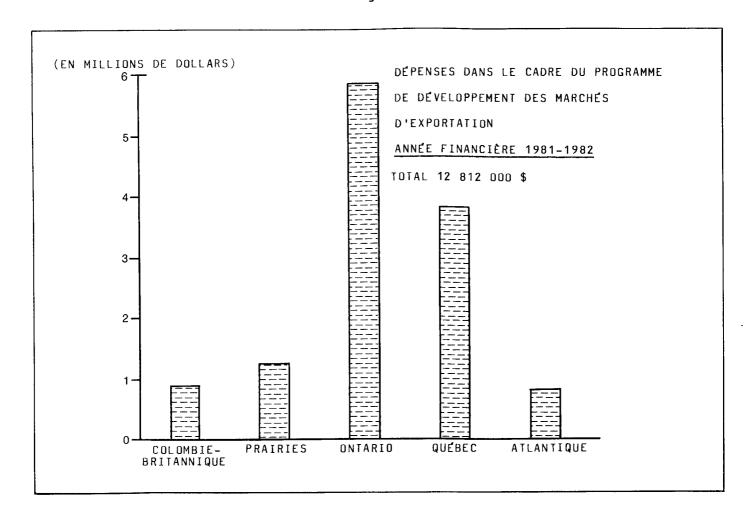
Dépenses effectuées dans le cadre du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD) par région, 1981-1982

Région	Nombre de projets	Dépenses (en milliers de \$)
Nouvelle-Écosse Québec	2 69	73,7 93 588,3
Ontario Manitoba	110	57 581,7 7.7
Colombie-Britannique	- 7	3 683,5
Total	189	154 934,9

Le programme de développement des marchés d'exportation

Le programme de développement des marchés d'exportation (PDME) (voir figure 1) favorise l'expansion et l'accroissement des exportations de biens et services canadiens en partageant avec les entreprises les risques financiers que la pénétration de nouveaux marchés étrangers suppose. Les huit sections du programme couvrent la préparation de soumissions relatives à des projets précis, la recherche de nouveaux débouchés, la participation aux foires commerciales, les visites d'acheteurs étrangers, la formation de syndicats commerciaux d'exportation, l'expansion soutenue des marchés d'exportation, les marchés d'exportation pour les produits de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation, ainsi que les contributions à des organismes à but non lucratif.

Figure 1



En 1981-1982, le ministère a reçu 4 176 demandes de subventions, un montant d'environ 31 millions de dollars a été approuvé et 12,8 millions de dollars ont été déboursés. Au cours de l'exercice précédent, le ministère avait reçu 3 312 demandes, approuvé 15,8 millions de dollars et déboursé 9 millions de dollars.

Les rapports des sociétés indiquent que, grâce au programme, elles ont réalisé 300 millions de dollars de ventes à l'exportation au cours de l'exercice. Depuis son instauration en 1971, le programme a permis à des entreprises d'effectuer des ventes à l'exportation représentant une somme totale de 4.8 milliards de dollars.

Le programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle

Le programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle (PRDEI) favorise la mise au point de procédés et de matériel nouveaux et améliorés afin de réduire la consommation d'énergie industrielle.

Depuis qu'il a été établi, 26 projets nécessitant un financement total de 9,075 millions de dollars ont été approuvés. De ce montant, 1,774 million de dollars représentent les dépenses réelles effectuées jusqu'à maintenant et le reste, les engagements des prochaines années. En 1981-1982, les dépenses effectuées aux termes de ce programme se chiffraient à 563 000 \$.

Le programme de prêts aux petites entreprises

Le programme de prêts aux petites entreprises, établi en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, prévoit des prêts à terme consentis aux petites entreprises canadiennes pour leur permettre d'améliorer toute une gamme de biens d'équipement. L'emprunteur paie, sur de tels prêts garantis par le gouvernement fédéral, un intérêt fixé à 1 % de plus que les taux préférentiels des banques. La durée maximale des prêts est de dix ans.

En 1981-1982, 16 643 prêts (voir tableau 4) ont été garantis pour un montant de 491,9 millions de dollars, comparativement à 18 143 prêts d'une valeur de 470,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les réclamations relatives à des pertes sur prêts acquittées au cours de l'exercice se sont élevées à 6,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,4 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 4

7

Prêts garantis dans le cadre du programme de prêts aux petites entreprises par province et territoire, 1981-1982

Province ou territoire	Nombre de prêts garantis	Prêts garantis) (en millions de \$)
Terre-Neuve	166	5,0
Ile-du-Prince-	100	2,0
Edouard	63	1,4
Nouvelle-Écosse	259	7,4
		•
Nouveau-Brunswick		9,4
Québec	5 379	147,9
Ontario	3 256	105,0
Manitoba	481	14,6
Saskatchewan	9 53	29,2
Alberta	1 617	47,7
Colombie-		
Britannique	4 073	122,0
Yukon	50	1,8
Territoires du		·
Nord-Ouest	9	0,5
Total	16 643	491,9

L'amélioration de la productivité et les comparaisons intersociétés

Le Service d'amélioration de la productivité, créé pour aider l'industrie canadienne à améliorer sa compétitivité, a entrepris, en 1981-1982, toute une série de comparaisons intersociétés dans des secteurs industriels, dont la chocolaterie, les tissus d'ameublement, les tapis, les meubles rembourrés, les plateaux de chargement en bois, les aciéries, les pellicules de plastique, la construction et la réparation des navires, la fabrication de la tôle d'acier. les boulangeries et les entrepreneurs de construction mécanique. Plus de 200 entreprises ont participé à ce programme au cours de l'exercice, ce qui porte à 1 000 le nombre de sociétés de quelque 55 secteurs industriels qui ont tiré profit du programme depuis son instauration.

LA DIRECTION DE LA GESTION ET DES SERVICES FINANCIERS

La Direction de la gestion et des services financiers est chargée de déterminer les besoins en ressources à long terme du ministère qui figureront dans l'aperçu de la stratégie, élément essentiel des estimations et plans d'action pluriannuels exigés par le département d'État au Développement économique (DÉDÉ) et le Conseil du Trésor.

En 1981-1982, la direction a continué à élargir son rôle auprès du personnel de la haute direction du ministère en l'aidant à planifier l'affectation des ressources et à analyser les rapports soumis périodiquement sur les activités et les budgets du ministère. La direction a participé à la mise au point et au maintien des systèmes du ministère destinés à appuyer ces activités, et elle a continué à gérer la mise en application du Système de perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion et l'amélioration du Service de planification de l'évaluation.

La direction assure les services d'administration et de gestion par ordinateur du ministère. Dans le cadre d'un programme global de gestion des données internes et externes, le Système d'analyse des importations, le Système de repérage des débouchés (SRD) et la Division de l'accès à l'information ont rendu compte de leurs activités par l'entremise de la direction.

Le Directorat de l'analyse des importations

Le Directorat de l'analyse des importations a continué à effectuer l'analyse des importations en se fondant sur les documents douaniers détaillés fournis en vertu de dispositions spéciales de la Loi sur le ministère de l'Industrie et du Commerce. Ces analyses offrent notamment des précisions sur toute caractéristique importante aux fins de production et de commercialisation, comme le type, le procédé, la fonction, la taille et le prix des produits.

Les rapports permettent aux entreprises et au gouvernement de déterminer de façon précise les possibilités de développement et sont particulièrement utiles aux petites et moyennes entreprises qui ne possèdent pas de service de sondage des marchés. Les ministères utilisent ces données pour évaluer l'incidence des politiques tarifaires et des contingents, ainsi que pour négocier de nouveaux accords commerciaux et déterminer l'aide qui sera accordée dans le cadre d'initiatives, en matière d'expansion industrielle, prises par le ministère.

Le programme d'analyse de 1981 a permis aux clients qui ont fait appel au service de créer 3 362 emplois. Si le gouvernement fédéral a déboursé 181 \$ par emploi, en revanche, les clients ont investi une somme totale de 37 millions de dollars.

Le Service rapide d'information sur les marchés (SRIM) - Le SRIM est un service d'information sur les marchés mis au point par le Directorat de l'analyse des importations pour aider ses clients à améliorer leurs décisions en matière de demandes d'aide financière. Le service effectue deux genres d'étude de marché pour les produits ou services du client, soit un rapport rapide et concis (SRIM-2) ou un rapport exhaustif (SRIM-22). Le degré de détail et le délai d'exécution des rapports SRIM sont établis en fonction des besoins du client.

Le Système de repérage des débouchés

Le Système de repérage des débouchés (SRD) est un programme fédéral-provincial conjoint qui aide à identifier les sociétés canadiennes qui peuvent être considérées comme des fournisseurs. Les sociétés canadiennes, les gouvernements et les organismes étrangers ont recours à ce système pour trouver des fournisseurs au Canada. Par exemple, les sociétés multinationales qui participent à des accords de compensation sur les marchés du gouvernement canadien peuvent avoir recours au SRD pour acheter une vaste gamme de produits. Les utilisateurs peuvent également y recourir pour chercher de nouveaux débouchés et mettre au point des répertoires spécialisés. La participation au SRD est volontaire et gratuite.

Les gouvernements provinciaux se chargent, en général, de la collecte des données pour le compte du SRD, tandis que le gouvernement fédéral voit à l'entrée des renseignements et à la mise à jour des fichiers. Les renseignements figurant aux fichiers, qui sont conservés par les gouvernements provinciaux, ainsi que par le MIC à Ottawa, ses bureaux régionaux au Canada et ses délégations commerciales dans le monde entier, sont largement diffusés dans le secteur privé.

Au cours de l'exercice 1981-1982, on s'est employé à élargir la base des données.

Les services informatiques

Des innovations apportées dans de nombreux domaines ont contribué à l'amélioration des services informatiques du ministère.

Un système de surveillance des réclamations de compensation dans le domaine de l'aérospatiale a été mis au point afin de disposer de données sur les réclamations découlant des marchés importants conclus dans le domaine de l'aérospatiale. Les programmes de compensation, ou de retombées industrielles, sont reconnus comme un instrument d'expansion industrielle pour les industries axées sur les exportations.

A titre de complément au programme du tourisme, un système d'inventaire des voyages à forfait a été mis au point, lequel fournit une description de tous les voyages à forfait dont une des destinations est le Canada. De plus, un nouveau système a été mis en application afin de venir en aide aux agents de marketing touristique en leur fournissant des renseignements sur les acheteurs de voyages de congrès et de motivation.

Afin d'accélérer le paiement des comptes des fournisseurs du ministère, le système de gestion financière a été modifié pour permettre aux bureaux régionaux d'émettre des chèques.

De nouveaux systèmes informatiques sont actuellement mis au point afin d'améliorer la qualité des renseignements disponibles dans des domaines comme le tourisme, les programmes de stimulants du ministère, la gestion financière et l'analyse des secteurs industriels. Ces nouveaux systèmes seront en place en 1982-1983.

En 1981-1982, le ministère a dépensé 5,7 millions de dollars, soit 4,2 millions de plus qu'en 1980-1981, pour acheter du secteur privé des biens et services dans le domaine du traitement des données. Ces dépenses s'inscrivent dans le cadre de la politique du gouvernement, qui veut que les services de traitement électronique des données soient achetés auprès du secteur privé, sauf s'il est de l'intérêt national ou plus économique de se les procurer autrement.

La Direction des services administratifs

La Direction des services administratifs a entrepris un programme de modernisation de ses installations, au cours de 1981-1982, en vue de mieux répondre à l'accroissement des besoins d'un ministère restructuré. L'accent a été mis sur le perfectionnement de sa capacité de traitement électronique de l'information, et elle a apporté diverses améliorations au niveau des techniques et de la gestion en vue d'atteindre, dans l'ensemble du ministère, le maximum d'efficacité.

L'introduction de nouvelles machines de traitement de texte de base dans le ministère a constitué la première étape de l'accroissement de sa capacité à capter l'information au moyen de l'électronique. En outre, un système d'acheminement des messages a été mis en place et expérimenté, un système automatisé de gestion des documents a été mis au point, et des essais sont actuellement en cours dans le cadre d'un projet pilote.

Dans le but d'augmenter le confort et d'accroître l'efficacité des lieux de travail, on a conçu un nouveau plan d'aménagement modulaire des bureaux et l'on a construit une maquette grandeur nature qui sera utilisée dans le cadre de toute planification future.

On a tenu des séances d'information concernant la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, et les travaux relatifs au registre du ministère ont été achevés.

La Direction des services administratifs a également entrepris le regroupement des ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale sous un même toit, dans l'immeuble C. D. Howe, au 235, rue Queen, à Ottawa, de même que l'intégration des responsabilités et du personnel des deux ministères.

LA DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA LIAISON FINANCIÈRES

La Direction de la politique et de la liaison financières coordonne la politique et la liaison avec des sociétés d'État, des organismes gouvernementaux et des institutions financières du secteur privé, surtout avec la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et la Banque fédérale de développement (BFD), lesquelles rendent compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et du Commerce de leurs activités. Elle est chargée de l'élaboration et de la coordination des conseils sur l'incidence financière des politiques et programmes du ministère.

Au cours de l'année, on a continué de négocier l'abaissement des subventions gouvernement ales aux fins du financement des exportations dans le cadre des accords parrainés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont l'Arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation

bénéficiant d'un soutien public et l'Arrangement relatif à la stagnation dans le secteur de l'aéronautique. Les progrès ont été lents, car certains gouvernements étrangers ont adopté des programmes de subventions qu'ils sont peu disposés à abandonner, surtout en raison de la faiblesse accrue des marchés à l'exportation. Cependant, le coût du financement des subventions à l'exportation au niveau adopté par certains gouvernements devient de plus en plus lourd, et l'on prévoit que des changements seront apportés dans la matrice des taux d'intérêt, un peu plus tard en 1982.

LA DIRECTION DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La politique établie par le ministère, en 1978, en vue d'effectuer des évaluations approfondies de toutes ses activités entreprises dans le cadre de programmes, au moins une fois tous les trois à cinq ans, a été maintenue en 1981-1982. Des études d'évaluation ont été achevées dans deux domaines d'activité au sein du ministère : la Loi sur les prêts aux petites entreprises et le Service des déléqués commerciaux.

En outre, la Direction de l'évaluation des programmes a élaboré des plans et des cadres d'évaluation pour un certain nombre d'éléments du ministère, dont les bureaux internationaux, le programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM) et les remises de droits de douane.

LE SECRÉTARIAT DE LA PETITE ENTREPRISE

En raison du climat économique qui a prévalu en 1981-1982, le ministère a insisté sur l'aide à la petite entreprise au Canada. A cette fin, le Secrétariat de la petite entreprise a mis en oeuvre un programme diversifié : colloques, symposiums, mesures législatives et stimulants directs.

Au cours de l'année à l'étude, les recherches sur la communauté de la petite entreprise et sur les problèmes qu'elle doit affronter ont beaucoup progressé. Le secrétariat a terminé une mise à jour du profil statistique de la petite entreprise, lequel comprenait, pour la première fois, des renseignements sur la capacité d'exportation des petites entreprises manufacturières, ainsi qu'une étude sur les travailleurs autonomes non constitués en société au Canada. Afin de faciliter davantage les recherches de tout genre effectuées sur les questions touchant la petite entreprise, le secrétariat, en collaboration avec

l'Institut de recherche sur les politiques d'intérêt public (IRPP), a dressé une bibliographie des ouvrages publiés sur le sujet au Canada. Il s'agit de la première étape de longs et fructueux rapports entre le secrétariat et l'IRPP dans le domaine de la petite entreprise.

Le ministre d'État à la Petite entreprise et au Tourisme a été l'hôte du 8º Congrès international de la petite entreprise, qui a eu lieu en octobre 1981 et qui a attiré quelque 650 déléqués venus de 66 pays. Cet événement, dont le thème était " Interaction ", a été organisé par le secrétariat. D'une durée de quatre jours, ce congrès a comporté 64 présentations, portant notamment sur le rapport entre la petite entreprise et les associations, les organismes d'investissements spéculatifs, les employés, les institutions financières, les grandes entreprises, les éducateurs, le gouvernement et les conseillers. Le conférencier d'honneur à ce congrès a été M. Alvin Toffler, auteur du livre la Troisième Vague, qui a parlé de la révolution occasionnée par l'avènement des techniques modernes d'information et de communication.

A la fin de 1981, on a fondé un comité international de la petite entreprise dont les réunions ont lieu tous les deux mois. Ces réunions ont pour objectif principal d'échanger de l'information, de coordonner et d'intensifier les efforts dans le secteur des politiques reliées à la petite entreprise. Le comité compte des représentants de 16 ministères et organismes fédéraux.

Le ministre d'État à la Petite entreprise et au Tourisme et le ministre d'État au Commerce ont annoncé conjointement, en novembre 1981, que le Groupement Québécois d'Entreprises Inc. avait reçu une subvention pour accroître les activités d'exportation des 450 petites et moyennes entreprises membres de cette association. L'aide versée par le gouvernement fédéral servira à acquitter le traitement et les dépenses d'un conseiller chevronné en matière d'exportation, les frais d'exploitation ainsi que les dépenses liées à la sous-traitance, aux déplacements et à l'hébergement et au personnel de soutien.

Les études sur les entreprises

On a poursuivi les travaux internes sur les taux d'échec et de création d'entreprises. On a terminé des études sur les facteurs entourant l'insolvabilité des entreprises, y compris les facteurs menant à la faillite, et fait une comparaison des lois sur la faillite en vigueur au Canada et aux États-Unis. Au cours de l'année, le secrétariat a publié un document de travail sur les problèmes auxquels doivent faire face les

femmes canadiennes qui sont propriétaires et gestionnaires d'entreprises. Ce document s'inspire d'une étude effectuée à contrat par l'Université Queen's, et il renferme les données les plus récentes de Statistique Canada, ainsi que des renseignements tirés d'une enquête spéciale.

Un projet d'envergure a été lancé au cours de l'exercice et il doit être terminé au début de 1983-1984. Il s'agit d'un examen effectué par l'Institut de recherche C. D. Howe sur les liens qui existent entre certaines politiques nationales et le fonctionnement et l'expansion d'entreprises plus petites; les conclusions de l'institut seront ensuite analysées pour établir quelle sera leur incidence sur les politiques. Des travaux entrepris plus tôt dans l'année sur les répercussions que les changements au sein de l'économie auront sur le rendement des petites entreprises servent de base à cette étude. Une autre étude importante, effectuée par un groupe d'experts-conseils, permettra de déterminer dans quelle mesure les petites entreprises contribuent indirectement à la valeur des exportations canadiennes par le biais de la sous-traitance et de l'approvisionnement des gros exportateurs en composants et services.

Les initiatives

Au cours de l'année, le Secrétariat de la petite entreprise a travaillé à l'élaboration de plusieurs politiques nationales visant à améliorer la situation économique et les perspectives de la petite entreprise. Parmi les initiatives annoncées dans le budget de novembre 1981, notons la hausse des plafonds du revenu annuel (200 000 \$) et du revenu accumulé (1 000 000 \$) aux fins de la déduction d'impôt pour petite entreprise et l'élargissement aux entreprises non constituées en société du champ d'application des Obligations des petites entreprises, une mesure destinée aux petites compagnies en difficulté. Le secrétariat a également collaboré avec le Bureau du contrôleur général et le ministère des Approvisionnements et Services afin d'améliorer les relations entre le gouvernement et les fournisseurs par la formulation de propositions permettant le règlement rapide des comptes gouvernementaux.

Avant décembre 1981, le Directorat des opérations (anciennement le Groupe des projets spéciaux) avait pour tâche principale d'organiser le Congrès international de la petite entreprise. Depuis, on a entrepris un certain nombre de nouvelles initiatives qui permettront de réorganiser le

groupe et de lui attribuer une fonction de planification de la stratégie et d'élaboration de programmes.

Dans le cadre de la fonction de planification de la stratégie, le Niagara Institute a tenu une conférence de recherche sur l'avenir de la petite entreprise au Canada pour le secrétariat. Cette conférence avait pour but d'obtenir directement auprès des exploitants de petites entreprises des renseignements sur l'avenir du secteur dans les années 80, sur les difficultés envisagées et sur les mesures qui pourraient être prises pour les surmonter. Le rapport de la conférence de recherche constituera une base solide pour la mise au point d'une nouvelle stratégie de la petite entreprise au Canada.

Pour ce qui est de l'élaboration des programmes, il convient de noter le programme pour l'excellence dans la gestion de la petite entreprise, qui vise à faire le lien entre la petite entreprise et le milieu de l'enseignement, c'est-à-dire entre la théorie et la pratique. Dans le cadre de ce programme. le gouvernement fédéral concluera des ententes avec les écoles d'administration des maisons d'enseignement collégial et des universités pour mettre au point de la documentation destinée aux cours pratiques, pour offrir des bourses de travail destinées aux étudiants en administration leur permettant de travailler jusqu'à trois mois dans une petite entreprise et pour effectuer des recherches sur les politiques liées à la petite entreprise.

Le Bureau de défense de la petite entreprise

Le Bureau de défense de la petite entreprise, qui fait partie du secrétariat, a continué de jouer un rôle central pour la petite entreprise en réglant de façon satisfaisante les "appels en dernier ressort "et en répondant à des demandes de renseignements dont quelque 3 500 appels téléphoniques, lettres et correspondance adressée au ministère. Environ 600 exemplaires de la publication Dossiers à conserver - Exigences à l'intention de l'entreprise privée et bon nombre d'exemplaires d'autres publications et brochures ont été distribués.

Outre les réunions avec les représentants de nombreuses associations professionnelles, on a maintenu des liens avec les universités et la petite entreprise à l'échelle internationale. On a tenu des réunions avec des professeurs invités, des représentants de gouvernements étrangers, des journalistes et la Fédération japonaise des associations des petites entreprises.

LE PROGRAMME D'AIDE A L'ADAPTATION DE L'INDUSTRIE ET DE LA MAIN-D'OEUVRE (PAAIM)

Dans le cadre d'un programme d'envergure mis en oeuvre par le gouvernement en janvier 1981, neuf collectivités réparties dans plusieurs régions du pays ont été désignées admissibles à de l'aide fédérale pour réduire le chômage. En 1981-1982, 40 entreprises ont reçu, dans le cadre du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM), une aide financière qui s'est chiffrée à 22,6 millions de dollars et qui devait fournir de l'emploi à quelque 3 000 personnes.

Le programme de 350 millions de dollars vise à alléger la détresse des collectivités canadiennes en proie aux bouleversements majeurs et permanents que connaissent les industries et aux licenciements de travailleurs de la région qui y sont reliés.

Le programme d'adaptation industrielle axée sur les collectivités (PAIC) constitue un volet du PAAIM qui est administré par le ministère. Le PAIC a pour but principal d'inciter les entreprises à réaliser des projets d'immobilisations viables pour venir en aide à des collectivités canadiennes désignées qui sont touchées par de sérieux bouleversements industriels. Les décisions relatives à l'aide sont prises par un comité spécial, chargé du développement industriel et communautaire, relevant de la Commission d'expansion des entreprises.

Deux industries (celles des gros appareils électroménagers et des pièces d'automobile) ont été désignées dans le cadre du programme d'aide à la réorganisation de certaines industries (PARCI), qui a pour but d'inciter les entreprises, en particulier les petites et les moyennes, à entreprendre des projets viables dans des secteurs désignés.

LE SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX ET LE MARKETING INTERNATIONAL

LE GROUPE DES POLITIQUES DE MARKETING INTERNATIONAL

Les fonctions que remplit le Groupe des politiques de marketing international (GPMI) relèveront dorénavant, par suite d'une vaste réorganisation, du ministère des Affaires extérieures.

Ces fonctions comprennent:

- la recherche de nouveaux débouchés sur les marchés internationaux pour les biens et services produits au Canada;
- l'aide accordée à l'industrie canadienne pour lui permettre d'exploiter ces possibilités;
- la négociation d'accords commerciaux pour faciliter l'accès des manufacturiers canadiens aux marchés internationaux;
- l'élaboration de stratégies commerciales afin de promouvoir la croissance et l'expansion du commerce international;
- . le maintien de services de représentants commerciaux à l'étranger afin, d'une part, de favoriser et de promouvoir la vente de biens et services canadiens et, d'autre part, d'aider le secteur public à se tenir à jour sur les marchés d'exportation.

Le groupe, qui relève du sous-ministre adjoint au Service des déléqués commerciaux et au marketing international, assure la centralisation des travaux du ministère en matière d'analyse. d'élaboration et d'évaluation des politiques et programmes liés à l'expansion et à la promotion des exportations destinées à des marchés prioritaires dans des pays distincts. A cette fin, il a fait appel aux compétences des directions de secteurs industriels du ministère et il a consulté d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et le secteur privé. Quatre plans, pour le Mexique, l'Australie, la Corée du Sud et le Brésil, ont été achevés en 1981-1982. Plusieurs autres plans dont ceux du Japon, de la Norvège, de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Arabie

saoudite sont en cours de préparation et seront publiés à l'automne de 1982.

Le groupe est chargé d'examiner les moyens dont dispose, en matière d'aide financière à l'exportation, le Canada, et de contribuer à leur amélioration afin d'empêcher que les exportateurs canadiens ne soient défavorisés sur le plan de la compétitivité. En matière de délibérations politiques et d'aspects opérationnels, le groupe veille à ce que les objectifs et les préoccupations du ministère soient pris en compte par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par la Corporation commerciale canadienne (CCC), ainsi qu'en ce qui touche la participation à des projets financés par des institutions internationales.

Le groupe a coordonné les initiatives interministérielles fédérales et les initiatives fédérales-provinciales touchant le marketing international, et il a fourni des services de secrétariat lors des sept réunions que la Commission d'expansion du commerce d'exportation a tenues pendant l'exercice. Ces réunions ont été particulièrement fructueuses, puisqu'elles ont permis aux membres de la commission provenant du secteur privé, tant de l'industrie que du milieu ouvrier, d'échanger leurs points de vue sur un certain nombre de questions ayant trait aux exportations, avec les représentants du qouvernement.

Le programme des projets de promotion.

En 1981-1982, dans le cadre du programme des projets de promotion, 8,3 millions de dollars ont été accordés pour des foires et missions commerciales organisées par le ministère.

Grâce à la promotion des ventes de biens et services canadiens sur les marchés internationaux effectuées en vertu du programme, 900 sociétés ont pris part à 118 foires commerciales dans 28 pays. De plus, 650 représentants de l'industrie ont participé à 57 missions dans 41 pays et 1 615 hommes d'affaires de 66 pays ont été invités au Canada. On s'attend que les ventes à l'exportation qui découleront de ces rencontres dépasseront 350 millions de dollars.

LE BUREAU DE L'EUROPE

Depuis des décennies, la plupart des pays d'Europe sont des clients réguliers du Canada. Malgré les difficultés qu'ont connues certaines parties de l'Europe, le Canada a réussi, notamment grâce à une campagne efficace de promotion du commerce, à maintenir un bon niveau d'échanges commerciaux dans la plupart des régions. Il y a eu une certaine diminution des ventes à l'exportation en Europe de l'Ouest, mais les exportations canadiennes en Europe de l'Est ont augmenté malgré les troubles qui règnent dans ces pays.

L'Europe de l'Ouest

En 1981-1982, la Communauté économique européenne (CEE), première entité commerciale au monde et deuxième partenaire commercial d'envergure du Canada, a absorbé 8,7 milliards de dollars d'exportations canadiennes. Au cours de l'exercice. les exportations canadiennes en Europe de l'Ouest ont diminué de 9,5 % pour s'établir à 10 milliards de dollars, alors que les importations augmentaient de 11,5 % pour passer à 7,8 milliards. La Grande-Bretagne, qui achète 33,2 % des biens et services exportés en Europe, demeure le principal marché européen du Canada. Par rapport à 1980-1981, les exportations canadiennes dans d'autres pays de l'Europe de l'Ouest ont connu une baisse, passant de 1,6 milliard à 1,3 milliard de dollars, tandis que les importations se maintenaient à 1,5 milliard de dollars.

Les initiatives du ministère en vue de nouer et d'entretenir des relations commerciales avec cette région ont surtout porté sur trois vastes domaines : la coopération économique, l'accès aux marchés et la promotion des exportations.

Les activités de coopération économique se sont poursuivies en vertu de l'accord-cadre signé avec la CEE. Des groupes d'étude, composés de gens d'affaires et de hauts fonctionnaires canadiens et de la CEE, ont examiné les possibilités de coopération dans des secteurs industriels particuliers comme les produits forestiers, les métaux et les minéraux, l'économie de l'énergie et le transport urbain.

Les efforts de coopération industrielle se sont également poursuivis au cours de l'exercice, surtout avec la Suède. Le Canada et l'Allemagne de l'Ouest ont entrepris ensemble un examen exhaustif des possibilités de coopération dans ce domaine, et des mécanismes spéciaux ont été mis en

place à cette fin. Durant la même période, le Canada a participé à 36 foires commerciales et 16 missions commerciales ont été organisées au Canada et à l'étranger. Environ 38 % du budget global des projets de promotion du ministère a été affecté à ces activités.

L'Europe de l'Est

Les relations Est-Ouest ont commencé à se détériorer à la suite de l'invasion de l'Afghânistân par l'U.R.S.S., en 1979, et la situation s'est aggravée après l'imposition de la loi martiale en Pologne, en décembre 1981. Ces événements ont incité les pays occidentaux, y compris le Canada, à prendre des sanctions contre 1'U.R.S.S. et la Pologne, et c'est dans ce contexte que se sont situées les relations commerciales avec l'Europe de l'Est en 1981-1982. Toutefois, par rapport à l'exercice précédent, les exportations canadiennes en Europe de l'Est ont augmenté de 10 % pour atteindre 2.4 milliards de dollars. Les importations, pour leur part, sont passées à 350 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 14 %, laissant au Canada un excédent commercial de 2 milliards de dollars.

Les principaux clients du Canada en Europe de l'Est ont été l'U.R.S.S., la Pologne, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie. Les produits agricoles, principalement les céréales, ont formé 87 % des exportations en Europe de l'Est en 1981-1982. En outre, quelque 350 entreprises canadiennes y ont trouvé des marchés pour un éventail d'autres produits dont les pâtes et papiers, les machines et le matériel, les aéronefs et leurs pièces, ainsi que les articles en métal. Les travaux entrepris par des sociétés canadiennes dans le cadre de grands projets au cours des dernières années se sont poursuivis. Le 29 décembre 1981, l'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) ratifiait un contrat de vente de 2 réacteurs CANDU avec la Roumanie.

Des consultations commerciales bilatérales ont été entamées avec la Pologne et la Hongrie. De plus, le ministre d'État au Commerce international s'est rendu en mai 1981 en Tchécoslovaquie et en Roumanie, et il a signé un accord économique à long terme avec ce dernier pays. Le ministère a parrainé des stands d'information et autres dans des foires commerciales qui ont eu lieu en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie et en Allemagne de l'Est. Le ministère a également parrainé quelque 15 missions commerciales au Canada et en Europe de l'Est, y compris une visite du ministre roumain de la Machinerie.

LE BUREAU DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES ANTILLES

Malgré les difficultés économiques que connaissent l'Amérique latine et les Antilles, le niveau des exportations canadiennes dans cette région est demeuré le même en 1981-1982. Les exportations canadiennes dont les principaux marchés sont le Mexique, le Brésil et le Venezuela ont atteint 3,8 milliards de dollars. Les produits entièrement manufacturés ont constitué environ 40 % des ventes dans cette région. Le Mexique qui, l'année précédente, était le troisième marché des exportations canadiennes dans la région, est devenu le premier. Les exportations dans ce pays ont triplé depuis 1976, et elles ont atteint 715 millions de dollars à la fin de 1981.

Le ministère a réalisé 54 projets de promotion des exportations. Il a ainsi participé à sept foires commerciales, fait venir 31 délégations d'acheteurs et de hauts fonctionnaires et envové 16 missions commerciales dans cette région. Le projet le plus remarquable a été la participation de 37 sociétés à la Foire internationale du Pacifique, à Lima, au Pérou; il s'agissait. en effet, du plus grand groupe d'entreprises canadiennes qui aient jamais pris part à une foire commerciale en Amérique latine. La participation de 18 sociétés à l'Exposition minière d'Acapulco, au Mexique, a également donné des résultats notables. Des missions commerciales canadiennes se sont rendues à Panama, au Mexique, à Cuba, à Trinité, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Pérou et au Venezuela; des délégations d'acheteurs et de hauts fonctionnaires provenant d'un certain nombre de pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Antilles sont venues au Canada. Le ministre d'État au Commerce international a dirigé des délégations au Venezuela, en Colombie, au Brésil, à Trinité et au Mexique.

En collaboration avec la Société pour l'expansion des exportations (SEE), le ministère a fourni une aide commerciale et financière à des sociétés canadiennes, ce qui leur a permis d'obtenir des contrats importants pour des projets qui devraient rapporter plus de un milliard de dollars en exportations canadiennes au cours des prochaines années. Ces contrats portent sur un éventail de biens et services dans des domaines comme les transports, l'aménagement urbain, l'électricité, l'exploitation minière et forestière, les pâtes et papiers, les communications et l'enseignement.

Au cours de l'année à l'étude, de nombreuses relations commerciales ont été établies entre le Canada et les pays de l'Amérique latine et des Antilles. Grâce à ces initiatives, un accord de coopération économique a été signé avec l'Équateur, et un accord-cadre a été conclu avec

le Venezuela. En outre, des hauts fonctionnaires canadiens ont participé à la réunion du Comité économique mixte Canada-Brésil, tenue au Brésil.

Le ministère appuie toujours les activités de l'Association canadienne pour l'Amérique latine et les Antilles (ACALA) et de la Chambre de commerce 8 résil-Canada. Au nombre de ces activités figuraient les travaux du Comité bilatéral d'hommes d'affaires avec l'Argentine, parrainé par l'ACALA, un colloque de l'ACALA sur le marché de l'Amérique latine et des Antilles, à Toronto, une table ronde de l'ACALA et de l'AICA, également à Toronto, sur les possibilités d'entreprises en participation dans les Antilles du Commonwealth et des missions de l'ACALA en Amérique centrale, à Washington, à la 8 arbade et à Trinité.

Le Mexique

Le Comité commercial Canada-Mexique a tenu sa première réunion en 1981. Ce comité a été créé afin d'éliminer, dans la mesure du possible, les entraves au commerce bilatéral et d'assurer la tenue de discussions sur des questions commerciales touchant les deux pays. La première réunion, qui s'est déroulée à Ottawa, a été présidée conjointement par le sous-ministre canadien de l'Industrie et du Commerce et par le sous-ministre mexicain du Commerce.

Le premier d'une série de plans d'expansion des exportations, soit des approches détaillées pour accéder à certains marchés, qui touchait le Mexique, a été publié en avril 1981. On a, en outre, au cours de l'exercice, commencé à préparer de tels plans pour le Venezuela et pour le 8résil.

Le Premier ministre, accompagné d'un groupe de 27 hommes d'affaires canadiens importants, s'est rendu au Mexique, en janvier 1982, dans le but, notamment, d'apporter un appui politique à une soumission de l'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) portant sur la vente de quatre réacteurs nucléaires CANDU de 600 MW. La proposition officielle concernant le projet nucléaire a été présentée le 1^{er} février 1982 et elle comprenait, outre les dispositions d'ordre commercial et technique, une offre d'ordre financier qui nécessitait des garanties solides de la part du gouvernement canadien. Nombre d'autres rencontres, à un niveau élevé, dont les multiples visites au Mexique du ministre d'État au Commerce international sont venues appuyer, au nom du gouvernement canadien, la proposition de l'EACL.

La Division de la coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a subventionné la participation de plus de 75 sociétés canadiennes, à la foire "Technology for the People ", à Mexico, et le ministre d'État au Commerce international en a présidé l'ouverture. Le ministère a, pour sa part, envoyé au Mexique, en mars 1982, une mission de dirigeants d'entreprises canadiennes oeuvrant dans le domaine de la technique de pointe, mission qui était dirigée par des hauts fonctionnaires du ministère.

L'Amérique du Sud

Les relations commerciales entre le Canada et le Brésil ont continué de s'intensifier, grâce à des échanges de visites effectuées par des chefs politiques et des gens d'affaires importants de chacun des deux pays. En juin 1981, le ministre d'État au Commerce international a accueilli le gouverneur de São Paulo, premier État industriel du Brésil; le gouverneur était accompagné de nombreux chefs d'entreprise brésiliens. En décembre, le ministre a dirigé une mission de gens d'affaires à Brasilia et à São Paulo afin d'aider un certain nombre d'entreprises canadiennes à décrocher des contrats importants pour des projets d'immobilisations au Brésil, principalement dans les domaines des communications, de l'aérospatiale, des transports et de l'électricité. Cette mission constituait une étape importante dans le cadre des activités couramment mises en oeuvre par le ministère pour aider les entreprises canadiennes à obtenir des contrats de vente de matériel aérospatial pour la mise en place du nouveau réseau national de télécommunications par satellite du Brésil.

En décembre 1981, le Canada a obtenu un contrat de 215 millions de dollars pour l'exploitation de la mine de cuivre de Tintaya, au Pérou. Le groupe SNC de Montréal assurera la gestion des travaux de génie, de conception, d'approvisionnement et de construction dans le cadre de ce projet.

Au cours d'une mission commerciale en Équateur, en mars 1982, le ministre d'État au Commerce international a présidé l'ouverture officielle, à Quito, d'une ambassade canadienne. Des gens d'affaires canadiens ont exercé de nombreuses activités sur le marché équatorien, tout particulièrement dans les secteurs de l'hydro-électricité, du pétrole, des transports et de l'enseignement.

LE BUREAU DU PACIFIQUE, DE L'ASIE, DE L'AFRIQUE ET DU PROCHE-ORIENT

Le Canada juge qu'il importe de plus en plus que le Pacifique, l'Asie, l'Afrique et le Proche-Orient figurent au nombre des grands partenaires commerciaux du Canada. Aussi, plusieurs projets d'envergure ont-ils été entrepris dans cette région du monde. En 1981-1982, la Direction générale des projets outre-mer a été affiliée au bureau afin de focaliser davantage les efforts déployés en vue de favoriser l'expansion du commerce dans ces pays qui offrent de nombreux débouchés.

La deuxième Pacific Rim Opportunities Conference (Conférence sur les possibilités des pays de la ceinture du Pacifique), PROC II, a eu lieu du 22 au 24 février à l'hôtel Harbour Castle de Toronto, sous la direction du Comité canadien du Conseil économique du bassin du Pacifique (CEBP). Plus de 80 conférenciers et invités ont participé à la conférence, dont le ministre d'État au Commerce international, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, un conseiller financier du gouvernement de la Malaysia et le directeur de la Far Eastern Economic Review. Des délégués commerciaux supérieurs en poste dans le Pacifique, des représentants du milieu universitaire et des gens d'affaires importants qui oeuvrent dans le Pacifique ont fait partie des groupes de travail axés sur des questions touchant des pays distincts et d'autres groupes qui abordaient des questions d'intérêt plus général, telles que les entreprises en participation, le financement des exportations et les importations. En fait, il y a eu plus de 400 participants à la conférence, alors qu'on en attendait environ 250.

Le Japon

Le Japon demeure le principal marché outre-mer du Canada. En 1981-1982, le commerce bilatéral entre le Canada et le Japon avait rapporté 8,5 milliards de dollars. En revanche, l'excédent commercial en faveur du Canada avait chuté à 460 millions de dollars, par rapport à 1,6 milliard de dollars enregistré l'année précédente. Cette réduction est en grande partie attribuable à l'augmentation des importations de véhicules automobiles.

Le Canada et le Japon entretiennent de bonnes et saines relations économiques et commerciales. Cependant, un seul problème important reste à résoudre, soit la signature d'un accord satisfaisant sur les exportations japonaises de véhicules automobiles au Canada. La quatrième réunion du Comité économique mixte Canada-Japon et la cinquième Conférence canado-niponne d'hommes d'affaires, qui ont eu lieu au cours de l'année au Japon, ont contribué, dans une large mesure, à favoriser la confiance et l'amitié qui caractérisent les relations entre les deux pays.

Le ministre d'État au Commerce international s'est rendu au Japon en mars 1982 en vue de conclure un accord satisfaisant sur les exportations de véhicules automobiles et d'accroître les ventes de produits canadiens sur le marché japonais, compte tenu, tout particulièrement, des mesures de libéralisation du commerce qui ont été prises dernièrement.

Le Centre de commerce du Canada à Tôkyô exerce ses activités depuis trois ans. Il a organisé 30 expositions, aidé 406 entreprises canadiennes et a accueilli 10 400 hommes d'affaires japonais. Les ventes provenant de ces expositions ont été évaluées à 100 millions de dollars.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande

L'Australie est habituellement le sixième marché du Canada pour les exportations de produits finis. En 1981-1982, les produits manufacturés ont atteint plus du tiers (307 millions de dollars) des ventes canadiennes totales sur ce marché.

Le Canada accorde toujours la priorité à ses activités de commercialisation en Australie. En octobre 1981, un plan triennal d'expansion des exportations a été publié en vue d'aider les exportateurs canadiens à s'approprier une plus grande part du marché australien. Le Canada fournit actuellement environ 2,7 % des importations australiennes. Compte tenu des débouchés qu'offre le marché de l'Australie occidentale, le ministre d'État au Commerce international a annoncé, en novembre 1981, que le Canada ouvrirait un bureau à Perth.

En 1981-1982, le commerce bilatéral entre le Canada et la Nouvelle-Zélande a rapporté quelque 285 millions de dollars. Les produits manufacturés constituent environ la moitié de toutes les ventes canadiennes sur ce marché. La Nouvelle-Zélande continue, en outre, d'offrir des perspectives prometteuses. En effet, une société de l'Alberta a obtenu récemment un contrat de 200 millions de dollars pour la construction d'une usine de fabrication de méthanol de laboratoire. La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé un accord de prêt de 65 millions de dollars ave la Petralgas Chemicals. un fabricant de la Nouvelle-Zélande, afin de promouvoir la vente de biens et services canadiens dans le cadre de ce projet.

Le Pacifique

Le Canada a mis sur pied un grand projet commercial en Papouasie, Nouvelle-Guinée, soit le projet de développement de l'Ok Tedi, évalué à 1,7 milliard de dollars. Ce projet comprend toutes les installations nécessaires (extraction et traitement des minerais, énergie, eau et aménagement urbain) pour l'extraction de l'or et des concentrés de cuivre dans une région isolée de l'ouest du pays. En février 1982, la SEE a annoncé la signature d'un accord de 88 millions de dollars US en vue de mousser les ventes canadiennes de matériel et de services à l'Ok Tedi Mining Limited. Quelque 60 fournisseurs canadiens

ont fait l'objet d'une présélection en vue de participer aux appels d'offres concernant ce projet.

L'Extrême-Orient

La Chine demeure un marché important pour les produits canadiens dont les ventes, en 1981, se sont élevées à un milliard de dollars. Le blé représente environ 70 % des exportations canadiennes dans la région. Depuis quelques années, peu de projets ont pris forme en Chine, du fait des politiques de réajustement économique, mais la situation semble vouloir évoluer.

En août 1981, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a effectué une visite en République populaire chinoise, au cours de laquelle il a annoncé que le Canada entreprendrait un programme d'aide bilatérale au développement en Chine.

En 1981-1982, la sensibilisation et la participation des exportateurs canadiens se sont accrues en ce qui concerne les marchés de l'Inde et du Pâkistân; en effet, les exportations se sont élevées à 346 millions de dollars en Inde et à 89 millions au Pâkistân. Un Conseil commercial et économique Canada-Pâkistân, composé d'un groupe d'hommes d'affaires et subventionné par le secteur privé, a été créé, au cours de l'exercice financier, et il a tenu deux réunions.

Le ministre pakistanais du Pétrole et des Ressources naturelles est venu au Canada à la fin de l'exercice pour examiner sur place le matériel pétrolier et gazier et effectuer une tournée de l'industrie des services.

La Corée demeure le quatrième marché d'exportation du Canada dans cette région, le commerce bilatéral ayant dépassé un milliard de dollars en 1981-1982. En revanche, les exportations canadiennes en Corée n'ont rapporté que 446,2 millions de dollars au cours de la même année, ce qui constitue une diminution de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent. Ce déclin est attribuable au fait que les répercussions de la récession économique ont tardé à se faire sentir en Corée et que les livraisons de matériel destiné au réacteur nucléaire CANDU, dont l'installation à Wolsung est presque terminée, ont pris fin en 1980. Les statistiques de 1982-1983 feront état d'un certain nombre de grands contrats qui ont été signés au cours du présent exercice.

La Corée a toujours réservé plus de 46 % des importations canadiennes aux produits finis et semi-finis, ce qui représente un pourcentage nettement supérieur à ceux enregistrés dans les autres pays asiatiques. Le Canada, qui a reconnu

l'importance du marché coréen, a publié récemment un Plan d'expansion des exportations canadiennes en Corée. Les secteurs à fort potentiel de croissance identifiés sont les réacteurs CANDU, le charbon, l'uranium, les télécommunications, les céréales, les graines oléagineuses, les aéronefs et la pâte à papier.

Le voyage du ministre d'État au Commerce international en Corée, en juin 1981, a suivi de près celui qu'avait effectué au Canada, en avril de la même année, l'ancien ministre du Commerce et de l'Industrie; à ces deux occasions, les ministres étaient accompagnés d'hommes d'affaires importants. A son tour, le Premier ministre du Canada s'est rendu en Corée au mois de septembre 1981; c'était la première fois qu'un premier ministre canadien visitait ce pays. Le président coréen doit, quant à lui, venir au Canada en août 1982. En outre, le Conseil canado-coréen des hommes d'affaires a tenu sa première réunion annuelle à Séoul, en septembre 1981.

Des entreprises canadiennes ont obtenu des contrats supplémentaires pour l'agrandissement d'une importante centrale thermique en Thaïlande. Le Canada y a investi, jusqu'à présent, plus de 150 millions de dollars. D'autres travaux d'agrandissement sont prévus pour 1982-1983. Le ministre thaïlandais de l'Industrie a effectué un voyage au Canada en juillet 1981.

Des entreprises canadiennes ont été choisies pour réaliser la deuxième phase du projet de Bukit Asam portant sur l'extraction du charbon, sur le transport ferroviaire et maritime et sur l'installation d'une centrale thermique en Indonésie. Le Canada y a versé et engagé, jusqu'à maintenant, plus de 371 millions de dollars. Une mission indonésienne d'investissement est venue au Canada en juin 1981.

L'Afrique

Les exportations canadiennes en Afrique ont atteint 1,5 milliard de dollars en 1981-1982, comparativement à 873 millions en 1979-1980. Les exportations en Afrique représentent actuellement environ 16 % des exportations canadiennes à destination de pays autres que les États-Unis et continuent d'augmenter à un rythme acceptable. Les marchés actuels et éventuels de l'Algérie (389 millions de dollars), du Nigeria (96 millions de dollars) et de l'Égypte (127 millions de dollars) demeurent les plus importants en Afrique, mais le Canada a augmenté considérablement sa part du marché au Maroc, en Tunisie, en Libye et au Cameroun, où les exportations sont passées de 211 millions à 368,4 millions de dollars. Les exportations en Afrique de produits finis et semi-finis dans des secteurs comme le transport (de surface et aérien), l'énergie, les communications et l'irrigation ont également augmenté pendant la période à l'étude.

Les importations ont, pour leur part, plus que doublé en 1981-1982, pour atteindre 1,2 milliard de dollars, puisque le Canada a importé davantage de pétrole de l'Algérie, de la Libye et du Nigeria.

Au cours de 1981-1982, le Canada a accompli un certain nombre d'activités liées à la promotion des exportations en Afrique. Le Premier ministre du Canada a profité de ses visites au Kenya et en Algérie pour promouvoir les échanges commerciaux et le ministre d'État au Commerce international a dirigé une mission de gens d'affaires au Kenya, au Zimbabwe et au Swaziland. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'est occupé lui aussi, lors de son voyage en Egypte, de promouvoir la coopération dans le secteur de l'énergie. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dirigé des délégations canadiennes qui ont assisté aux réunions des commissions bilatérales Canada-Algérie (à Alger), Canada-Maroc (à Rabat), Canada-Tunisie (à Tunis). Des réunions de commissions bilatérales ont également eu lieu en Côte-d'Ivoire, au Zaïre et au Sénégal.

Des délégations de la plupart des pays d'Afrique sont venues au Canada, dans le cadre de missions ministérielles et de visites de hauts fonctionnaires, pour rencontrer des représentants des secteurs public et privé et traiter avec eux de questions d'ordre commercial.

En 1981-1982, 27 missions ont été organisées au Canada et en Afrique. Le ministère a participé à des foires internationales en Algérie, au Maroc, en Zimbabwe et en Côte-d'Ivoire. Le secrétaire parlementaire auprès du ministre d'État au Commerce international a été l'hôte officiel de la Journée du Canada à la Foire internationale d'Alger. En outre, le ministère a participé à la Conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

Le Proche-Orient

Grâce à la coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les associations industrielles et commerciales privées, les exportations canadiennes au Proche-Orient ont encore augmenté de façon considérable, en 1981-1982. Les exportations ont atteint 1,139 milliard de dollars, par rapport aux 848 millions enregistrés au cours de l'exercice précédent, tandis que les ventes de services se sont élevées à près de 500 millions de dollars.

Les principaux marchés d'exportation du Canada dans cette région ont été l'Arabie saoudite (455 millions de dollars), l'Iraq (294 millions de dollars) et Israël (124 millions de dollars). Les importations, surtout de pétrole, ont diminué et sont passées, de 3,003 milliards de dollars en 1980-1981, à 2,570 milliards en 1981-1982.

Le ministère a parrainé plusieurs missions commerciales et il a accordé de l'aide dans le cadre de missions organisées par les provinces, ce qui a permis aux nouveaux exportateurs de pénétrer les marchés de cette région et aux entreprises déjà en place d'augmenter leurs ventes.

Le ministre d'État au Commerce international, s'est rendu, en mai 1981, en Arabie saoudite afin de discuter avec des ministres et des hauts fonctionnaires, ainsi qu'avec les représentants de sociétés canadiennes qui exercent leurs activités dans ce pays.

Le ministre a représenté le Canada à l'ouverture de la Foire internationale de Baghdâd, en Iraq, qui s'est déroulée du 1er au 15 octobre 1981.

Des exposants canadiens ont obtenu des contrats de vente pour les produits de l'automobile, le matériel de télécommunications, le blé et le matériel de construction. Toutefois, la situation politique et économique en Iran, de même que le conflit qui oppose ce pays à l'Iraq, affecte encore gravement les débouchés pour les exportations canadiennes en Iran.

LE BUREAU DES PROGRAMMES DE DÉFENSE

Le bureau a été créé en 1959 au sein du ministère de la Production du matériel de défense afin de répondre aux besoins du gouvernement canadien, qui désirait former un groupe de personnes très spécialisées dans les secteurs industriel et commercial afin de promouvoir les exportations canadiennes de matériel de défense dans les pays alliés et amis.

Les objectifs du bureau comprennent plus précisément :

- la recherche de débouchés pour les exportations canadiennes de matériel de défense et de produits connexes, et leur exploitation;
- l'organisation et l'orientation de la participation de représentants canadiens à la négociation d'accords bilatéraux et multilatéraux de coopération en recherche, en développement et en production (RDP) dans le secteur du matériel de défense;
- l'aide à l'industrie canadienne en vue de lui permettre, en ce qui concerne la commercialisation des exportations de matériel de défense et

de produits connexes, d'établir des contacts et d'entamer des négociations avec des organismes publics étrangers.

Le bureau est formé de quatre divisions :

- La Division américaine voit à la gestion des accords de partage du développement et de la production du matériel de défense canado-américains. Elle est chargée d'assurer l'expansion des exportations sur le marché américain du matériel de défense, en ce qui a trait aux contrats accordés à un entrepreneur principal et à des sous-traitants canadiens, d'évaluer les débouchés du marché américain pour le matériel de défense canadien et de susciter des projets de coopération avec les services militaires américains en matière de recherche et de développement dans le secteur de la défense.
- d'accords de recherche et de développement et de production (RDP) conclus avec sept pays de l'OTAN et avec la Suède. Elle continue de chercher des occasions qui permettront à l'industrie canadienne de participer aux projets de l'OTAN et elle collabore, avec l'industrie canadienne, à l'expansion des marchés d'exportation du matériel de défense dans des pays d'Europe membres de l'OTAN, ainsi que dans d'autres pays amis.
- La Division de la commercialisation aide

 l'industrie canadienne à commercialiser le
 matériel de défense et les produits connexes et
 évalue la rentabilité, pour le Canada, des
 exportations de matériel de défense.
- La Division des études et des analyses de marché effectue des études de marché pour certains produits, procède à des évaluations et à des analyses liées au marché d'exportation du matériel de défense et recueille, consigne et analyse des données sur le commerce bilatéral du matériel de défense.

Le commerce du matériel de défense a augmenté en 1981-1982; les exportations ont atteint 1,350 milliard de dollars, tandis que les importations se sont élevées à 1,139 milliard. La majorité de ces transactions commerciales ont été effectuées avec les États-Unis. Près de 60 % des exportations aux États-Unis ont pris la forme de contrats de sous-traitance destinés à des entrepreneurs américains de l'industrie du matériel de défense, ce qui a été tout particulièrement avantageux pour les petits fabricants canadiens de matériel de défense et de produits connexes faisant appel à la technologie de pointe.

L'un des faits saillants de l'année a été la reconfirmation par le président Reagan et le premier ministre Trudeau de leur engagement en vertu des accords de partage de développement et de la production du matériel de défense (APDPMD) canado-américains, lors de leur rencontre à Ottawa. De nombreuses réunions avec les hauts fonctionnaires du gouvernement et des services militaires américains, ainsi que des colloques, des missions, des foires commerciales et d'autres événements ont favorisé un accroissement des débouchés de l'industrie canadienne du matériel de défense sur le marché américain.

Le bureau a parrainé la 20^e Conférence des industries d'exportation de technologie de pointe, qui a eu lieu à Ottawa, à laquelle ont assisté 61 délégués commerciaux du monde entier. Plus de 4 000 entrevues avec des gens d'affaires canadiens ont été menées.

Le Canada a réalisé une vente importante à l'Égypte, celle de dix avions Buffalo avec la possibilité d'en vendre éventuellement six autres à ce pays.

LES BUREAUX RÉGIONAUX AU CANADA

Le ministère fournit aux entreprises canadiennes la gamme complète de ses services, grâce à ses bureaux qui sont établis dans toutes les régions du Canada. La décentralisation des activités liées à sa responsabilité en matière d'exécution des programmes, particulièrement à l'égard des petites et moyennes entreprises, a grandement contribué à faciliter l'accès des gens d'affaires à toute la série de programmes de développement industriel et commercial offerts par le ministère au cours de l'année à l'étude.

Le rôle des bureaux régionaux a récemment été élargi dans le domaine des relations fédérales-provinciales et dans celui de la promotion du tourisme, de manière à ce qu'ils puissent mieux répondre aux besoins courants des secteurs public et privé, tout en assurant une liaison étroite avec les délégations commerciales du Canada à l'étranger. Ce nouveau rôle s'est traduit par un accroissement considérable du volume des activités dans les bureaux régionaux.

Chaque bureau régional possède un centre d'information qui fournit des renseignements sur les programmes d'aide aux entreprises offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux. En 1981-1982, ces centres ont accueilli 7 891 visiteurs et ils ont répondu à 168 941 demandes de renseignements.

Les bureaux régionaux comptent quelque 120 agents qui participent à des activités touchant le développement industriel, le commerce et le tourisme.

Les bureaux régionaux ont donné suite à 3 472 demandes présentées dans le cadre du programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et à 1 002 demandes soumises aux termes du programme d'expansion des entreprises (PEE), en 1981-1982. De plus, ils ont répondu à 1 878 demandes de renseignements sur l'investissement étranger au Canada.

LE SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Le Service des délégués commerciaux a administré, dans 68 pays, un réseau de 92 bureaux dont l'effectif était composé de 230 délégués commerciaux et de 170 agents de commerce recrutés sur place. Bien que le service soit passé du ministère de l'Industrie et du Commerce au ministère des Affaires extérieures, en janvier 1982, il est toujours chargé de servir les intérêts des hommes d'affaires canadiens à l'étranger.

Les bureaux à l'étranger ont exercé une grande influence sur les relations et les politiques commerciales, ainsi que sur l'expansion des exportations. Ils ont trouvé des débouchés pour les exportations et ont aidé les entreprises canadiennes à tirer parti des renseignements recueillis à cet égard. En 1981-1982, ces bureaux ont joué un rôle important en ce qui a trait aux contrats d'exportation de produits canadiens (évalués à 4,157 milliards de dollars). Ils ont, en outre, établi des contacts avec près de 3 000 acheteurs éventuels, aidé plus de 30 000 visiteurs canadiens, représentant le secteur tant privé que public, répondu à 109 000 demandes de renseignements en matière d'exportation et particité à 549 foires commerciales.

LE BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DES ÉTATS-UNIS

En 1981-1982, les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis ont atteint un chiffre record, soit 107,8 milliards de dollars. Les exportations canadiennes aux États-Unis se sont chiffrées à 53,7 milliards de dollars, tandis que les importations en provenance de ce pays se sont élevées à 54,1 milliards. Étant donné l'ampleur du marché américain et son importance pour les exportations canadiennes, le Canada doit offrir des programmes commerciaux conçus spécialement pour maintenir la part du marché qu'il détient et

pour y introduire des nouveaux produits, de façon à stimuler l'expansion des exportations.

A titre de centre des activités de commercialisation du ministère aux États-Unis, le Bureau de développement du commerce des États-Unis est chargé d'appliquer le programme de développement commercial et industriel (DCI) dans les territoires desservis par les 14 bureaux de délégués commerciaux aux États-Unis. Le programme vise particulièrement les petites et moyennes entreprises et les nouveaux exportateurs.

Au nombre des principales activités liées au programme du bureau figurent les études de marché, les séances d'information en matière d'exportation, la promotion du commerce, l'établissement de rapports sur les activités de liaison avec les représentants de la Chambre et du Sénat et avec les sociétés, les visites des ministres et le développement industriel.

La promotion du commerce. Les activités de promotion lancées et mises en oeuvre par le bureau sont réparties en deux catégories : les activités d'envergure et à long terme et les activités ponctuelles et à court terme.

Les activités d'envergure et à long terme doivent faire l'objet d'une planification approfondie; elles constituent des étapes de la mise en application d'une stratégie globale de commercialisation dans un secteur industriel donné. En 1981-1982, 46 foires et missions commerciales. relevant de cette catégorie d'activités, ont été organisées par le bureau. Le ministère a participé à l'Offshore Technology Conference (Conférence sur la technologie off-shore), à Houston, à l'exposition Snow, à Las Vegas, à l'exposition Farm Progress, en Illinois, et à de nombreuses autres expositions de pièces et d'accessoires d'automobile aux États-Unis. Le ministère a également parrainé la participation d'acheteurs, venus de tous les coins des États-Unis, au Salon de la mode canadienne, à Winnipeg, et au Salon de l'Association des fabricants de vêtements d'enfants, à Montréal.

Les activités ponctuelles et à court terme sont, pour leur part, lancées dès que de nouveaux débouchés sont repérés sur le marché et elles peuvent être mises en oeuvre, avec l'aide du secteur privé, en peu de temps et à peu de frais. Au cours de l'année, 51 activités de ce genre ont été entreprises dont des expositions industrielles solo présentées dans les consulats canadiens situés d'un bout à l'autre des États-Unis; notons

en outre des campagnes de promotion à la radio, dans les journaux et dans les points de vente, s'adressant directement aux consommateurs et portant sur la vente de poisson canadien dans la région de Chicago.

La liaison avec les représentants de la Chambre et du Sénat et avec les sociétés. Le programme de liaison avec les sociétés, qui a été couronné de succès, comprend dorénavant des activités de liaison avec les représentants de la Chambre et du Sénat. Ce programme a permis de recueillir les opinions des sociétés américaines qui ont participé à un sondage portant sur des questions d'actualité en matière de relations commerciales canado-américaines et de déterminer, dans une certaine mesure, la façon dont les États-Unis percoivent le Canada comme marché d'investissement. En ce qui concerne la liaison avec des représentants influents de la Chambre et du Sénat. le programme représente un autre moyen non officiel de traiter des questions bilatérales qui se posent entre les deux pays.

Les visites de ministres. En collaboration avec les délégués commerciaux en poste aux États-Unis, le bureau a organisé et recommandé au ministre d'État au Commerce international d'effectuer une tournée officielle pour promouvoir, dans certaines villes et régions américaines, les biens et services offerts par le Canada et les intérêts canadiens. Le ministre s'est ainsi rendu à Dallas, à Houston, à Chicago, à Seattle, à San Francisco et à Los Angeles afin de rencontrer des gens d'affaires importants et des hauts fonctionnaires, de participer à des conférences et de présider l'ouverture officielle de stands canadiens dans diverses expositions commerciales.

Le développement industriel. Dans le cadre de son programme de développement industriel, le bureau a organisé, à Minneapolis et à Chicago, deux colloques sur les investissements au Canada. Lors du colloque tenu à Chicago en mars 1982, des hauts fonctionnaires du gouvernement canadien ont adressé la parole à un auditoire composé de gens d'affaires américains et leur ont exposé les objectifs de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE) et des programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre internationaux dans le contexte du Développement économique du Canada dans les années 80. A la demande des bureaux provinciaux à Chicago, des investisseurs américains ont fait part de leur expérience en ce qui a trait à des investissements particuliers qu'ils avaient effectués dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

LES RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

LE BUREAU DES RELATIONS COMMERCIALES GÉNÉRALES

Le Bureau des relations commerciales générales du ministère a participé activement, en 1981-1982, aux consultations commerciales multinationales, qui avaient notamment pour but de réduire les pressions protectionnistes de plus en plus vives que subissaient les systèmes commerciaux internationaux par suite de la récession prolongée des économies nationales et internationales.

Reconnaissant les dangers de cette tendance, le conseil ministériel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a confirmé à nouveau sans équivoque, en juin 1981, l'engagement pris par les pays membres à l'égard des principes du système commercial libre et multilatéral. En outre, les parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATI) ont convenu, en novembre, de tenir leur réunion annuelle de 1982 au niveau ministériel; le but de cette réunion est de se pencher sur les problèmes commerciaux actuels et d'élaborer un programme de travail pour les années 80.

Au nombre des activités reliées au GATT qui ont été mises en oeuvre au cours de l'exercice, il convient de signaler l'application progressive des résultats tarifaires et non tarifaires des négociations commerciales multilatérales (NCM), qui s'est poursuivie selon les prévisions. D'autres activités du GATT d'intérêt particulier se sont déroulées dans le domaine du règlement des différends. Le groupe spécial mis sur pied en vue d'examiner l'embargo imposé par les États-Unis sur le thon et les produits du thon en provenance du Canada a conclu que cette mesure n'était pas conforme aux obligations américaines découlant du GATT. Au cours de l'exercice, le Canada a demandé qu'un groupe spécial se penche sur l'utilisation de la législation américaine en ce qui concerne les prétendues violations de la propriété industrielle; toutefois, le groupe n'a pas accepté les arguments invoqués par le Canada. Les États-Unis, après consultation avec le Canada, ont demandé qu'un groupe spécial soit formé pour examiner certains aspects, reliés au commerce, des activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE). Au cours de l'exercice, les activités du GATT ont surtout porté sur l'application des résultats des NCM et sur l'administration des codes et accords relatifs aux mesures non tarifaires acceptés lors des négociations de Tôkyô.

En janvier 1982, le Canada a participé à des discussions non officielles avec ses principaux partenaires commerciaux, soit les États-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon. Ces discussions ont permis au Canada, qui était représenté par le ministre d'État au Commerce international, d'échanger sur les principaux défis auxquels fait face le système commercial international et de mieux comprendre le milieu du commerce international, en fonction du point de vue de chaque participant.

Le Canada a participé à d'autres discussions portant sur la politique commerciale internationale tant au niveau général que sectoriel. Ces discussions se sont déroulées sous les auspices notamment du GATT, de l'OCDE et de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), et les questions abordées étaient à l'ordre du jour d'autres rencontres, dont le Sommet économique d'Ottawa, le Sommet Nord-Sud à Cancun, la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Melbourne et les discussions commerciales multilatérales entre les principaux pays industrialisés au niveau des ministres et des hauts fonctionnaires. Au nombre des sujets traités figuraient le financement des exportations, les transports, les relations commerciales Est-Ouest et les aspects commerciaux des politiques relatives à l'investissement et à la concurrence. Dans le contexte des relations Nord-Sud, on s'est penché sur bon nombre de questions dont le transfert technologique, le Système généralisé de préférences et une plus grande intégration des pays en voie de développement les plus avancés au système commercial international.

Les principales questions portant sur la politique commerciale industrielle auxquelles il a fallu accorder une certaine attention au cours de l'année comprennent l'examen parlementaire de la politique globale de l'importation, effectué par le sous-comité de la politique de l'importation du Comité permanent des affaires financières, commerciales et économiques de la Chambre des communes, les travaux de politique concernant l'exploitation au large des côtes, les aspects commerciaux de la politique relative à l'investissement et les dispositions des diverses politiques économiques nationales touchant les retombées industrielles. La participation aux activités de l'OCDE s'est surtout effectuée au sein du Comité de l'industrie et du Comité de l'acier. On a également accordé une grande priorité aux

questions portant sur la politique sectorielle et ayant des répercussions sur le commerce des aéronefs civils, le matériel de télécommunications, les produits pétrochimiques, les produits d'hygiène et la construction navale.

Pour ce qui est de la politique commerciale sur les marchandises, le Canada a pris part aux négociations visant à faire entrer en vigueur le Sixième accord international sur l'étain et le Premier accord international sur le caoutchouc naturel. Le Canada a également pris part à une série de réunions préparatoires sur le thé et le bois d'oeuvre tropical, qui devraient donner lieu à un accord sur les grandes lignes des arrangements internationaux touchant ces produits. Les accords internationaux sur le sucre et le café seront prorogés d'un an. Le Canada, fort de sa qualité de principal consommateur, a participé activement à ces négociations. Il a signé l'accord instituant le Fonds commun, en janvier 1981, et il a continué de collaborer au processus d'élaboration de son règlement administratif.

Les concessions agricoles auxquelles les NCM ont donné lieu ont été maintenues. Des négociations commerciales agricoles et bilatérales portant sur bon nombre de produits intéressant le commerce canadien d'exportation et d'importation, surtout le fromage, se sont déroulées.

LE BUREAU DES RELATIONS AVEC LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE

En 1981-1982, les consultations et les réunions entre des hauts fonctionnaires du gouvernement canadien et les partenaires commerciaux des pays membres de l'OCDE ont marqué certains progrès qui, dans une large mesure, étaient favorables aux exportateurs canadiens. Il s'agissait, entre autres, de la résolution de problèmes commerciaux touchant les marchés des pays de l'Europe et du Pacifique.

Le bureau a continué de fournir aux gens d'affaires des renseignements sur les règlements régissant les droits de douane et les importations pour les pays relevant de leur compétence.

La Division de l'Europe

Certains progrès ont été accomplis dans la résolution de nombreuses questions commerciales bilatérales entre le Canada et la Commission économique pour l'Europe (CEE), dont l'accès au marché de la CEE du boeuf de qualité supérieure, assujetti au contingent tarifaire fixe de 10 000 tonnes proposé par cette dernière dans le

contexte des négociations commerciales multilatérales (NCM), la reprise des exportations de pommes de terre de semence en Italie et le report du moins perçu de ventes de fromage cheddar canadien en Europe en vertu de l'Accord NCM sur le fromage entre le Canada et la CEE.

Des consultations ont eu lieu avec la CEE en vertu de l'article XIX du GATT en ce qui concerne l'imposition de prix d'importation minimaux pour certains poissons importés par le Royaume-Uni.

Des représentations ont été faites auprès de la Commission économique pour l'Europe au Canada, principalement dans les secteurs de l'agriculture et des pêches, dont l'imposition par la CEE des contingents tarifaires à certains produits du poisson établis en vertu de l'Accord à long terme sur les pêches conclu entre le Canada et la CEE et les propositions de cette dernière concernant l'augmentation des droits de douane à l'importation des criblures de grains et la modification des règlements phytosanitaires concernant les exportations de bois d'oeuvre canadien.

Le Canada a entamé des consultations avec la Commission économique pour l'Europe, en vertu de l'article XXIV(6) du GATT, au sujet de l'incidence de l'accession de la Grèce à la Communauté économique européenne sur les exportations canadiennes.

Les arrangements en vue de limiter la vente à des prix qui défient la concurrence des fromages exportés au Canada ont été conclus avec l'Autriche, la Suisse et les pays scandinaves. En outre, des consultations ont eu lieu avec l'Espagne, en vertu de l'article XXII du GATT, au sujet du fonctionnement du régime espagnol d'importation des produits du poisson.

La quatrième réunion du Comité mixte de coopération du Canada et de l'Europe s'est déroulée, à Ottawa, en juillet 1981. De plus, des consultations semi-annuelles avec la Commission économique pour l'Europe ont eu lieu à Bruxelles en avril et en novembre 1981.

La Division du Pacifique

En juin 1981, le gouvernement japonais a consenti à limiter à 174 213 le nombre de voitures particulières exportées au Canada entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982. Cette mesure a été prise à cause de la dépression du marché canadien de l'automobile et parce que le Canada craignait que la décision, prise plus tôt au cours de l'année par le Japon, en vue de restreindre les exportations de voitures particulières aux États-Unis n'entraîne leur détournement vers le marché canadien.

En décembre 1981, le gouvernement japonais a annoncé que des mesures avaient été prises en vue d'accroître les importations du Japon. On voulait ainsi répondre aux fortes pressions exercées par par les États-Unis et par la Commission économique pour l'Europe (CEE), aves lesquels le Japon a des excédents commerciaux de marchandises considérables. Ces mesures comprenaient l'adoption anticipée des réductions tarifaires acceptées par le Japon lors des négociations de Tôkyô, qui se sont terminées récemment, et les engagements pris par le gouvernement japonais en vue de travailler à la libéralisation de toute une gamme d'obstacles non tarifaires au commerce réduisant l'accès au marché japonais. Même si ces mesures ne s'adressaient pas directement aux Canadiens, les exportateurs canadiens devraient profiter quelque peu de la réduction générale du niveau de protection au Japon.

A la suite d'un examen exhaustif des relations commerciales et économiques avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, des négociations ont été amorcées avec des hauts fonctionnaires du gouvernement néo-zélandais, lesquelles ont amené la signature, en novembre 1981, d'un nouvel accord commercial et économique bilatéral entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. Ce nouvel accord, qui est entré en vigueur le 1er janvier 1982, remplace celui qui existait depuis 1932. Il prévoit le maintien des arrangements relatifs aux droits de douane préférentiels et la tenue de consultations réqulières sur les questions commerciales et économiques qui intéressent les deux gouvernements. L'accord prévoit, en outre, l'expansion des relations bilatérales pour inclure des domaines tels que la coopération industrielle, les entreprises en participation et la coopération avec les marchés du tiers monde.

En novembre 1981, des discussions se sont déroulées à Ottawa avec des hauts fonctionnaires du gouvernement australien afin de trouver le moyen d'améliorer les arrangements commerciaux bilatéraux et de faire en sorte qu'ils reflètent les changements survenus dans le milieu commercial international. Les nombreuses propositions qui ont été avancées feront l'objet d'études plus poussées, et les discussions se poursuivront au cours du prochain exercice.

La Division du Pacifique a passé en revue les rapports publiés par la Commission d'aide aux industries australiennes afin d'évaluer l'incidence des recommandations qui modifient les conditions d'accès des produits canadiens au marché australien. Des démarches ont été entreprises au moment opportun pour le compte des exportateurs canadiens.

LE BUREAU DES RELATIONS COMMERCIALES SPECIALES

Le textile. A la suite d'un rapport publié par la Commission du textile et du vêtement, on a annoncé, le 19 juin 1981, l'adoption d'un programme visant à favoriser la restructuration et la modernisation de l'industrie du textile. Dans le cadre de ce programme, l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) a été créé afin d'aider l'industrie à atteindre ces objectifs, et la période de protection douanière a été prolongée pour assurer une plus grande stabilité pendant la période de transition. Le Bureau des relations commerciales spéciales a entamé des négociations avec le principal fournisseur de textiles à bas prix dans l'intention de conclure des arrangements portant sur la période de 1981-1986.

L'Arrangement multifibres, qui fournit le cadre des négociations bilatérales sur des arrangements restrictifs, est venu à expiration le 31 décembre 1981. En sa qualité de représentant du Canada, l'OCRI a participé activement aux discussions portant sur la prolongation de cet arrangement pour une période de quatre ans et demi. Les négociations relatives à cet arrangement ont été fructueuses, et celui-ci reflèle désormais plus fidèlement les besoins actuels au Canada.

La chaussure. Le gouvernement annonçait, le 24 novembre 1981, sa décision de remplacer le contingent global des importations par un contingent global touchant seulement la chaussure autre qu'en cuir, conformément au rapport de février 1981 du Tribunal antidumping. La décision reflétait les conclusions du tribunal, selon lesquelles l'industrie canadienne pouvait concurrencer les importations des pays industrialisés, importations constituées principalement de chaussures en cuir. Le contingentement des chaussures autres qu'en cuir est d'une durée de trois ans et il se terminera le 30 novembre 1984; il prévoit un taux annuel de croissance de 3 %.

Le café. Dans le cadre de ses engagements en tant que membre de l'Organisation internationale du café (OIC), le Canada a ajouté le café à la Liste de marchandises d'importation contrôlée. On On exige des permis individuels pour l'importation du sucre afin d'être en mesure de fournir des statistiques justes à l'OIS et de contrôler les importations des fournisseurs des pays non membres.

Le sucre. Par suite de ses engagements, le Canada en tant que membre de l'Organisation internationale du sucre (OIS) a ajouté le sucre à la Liste de marchandises d'importation contrôlée. On exige des permis individuels pour l'importation du sucre afin d'être en mesure de fournir des statistiques justes à l'OIS et de contrôler les importations des fournisseurs des pays non membres.

Le boeuf et le veau. Le 14 mars 1981, le boeuf et le veau ont été retirés de la Liste de marchandises d'exportation contrôlée. Par le passé, le Canada réglementait les exportations de boeuf et de veau par l'échange de correspondance avec les États-Unis. Avec l'élimination des restrictions américaines à l'importation, l'entente intergouvernementale est venue à échéance, et cet article a été retranché de la liste.

Les produits des aciers spéciaux.

Le 25 mars 1981, les produits des aciers spéciaux ont été retirés de la Liste de marchandises d'exportation contrôlée. Cet article, qui avait été placé sur la liste en décembre 1976 par suite d'un contingentement américain des produits des aciers spéciaux a été éliminé à l'expiration de ce contingentement.

Le contrôle des pays. Le 3 mars 1981, à la suite de la libération des otages de l'ambassade américaine à Téhéran, l'Iran a été retranché de la Liste des pays visés par contrôle.

Le 3 juillet 1981, on a modifié la Liste des pays visés par contrôle en faisant disparaître toute allusion à la République populaire chinoise. Cette mesure a été prise en reconnaissance de l'amélioration des relations entre le Canada et la Chine.

LE BUREAU DES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le commerce bilatéral avec les États-Unis a continué de prendre de l'ampleur en 1981 et pendant le premier trimestre de 1982, même si les mesures protectionnistes américaines à l'égard de certains produits ont entraîné quelques difficultés.

En 1981-1982, les échanges commerciaux bilatéraux entre le Canada et les État-Unis se sont éleyés à

quelque 107,8 milliards de dollars. La valeur des exportations canadiennes était de 53,7 milliards de dollars, soit environ les deux tiers de l'ensemble des ventes du Canada à travers le monde. Les importations canadiennes en provenance des États-Unis sont, pour leur part, évaluées à 54,1 milliards de dollars, ce qui représente 70 % du total des importations du Canada.

Le 1er janvier 1982, la troisième des huit réductions échelonnées de droits de douane sur la plupart des positions tarifaires américaines, conformément aux négociations de Tôkyô, est entrée en viqueur, améliorant ainsi l'accès aux marchés américains de maints produits canadiens. A d'autres égards, cependant, la situation était moins encourageante. Même si le gros des produits et services canadiens a continué de circuler librement, la nouvelle législation, aux termes du Buy American Act, qui accorde la priorité aux fournisseurs américains pour la passation de commandes par l'État, tant au niveau fédéral qu'à celui des États, a constitué une source d'inquiétudes graves pour les exportateurs canadiens, particulièrement dans le secteur de la sidérurgie et des produits sidérurgiques. En outre, les protestations des Etats frontaliers contre les importations de pommes de terre et de bois d'oeuvre résineux en provenance du Canada, les propositions en vue de restreindre davantage les importations d'uranium et l'adoption par le Congrès d'un bon nombre de projets de loi de " réciprocité " étroits qui auraient pour effet d'assujettir l'accès aux marchés américains au traitement accordé aux produits américains par d'autres pays constituaient manifestement des pressions protectionnistes.

La Division des relations commerciales et la Division des affaires tarifaires du gouvernement américain ont continué de fournir aux exportateurs canadiens des renseignements, des conseils et une aide directe pour toutes les questions d'accès à leur marché. Ces questions touchaient notamment des politiques, des mesures commerciales précises, et des problèmes de classification tarifaire, ainsi que l'étiquetage, les aliments et drogues et autres aspects relatifs aux règlements non tarifaires.

L'EXPANSION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Le Groupe de l'expansion industrielle et commerciale (EIC) se compose d'un certain nombre de directions de secteurs industriels - auxquelles se joignent des groupes connexes - chargées, d'une part, de l'expansion industrielle et commerciale des industries canadiennes de fabrication et de transformation, et, d'autre part, de certaines industries de services dont la construction et les conseils techniques, la distribution et les transports. Le rôle principal du groupe est de fournir au ministère et au gouvernement les renseignements et les connaissances techniques sur les secteurs industriels qui leur permettront d'élaborer des politiques et de voir à l'efficacité des programmes et services destinés à favoriser l'innovation industrielle, les investissements, la productivité et la commercialisation des exportations.

En 1981-1982, les directions de l'EIC ont joué un rôle de tout premier plan dans le cadre de plusieurs initiatives gouvernementales importantes. Ainsi, les travaux sur les retombées industrielles et régionales de grands projets d'immobilisations ont débouché sur l'annonce, en août 1981, des objectifs et lignes directrices concernant les retombées industrielles, à l'intention des propriétaires et des promoteurs engagés dans des projets d'envergure, et sur la création, au sein du ministère, d'un Bureau des retombées industrielles et régionales pour faire en sorte que les fournisseurs canadiens aient des chances égales et entières de soutenir la concurrence étrangère.

La priorité accordée aux progrès de l'électronique, de même qu'à son application aux produits et procédés de fabrication canadiens, a suscité, en janvier 1982, l'annonce d'un programme triennal d'aide à l'accroissement de la productivité au moyen de techniques (AAPT), de 93 millions de dollars (soit 52,1 millions de dollars, auquel s'ajoute le Fonds spécial de l'électronique), lequel vise à promouvoir la fabrication et l'utilisation des produits électroniques.

En vertu d'une nouvelle politique destinée aux secteurs du textile et de l'habillement, on a annoncé, en juin 1981, l'établissement d'un programme quinquennal de 267 millions de dollars. Le programme prévoit la création de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) qui

sera chargé de coordonner les activités d'expansion industrielle, parmi lesquelles figurent l'adaptation des collectivités, ainsi que la mise en place, après négociation, de mesures commerciales d'appui.

Plusieurs initiatives ont été prises dans le secteur de l'automobile, dont la désignation de l'industrie des pièces d'automobile à titre de secteur industriel admissible à l'aide offerte dans le cadre du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM), l'application de restrictions aux exportations d'automobiles japonaises au Canada et la conclusion, avec la société Volkswagen, d'un accord d'entrée en franchise pour appuyer les nouveaux investissements qu'elle envisage d'effectuer au Canada.

Dans le secteur de l'aérospatiale, les travaux se sont poursuivis en ce qui a trait à la surveillance et à l'application de la disposition sur les retombées industrielles prévue aux termes du contrat signé avec la McDonnell Douglas et portant sur l'achat du nouveau chasseur canadien.

LA DIRECTION DES INDUSTRIES AÉROSPATIALE ET MARITIME

Le Directorat de l'industrie aérospatiale

Le secteur de l'aérospatiale a poursuivi son expansion au cours de 1981-1982, avec des ventes qui ont atteint des niveaux records, soit près de 3 milliards de dollars. Le nombre d'emplois a toutefois quelque peu diminué dans certaines régions.

L'industrie demeure surtout orientée vers les marchés internationaux d'exportation et elle renfloue ainsi largement la balance commerciale canadienne des produits manufacturés.

Le Directorat de l'industrie aérospatiale a mis sur pied et parrainé un certain nombre d'activités nouvelles dont la mise au point de l'aéronef léger triphibie à coussin d'air (LACTA), une mission en Pologne, ainsi qu'une étude visant à déterminer les possibilités de coopération industrielle, y compris une analyse des perspectives qu'offre la construction d'hélicoptères au Canada.

Pour ce qui est des programmes déjà en place, le financement des ventes aux termes du programme d'expansion des entreprises (PEE) a été élargi pour englober les activités relatives au DASH-8. une nouvelle phase d'exploitation de la technique utilisant les ailes soufflées, la mise au point de moteurs PT-6 et JT-15D plus puissants, le perfectionnement du moteur PT-6 et le lancement de la nouvelle série de moteurs PW-100. La surveillance des activités reliées aux projets déjà établis. tels ceux de l'avion Challenger, des produits spéciaux d'ingénierie et des réseaux aériens de reconnaissance militaire, s'est poursuivie, et de nouvelles dispositions ont été prises pour assurer, au niveau ministériel, la surveillance du programme DASH-8.

Les négociations se sont poursuivies dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pour étendre la franchise de droits sur les aéronefs et les pièces de moteur aux marchés d'outre-mer en vertu de l'Accord sur le commerce des aéronefs civils.

Le CP-140 Aurora, de la Lockheed, le CF-18, de la McDonnell Douglas et les achats, par Air Canada, d'aéronefs ont, notamment, fait l'objet, dans le cadre de marchés publics importants, de négociations pour veiller à ce que le secteur de l'aérospatiale bénéficie de retombées industrielles. En outre, deux nouveaux projets sont en cours de négociation : le programme de missile de défense aérienne à faible altitude et le programme de modification de la structure des ailes du C-130. Les méthodes de vérification et de contrôle ont été renforcées et étendues grâce à une automatisation plus poussée des méthodes de réclamation et d'autorisation relatives aux retombées industrielles.

Le directorat s'est vivement intéressé à analyser l'éventuelle participation de l'industrie canadienne à la mise au point et à la construction d'un aéronef pouvant transporter 150 passagers par les sociétés Airbus Industries, Boeing et McDonnell Douglas.

Dans le cadre du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD), on a atteint un nouveau record puisque, dans l'ensemble du secteur industriel, au titre de la recherche et du développement, de l'établissement de sources de fabrication ou de la modernisation d'installations, 130 projets ont reçu de l'aide.

Le Directorat de l'industrie maritime

En 1981-1982, le niveau d'activité des industries océaniques, ainsi que de la construction et de la réparation des navires, a été très inégal d'une région à l'autre du Canada, les provinces de l'Ouest et l'Ontario ayant eu des niveaux d'emploi élevés, alors que les provinces de l'Atlantique et le Québec connaissaient des ralentissements. Les commandes de nouveaux navires conventionnels ont été peu nombreuses et la plupart des contrats passés au cours de l'exercice avaient trait à l'exploitation des hydrocarbures au large des côtes (dans l'Atlantique et la mer de Beaufort). Les réparations et conversions de navires ont continué de représenter près du tiers de l'activité des chantiers navals.

Le niveau des ventes des fabricants de pièces de navire s'est pratiquement maintenu par rapport à l'exercice précédent. La forte concurrence étrangère, particulièrement dans le secteur de l'exploration du pétrole et du gaz au large des côtes, a empêché les ventes de croître dans certains cas, et réduit ainsi la marge bénéficiaire prévue. Les fabricants d'engins de pêche se sont montrés davantage intéressés à exporter aux États-Unis et généralement optimistes pour ce qui est des perspectives de vente dans ce pays. A cet égard, le programme d'aide aux constructeurs de navires (PACN) s'est poursuivi.

Le directorat a favorisé l'expansion du marché en assurant la présence du Canada, au moyen de stands, à l'Offshore Technology Conference (Conférence sur la technologie off-shore) de Houston (Texas), ainsi qu'aux expositions Offshore Europe d'Aberdeen (Ecosse) et Oceanology International de Brighton (Angleterre), et grâce à des stands d'information à plusieurs autres foires internationales.

En ce qui concerne les retombées industrielles des achats du gouvernement, le directorat a aidé au bureau du programme créé en vue de l'acquisition de la frégate canadienne de patrouille en assurant la gestion des activités reliées aux retombées industrielles.

LE PROGRAMME DES DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX CANADIENS

Les responsables du programme des débouchés commerciaux canadiens (PDCC), créé en octobre 1981, ont pris des mesures concrètes pour faire en sorte que le Canada accroisse, grâce à l'achat de produits fabriqués au pays, la part du marché canadien qu'il détient.

Ce programme vient compléter les activités entreprises par le Bureau des retombées industrielles et régionales et par les directions de secteurs industriels du ministère. Les responsables du programme ont entamé des pourparlers avec les associations commerciales pour les inviter à participer spontanément, avec leurs sociétés membres, à des programmes d'élaboration de politiques visant à encourager la substitution des importations par des produits fabriqués au Canada. Des initiatives d'envergure ont ainsi pu être prises avec l'appui des organismes du secteur public, de l'industrie des produits d'hygiène et de l'industrie pétrolière.

Le ministère et Approvisionnements et Services Canada se sont joints aux provinces pour mettre en place un programme qui incitera quelque 11 000 acheteurs du secteur public à donner la possibilité aux fabricants canadiens de leur présenter des soumissions.

Des pourparlers ont eu lieu avec des représentants de l'industrie pétrolière, qui ont, à la suite de ces entretiens, accepté d'examiner la possibilité d'acheter davantage de produits fabriqués au Canada. Cette industrie attache énormément d'importance à l'expansion des fournisseurs en raison des avantages économiques que présente le fait d'avoir des sources sûres d'approvisionnement au pays. Il est à prévoir que ce programme, sous la responsabilité de l'industrie pétrolière, prendra de l'envergure au cours du prochain exercice.

De même, sous les auspices de l'Association des fabricants canadiens de produits alimentaires, l'industrie alimentaire commence à préciser le genre de débouchés que son secteur peut offrir pour favoriser, à l'intention des manufacturiers canadiens, l'expansion du marché intérieur.

Les responsables du programme des débouchés miniers, instauré au cours de 1980-1981, ont présenté un contre-salon commercial qui a été couronné de succès. Depuis, l'industrie minière a établi, par l'entremise de comités permanents spéciaux, des liens plus étroits avec les fournisseurs. Ces nouvelles façons d'aborder les problèmes des fournisseurs et des acheteurs se révèlent encourageantes. Les résultats de cette première initiative en vue de créer un marché canadien plus vigoureux se sont, en effet, révélés utiles pour orienter les programmes en cours.

LA DIRECTION DES PRODUITS CHIMIQUES

En 1981-1982, l'industrie des produits chimiques a haussé de façon marquée son niveau de production et d'exportation, même si les conditions étaient plutôt défavorables dans la plupart des autres secteurs de l'économie. Toutefois, à la fin de l'exercice, les effets de la récession économique

ont amené une baisse du niveau d'activité dans ce secteur. En 1981, les livraisons de l'industrie des produits chimiques et des secteurs connexes avaient augmenté de plus de 2 milliards de dollars par rapport à l'année précédente, pour atteindre une somme globale de 19,2 milliards de dollars. Tous les secteurs ont affiché des augmentations, la plus forte provenant de la branche des produits chimiques industriels. Bien que la valeur des importations ait grimpé de 800 millions de dollars, celle des exportations a augmenté de plus de 1 milliard de dollars, de sorte que les exportations ont dépassé les importations de quelque 50 millions de dollars.

Les produits chimiques industriels

Des consultations ont été menées auprès des provinces et du secteur privé en vue de formuler une politique d'expansion de l'industrie pétrochimique. Un groupe d'étude interministériel a été mis sur pied pour examiner la disponibilité éventuelle et les coûts futurs des matières premières pétrochimiques.

La Direction des produits chimiques a pris part aux réunions du Groupe international d'étude du caoutchouc, à l'intérieur duquel les producteurs et les consommateurs de caoutchouc naturel et synthétique peuvent échanger des renseignements. Le Canada occupe le cinquième rang parmi les pays occidentaux pour la production du caoutchouc synthétique et le septième rang pour la consommation de caoutchouc tant synthétique que naturel.

Grâce à sa participation au conseil d'administration, la direction a continué de prendre part aux activités du Sulphur Development Institute of Canada (SUDIC), un organisme à but non lucratif qui encourage la recherche sur de nouvelles utilisations du soufre.

Une étude portant sur l'offre et la demande de lubrifiants au Canada pour la période de 1980-1985 a été achevée pendant l'exercice. D'après les résultats de cette étude, l'offre sera, chaque année, supérieure à la demande durant toute la période.

Les matières plastiques, le caoutchouc et les produits chimiques spéciaux

En 1981-1982, les exportations de produits en matière plastique ont continué d'augmenter pour afficher une hausse de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, les importations représentaient encore le tiers de la demande du marché intérieur. Deux missions, une à Detroit et l'autre à San Francisco, ont été organisées en vue

de promouvoir les ventes. En mars 1982, la division a effectué une étude de marché, en Australie et en Nouvelle-Zélande, sur les produits en matière plastique et elle se propose d'organiser une mission en vue d'en promouvoir les ventes. Des colloques sur les exportations, tenus en collaboration avec l'association industrielle et destinés à l'industrie de la transformation des matières plastiques, ont eu lieu à Montréal, à Winnipeq et à Vancouver.

Au cours de l'exercice, la direction a dirigé deux missions de coopération industrielle en Europe. Lors de la première mission, 10 chefs d'entreprise de l'industrie de l'extrusion des pellicules de matière plastique se sont rendus en France et en Allemagne de l'Ouest pour étudier sur place la technologie des pellicules et de l'emballage de matière plastique. La deuxième a, pour sa part, permis à neuf chefs d'entreprise de l'industrie du moulage par soufflage d'examiner de plus près les techniques utilisées au Royaume-Uni, en Italie, en Suisse et en Allemagne de l'Ouest.

En octobre 1981, la direction a organisé, à l'intention des fabricants de produits en caout-chouc industriel, une mission commerciale à Cuba, ce qui a permis d'accroître substantiellement les exportations dans ce pays.

Une analyse sectorielle de l'industrie des produits en caoutchouc industriel a été amorcée, tandis que l'on a achevé une étude de l'industrie des pesticides au Canada.

Les produits d'hygiène

La direction a coordonné la participation fédérale au Salon des débouchés industriels dans le domaine des fournitures et du matériel médicaux, lequel s'est tenu à Winnipeg en avril 1981. Le Salon a été organisé dans le cadre du programme fédéral-provincial visant à assurer aux producteurs canadiens une plus grande part du marché intérieur. A titre d'une autre contribution, la direction a aussi coordonné la publication, en février 1982, d'un répertoire des produits d'hygiène fabriqués au Canada. Ce répertoire a reçu un accueil favorable et il permettra, pour la première fois, aux décideurs et aux acheteurs de mieux connaître les produits qui sont fabriqués au pays.

Au cours de l'exercice, la direction a organisé des expositions de produits d'hygiène canadiens à Atlanta (Georgie) et au Centre canadien du commerce à Tôkyô.

Le personnel a amorcé les préparatifs pour l'International Conference on Medical Device Techonology (Conférence internationale sur la technologie du matériel médical) que le ministère parraine conjointement avec Santé et Bien-être social Canada et l'Association canadienne des fabricants de matériel médical. Cette conférence aura lieu à Toronto en décembre 1982.

DESIGN CANADA

Design Canada est chargé de promouvoir l'amélioration de l'esthétique industrielle et l'accroissement de la créativité au sein de l'industrie et des entreprises canadiennes. Les principales fonctions de Design Canada consistent à satisfaire aux exigences du Conseil national de l'esthétique industrielle et à appliquer les programmes du ministère axés sur la promotion de l'esthétique industrielle.

Voici quelques-unes de ses activités :

- subventionner, par l'intermédiaire d'accords relatifs au partage des coûts avec les provinces, les entreprises dans le cadre du programme de gestion de la mise au point des produits (PGMPP) en vue d'augmenter la capacité de production des entreprises canadiennes;
- organiser des colloques sur l'esthétique industrielle à l'intention des dessinateurs et des entreprises;
- offrir aux entreprises des services de consultation dans le domaine de l'esthétique industrielle;
- administrer un programme de bourses d'études destinées aux diplômés afin d'accroître la qualité de l'esthétique industrielle au Canada.

En 1981-1982, le PGMPP a permis d'aider plus de 250 entreprises à exploiter leurs moyens de production dans le domaine de l'esthétique et de créer ainsi 450 nouveaux emplois permanents. Les entreprises ont conçu des produits très variés dont, notamment, un tableau indicateur informatisé pour une galerie marchande, du matériel de pêche maritime, des machines agricoles et un submersible d'exploration téléquidé.

Une série de colloques, "Le design en emballage ", a été organisée dans plusieurs grands centres pour montrer à l'industrie de l'emballage comment l'esthétique industrielle peut aider à créer des méthodes d'emballage novatrices, efficaces et rentables. La direction a mis sur pied, en collaboration avec l'Office de tourisme

du Canada, les colloques "Tourisme, profitez du design ". Ces colloques montraient aux propriétaires et aux exploitants de centres touristiques comment, grâce à l'esthétique industrielle, ils peuvent accroître leur effficacité, attirer et satisfaire plus de visiteurs et, ainsi, devenir plus concurrentiels et accroître leurs bénéfices.

En avril 1981, la direction a tenu à Montréal le "Symposium sur le design D3", qui était organisé en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal et le Centre de recherche industrielle du Québec (CIRQ). Ce colloque traitait des avantages de l'utilisation de l'esthétique industrielle et des méthodes dans ce domaine. Les conférenciers et les participants venaient d'Allemagne, d'Italie, du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada.

Au cours de l'exercice, la direction a fourni des services de consultation d'esthétique industrielle aux entreprises, aux organismes, aux autres ministères fédéraux et aux gouvernements provinciaux.

Dans le cadre d'un concours, Design Canada a décerné 12 bourses d'études, au Canada et à l'étranger, à des étudiants en esthétique industrielle pour l'année scolaire 1981-1982.

Le Conseil national de l'esthétique industrielle a tenu trois séances plénières dans des villes du Canada. Design Canada a participé à plusieurs événements internationaux, notamment au congrès semestriel du Conseil international des sociétés de design industriel (CISDI), tenu à Helskinki (Finlande).

Le prix du président pour la gestion en esthétique industrielle pour 1982 a été décerné à la Northern Telecom limitée. Il a fallu étudier 260 demandes pour établir la liste des 10 finalistes. Ce prix ainsi que les prix d'excellence de Design Canada pour la conception de produits ont été présentés à Montréal lors d'une cérémonie organisée par cette même direction.

LA DIRECTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉLECTRONIQUE

La Direction de l'électricité et de l'électronique a contribué grandement à mettre en valeur le potentiel du Canada, tant au niveau national qu'international, dans ce secteur d'activité qui évolue rapidement. Collaborant étroitement avec l'industrie, la direction encourage les entreprises à avoir recours à la technologie de pointe, diffuse des renseignements et participe à d'autres

activités en matière de commercialisation et de planification de mesures législatives. Les sections suivantes offrent un aperçu général des réalisations de la direction au cours de 1981-1982.

L'élaboration de la politique et de la stratégie

La direction a lancé, en janvier 1982, le programme d'aide à l'accroissement de la productivité au moyen de techniques (AAPT). Ce programme a pour but d'accroître la capacité des fournisseurs canadiens des secteurs de l'électronique et de la machinerie et de favoriser l'application et l'utilisation des nouvelles techniques électroniques, en ce qui a trait aux produits et aux procédés de fabrication, dans tous les secteurs industriels. Le budget du programme s'élève à 93 millions de dollars (soit 52,1 millions de dollars, auquel s'ajoute le Fonds spécial de l'électronique) et il porte sur une période de trois ans.

Un rapport sur la transmigration des données et sur l'utilisation de la téléinformatique dans les sociétés multinationales a été préparé à l'intention du Groupe d'étude interministériel sur la transmigration des données. Conçue en étroite collaboration avec les associations industrielles, cette recherche s'appuyait sur les renseignements tirés d'entrevues menées auprès de certaines des principales entreprises multinationales exploitées au Canada, aínsi que sur des questionnaires remplis par ces dernières.

La micro-électronique et les instruments

Dans le cadre du programme AAPT, des centres de technologie avancée en matière d'applications industrielles de la micro-électronique ont été créés en collaboration avec des universités situées un peu partout au Canada. Ces centres visent, en particulier, à répondre aux questions des entreprises canadiennes sur l'utilisation de la micro-électronique et à leur fournir des services techniques. De tels centres se trouvent à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université de l'Alberta, à l'Université du Manitoba, à l'Université de Toronto et à l'Université de Sherbrooke. On envisage actuellement d'en établir d'autres dans les provinces de l'Atlantique.

Le budget initial du ministère à cette fin se chiffre à un million de dollars et porte sur une période de cinq ans, après laquelle les centres devraient être financièrement autonomes. La principale tâche de ces centres est de fournir, aux entreprises industrielles, des services techniques dans le domaine des applications de la micro-électronique à la conception de produits ou aux procédés de fabrication.

Ces centres serviront, en outre, à transmettre à l'industrie, dans chaque région, des renseignements sur la micro-électronique et ses applications. On s'attend que les centres offriront des cours et des programmes de formation, fourniront des installations à l'industrie de la région et qu'ils assureront le transfert de la technologie micro-électronique aux entreprises qui demandent leur aide.

Le traitement de l'information et l'informatique

Les sommes engagées au titre des nouveaux plans de développement approuvés dans le cadre du programme d'expansion des entreprises (PEE) et du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD) ont atteint, pour ce qui est de la participation du secteur public, 32,5 millions de dollars. Ces crédits comprennent une contribution de 17 millions de dollars versée à la Control Data Corporation pour mettre au point un super mini-ordinateur et une autre contribution accordée à la Mitel Corporation pour mettre au point le central privé automatique SX-2000. Certains produits issus de ces projets sont essentiels à la croissance de l'industrie de la bureautique.

Le personnel de la division a pris part aux travaux de 32 comités d'examen des achats et a participé à l'élaboration de lignes directrices sur le recours aux marchés publics pour favoriser la croissance du secteur canadien de l'informatique. Grâce aux activités de ces comités, plusieurs projets d'envergure ont été mis sur pied au Canada, notamment un centre de recherche et de développement de 17,5 millions de dollars et un centre de conception de logiciel de 25 millions de dollars.

La division a monté les stands canadiens pour deux grandes expositions commerciales d'informatique. soit la National Computer Conference (Conférence nationale de l'informatique), à Chicago, et le Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau (SICOB), à Paris, et elle a aussi accueilli une mission belge d'importateurs et de distributeurs. En collaboration avec un grand éditeur canadien, le personnel de la division a dressé un nouveau répertoire des exportateurs canadiens, Canada in the World of Computing, qui a été diffusé dans tous les bureaux des déléqués commerciaux. La division a aidé plusieurs petites et moyennes entreprises à rechercher des débouchés pour leurs produits et elle a collaboré avec plusieurs firmes

multinationales pour trouver des fournisseurs canadiens.

Dans le cadre de ses activités régulières, la division met constamment à jour un profil de l'industrie canadienne de l'informatique et du matériel de bureau, et elle participe à des projets visant à promouvoir sa croissance. La poursuite de tels efforts revêt une importance capitale, car le déficit commercial pour les ordinateurs et le matériel de bureau augmente rapidement : il a atteint 1,8 milliard de dollars en 1981-1982. Le programme de mise en oeuvre des systèmes de communication pour les bureaux, entrepris conjointement par le ministère et par le ministère des Communications, a, lui aussi, pour objet l'étude des applications des nouvelles technologies.

Les produits de consommation (gros appareils et appareils portatifs)

La division a élaboré, en collaboration avec l'industrie, un nouveau programme de remise de droits et de tarifs douaniers, portant sur la période commençant le 1^{er} janvier 1982, pour le secteur de la télévision. Le programme d'aide à la réorganisation de certaines industries (PARCI) englobe dorénavant l'industrie des gros appareils; 15 millions de dollars y ont été affectés pour les deux prochaines années afin de favoriser la réalisation des plans d'investissement des entreprises de ce secteur. De telles mesures ont été prises pour moderniser, automatiser et renforcer les installations de production déjà en place, et pour améliorer ainsi sensiblement la productivité. La division a concentré davantage ses ressources dans les programmes de commercialisation et de promotion des exportations, notamment en effectuant des études de marché et en participant à la foire commerciale internationale " Domo Technica ", tenue à Cologne (Allemagne de l'Ouest). Au cours de l'exercice, la division a entrepris un examen exhaustif des programmes qui pourraient être utilisés pour soutenir l'industrie des appareils portatifs. La consultation auprès de l'industrie à ce sujet se poursuit.

Les télécommunications

Au cours de l'exercice, on a continué à offrir, dans le cadre du PPIMD et du PEE, une aide considérable à l'industrie des télécommunications. Les télécommunications demeurent un secteur dynamique de la technologie de pointe qui a recours aux programmes de recherche et de développement, ainsi qu'au programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

Dans le cadre des efforts déployés par le qouvernement en vue d'accroître les exportations canadiennes au Japon, qui constitue un marché complexe, deux missions commerciales se sont rendues dans ce pays pour y étudier les perspectives qui s'offrent dans le domaine des télécommunications. En ce qui a trait au marché spatial, les activités de commercialisation mises en oeuvre au cours de l'exercice ont surtout été axées sur l'Australie, le Mexique, le Brésil et le Proche-Orient. Divers documents relatifs à la politique spatiale ont été préparés en collaboration avec le ministère des Communications et avec le ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. On a, en outre, pour ce qui est de Télidon et des systèmes de télétexte, entrepris certaines activités en matière de politique et d'aide industrielle.

Le sous-secteur industriel canadien des fibres optiques a, pour sa part, bénéficié d'une aide accrue au cours de l'exercice, et on a favorisé la participation de certaines sociétés de téléphone - par exemple, celle du gouvernement albertain - à des projets d'exportation. En outre, on a soutenu plusieurs projets de commercialisation particuliers touchant les télécommunications sur tous les continents.

Enfin, l'industrie du Télidon a su tirer parti de l'aide qui lui offraient tant des comités industriels et intergouvernementaux que des programmes particuliers - par exemple, le programme de stimulation de l'investissement industriel et le programme d'expansion des entreprises - et de sa participation à la foire commerciale de Londres. Le succès qu'ont connu les exportations canadiennes en Allemagne (Siemens) et aux États-Unis (Times Mirror), de même que l'adoption par l'AT&T, à titre de norme pour son propre vidéotex, du mode de présentation Télidon en 1981, a permis de mieux faire face à la forte concurrence internationale qu'exercent le Royaume-Uni (Prestel) et la France (Antiope).

L'avionique et l'électronique de défense

Les résultats obtenus au cours de l'exercice dans le secteur de l'avionique et de l'électronique de défense ont été impressionnants. Les exportations aux États-Unis ont atteint 345 millions de dollars et celles destinées aux pays d'outre-mer, 87 millions de dollars. Pour le dernier trimestre seulement, les exportations se sont chiffrées à plus de 200 millions de dollars, indiquant ainsi une tendance à la hausse.

En 1981-1982, dans le cadre du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD), 33 millions de dollars ont été affectés à ce secteur, ce qui a notamment permis de terminer le programme du système de guidage inertiel de missiles (5 millions de dollars) et d'amorcer le projet du gyromètre laser (8 millions de dollars).

Au chapitre des retombées industrielles, les activités se sont poursuivies, et la division a affecté des agents aux bureaux chargés d'exécuter le programme CF-18 Hornet, le programme de la frégate canadienne de patrouille et le programme de modernisation des installations radar. On prévoit beaucoup plus d'activités dans ce domaine au cours des prochaines années.

Parmi les nombreux projets dont s'est occupée la division au cours de l'exercice, l'un des plus prometteurs est celui des écrans de visualisation plats à semi-conducteurs avec matrice multimode. En octobre 1981, le fabricant, la Litton Systems Canada, a fait une percée commerciale remarquable, puisque la General Dynamics lui a passé une première commande de 9,5 millions de dollars, en vertu de laquelle elle devra produire 390 écrans de visualisation pour l'avion F-16.

La division a aussi pris part à la mise au point de matériels électroniques - par exemple, le tellurure de cadmium et de mercure et l'arséniure de gallium - qui permettront éventuellement au Canada d'avoir des détecteurs à infrarouge et des transistors à effet de champ à l'arséniure de gallium.

L'énergie électrique

La Division de l'énergie électrique a continué de collaborer étroitement avec l'industrie de l'électricité afin de la rendre plus concurrentielle tant au pays qu'à l'étranger. Durant l'exercice, la division a eu recours au programme d'expansion des entreprises dans le cadre de plusieurs nouveaux projets en vue de mettre au point des produits à technique de pointe canadiens tout à fait particuliers — notamment du matériel spécial de production, de transmission et de distribution de l'électricité. En outre, le PPIMD a permis de soutenir la mise au point d'un moteur sous-fractionnaire destiné aux marchés militaires.

En mettant en application les politiques du ministère, et forte d'une étroite collaboration avec l'Agence d'examen de l'investissement étranger, la division a poursuivi ses efforts en vue d'augmenter l'efficacité du contrôle canadien des activités des entreprises de fabrication d'appareils électriques au pays. L'industrie des transformateurs a réussi un tour de force dans ce domaine, puisque la Federal Pioneer Limited, de Toronto, est parvenue à contrôler les activités de commercialisation des principales usines d'un

autre pays en acquérant la Reliance Electric Company, de Cleveland (Ohio).

La division a continué de collaborer étroitement avec l'industrie en vue de maximiser le contenu canadien des services publics qui sont vendus au pays. On a également achevé la préparation de profils et de stratégies pour les industries de commandes électriques de moteurs industriels et de commandes à vitesse réglable.

Durant l'exercice, la division s'est efforcée de promouvoir, au sein de l'industrie de l'électricité, l'objectif d'autonomie énergétique du programme énergétique national. Plusieurs projets, qui permettront d'économiser sensiblement l'énergie, ont été réalisés par l'intermédiaire du programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle. On a, en outre, apporté de l'aide industrielle et commerciale aux technologies de remplacement de l'énergie, y compris les centrales hydrauliques de basse chute, les microcentrales hydro-électriques, les aérogénérateurs, la production d'hydrogène et ses applications, ainsi que les photopiles solaires.

La division a aussi grandement contribué à l'expansion des marchés d'exportation. Les spécialistes en électricité du ministère ont participé à des missions de repérage de marchés en Australie et en Inde. Ainsi, une mission industrielle canadienne, qui s'est rendue en Australie, a repéré de nouveaux débouchés pour le secteur canadien de l'énergie électrique et, un peu plus tard au cours de l'exercice, c'étaient des représentants des services publics australiens qui venaient visiter des entreprises canadiennes. De tels échanges ont permis d'accroître les ventes de produits électriques à l'Australie. La division a aussi parrainé d'autres missions commerciales dont des groupes d'acheteurs venus de Cuba, des États-Unis et de l'Islande. La revue Electricité Canada a été remaniée et considérablement élargie, de sorte que les acheteurs étrangers peuvent dorénavant y trouver les noms d'entreprises et de produits canadiens.

Les pays en développement, surtout en Asie et en Amérique du Sud, entreprennent actuellement des projets de développement de grande envergure dans le domaine de l'énergie électrique. Grâce à la collaboration des délégués commerciaux envoyés dans ces pays, il a été possible d'y repérer plusieurs débouchés dont le nombre ne fait que croître.

La division a aussi continué d'offrir des services d'experts-conseils, surtout en ce qui a trait aux nouvelles initiatives du ministère, dont notamment celles qui relèvent du Bureau des retombées industrielles et régionales. Au cours de l'exercice, des efforts considérables ont été déployés en vue de définir les projets de grande envergure qu'il a été prévu ou décidé d'exécuter dans le secteur de l'énergie électrique avant la fin du siècle.

LA DIRECTION DE L'ALIMENTATION (AGRICULTURE, PÉCHES ET PRODUITS ALIMENTAIRES)

L'industrie de l'alimentation, qui est l'une des industries les plus grandes et les plus diversifiées du Canada, constitue un secteur industriel important dans chacune des provinces. La Direction de l'alimentation a, par conséquent, participé à une vaste gamme d'activités d'expansion industrielle et commerciale. Puisque la croissance des exportations revêt, depuis quelques années, de plus en plus d'importance, et que la demande intérieure a diminué à cause de certains facteurs démographiques, la direction a continué de mettre l'accent sur la promotion des exportations. Elle a ainsi parrainé la venue de 81 acheteurs et de 6 missions commerciales, de même que l'envoi de 5 missions à l'étranger, et subventionné 18 campagnes de promotion commerciale. En outre, 13 entreprises de transformation des aliments ont reçu, dans le cadre du programme d'expansion des entreprises (PEE), une aide financière se chiffrant à 7,2 millions de dollars.

La direction a amélioré et modifié ses programmes visant l'expansion du commerce international et mis sur pied, à l'automne de 1981, le programme de développement des marchés d'exportation (PDME) pour le secteur de l'alimentation. Fondé sur les travaux de l'ancienne section R du PDME, ce programme offre des formes d'aide diverses et souples pour l'expansion des activités d'exportation dans le secteur. Le PDME du secteur de l'alimentation englobe toutes les activités habituelles des diverses sections du PDME, ainsi qu'une série spéciale d'activités qui visent à répondre, de façon tout à fait particulière, aux besoins relevant de l'expansion des exportations du secteur de l'agriculture, des pêches et des produits alimentaires. Au nombre de ces activités particulières, qui sont très diversifiées, figurent des livraisons d'essai, l'envoi de représentants outre-mer et des essais relatifs à l'alimentation des animaux; l'aide accordée aux premières livraisons de poisson canadien en Afrique et en Australie, ainsi que le soutien apporté à l'acquisition de certains biens d'équipement spéciaux nécessaires à l'expansion

des marchés d'exportation, ne représente qu'une des initiatives de cette nature qui ont été entreprises jusqu'à présent. On a également, pour ce secteur, rempli un grand nombre de types d'activités traditionnelles comme la recherche de débouchés et la participation à des expositions de bétail à l'étranger. Depuis l'instauration du PDME du secteur de l'alimentation, on a autorisé l'affectation d'une somme totale de 700 000 \$ au titre des projets.

La direction a eu recours au programme d'expansion des entreprises pour continuer de satisfaire aux besoins du secteur en matière d'expansion industrielle. Les activités ont surtout porté sur la mise au point des produits et procédés, sur l'accroissement de la productivité et sur la restructuration des entreprises. L'aide à l'innovation touchait diverses sphères d'activité, telles la biomasse et la transplantation d'embryons de bestiaux. La conjoncture économique actuelle amène plusieurs sociétés à étudier les possibilités qui leur sont offertes par le PEE au chapitre de l'accroissement de la productivité et de la restructuration de l'exploitation des entreprises. Ainsi, en raison de la situation critique des pêches sur la côte Est, plusieurs garanties de prêts ont été approuvées pour faciliter la restructuration des activités de transformation du poisson. La direction a. en outre, activement cherché à aider les sociétés de ce secteur qui désiraient mettre sur pied ou agrandir des établissements de transformation dans les régions désignées en vertu du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM). Elle a ainsi, entre autres, permis à certaines entreprises des industries de la pêche, du conditionnement de la viande et des boissons d'accroître leur capital et de réaliser des études de faisabilité.

En plus d'étudier les demandes d'aide en provenance du secteur et de gérer les activités entreprises aux termes des programmes susmentionnés, la direction a participé à l'évaluation de programmes qui intéressent l'industrie mais qui ne relèvent pas du ministère, dont le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures et le programme de propositions spontanées.

Les produits végétaux

Dans le cadre du programme des foires et missions commerciales, des délégations techniques du Brésil, du Maroc et de la Yougoslavie, spécialisées dans les pommes de terre de semence, ont été invitées à venir étudier sur place les possibilités qu'offre le Canada à titre de fournisseur fiable de semence de qualité. Ces trois pays pourraient éventuellement constituer de

nouveaux marchés pour les pommes de terre de semence canadiennes.

Le personnel de la direction a aussi collaboré étroitement tant avec les représentants de l'industrie qu'avec les délégués commerciaux en poste au Brésil pour que les producteurs canadiens de pommes de terre à chair jaune puissent pénétrer le marché brésilien. Ces initiatives ont amené les autorités brésiliennes à établir des contingents d'importation et une première livraison commerciale de pommes de terre canadiennes à chair jaune a été effectuée en janvier 1982.

La direction a participé activement aux négociations avec la Communauté économique européenne (CEE), ce qui a permis d'ouvrir à nouveau le marché italien aux pommes de terre de semence canadiennes. Elle poursuit, en outre, actuellement ses pourparlers en vue d'assurer aux producteurs canadiens, lorsqu'on aura établi une certification et des normes phytosanitaires réciproquement acceptables, l'accès en permanence au marché de la CEE. Les résultats de ces discussions auront une incidence importante sur les exportations de pommes de terre de semence canadiennes sur divers marchés du bassin méditerranéen.

Le Canada peut dorénavant exporter des cerises fraîches canadiennes sur le marché japonais. Jusqu'à maintenant, les Japonais interdisaient les importations canadiennes de ce produit pour éviter que le ver de la fausse-teigne n'entre dans leur pays. Toutefois, l'établissement de méthodes de fumigation acceptables pour le Japon, la visite d'un spécialiste des services phytosanitaires japonais au Canada et d'autres discussions bilatérales ont amené la levée de l'interdiction.

Par suite d'une visite au Canada parrainée par le ministère, une revue très connue du Royaume-Uni, spécialisée dans le domaine des fruits, a publié une série d'articles sur les possibilités qu'offre le Canada en matière de production et d'exportation de pommes de qualité.

Grâce à l'aide de la Division des produits végétaux et de l'ambassade canadienne à Pékin, l'Alberta Wheat Pool a réussi à vendre, pour la première fois, des grains d'orge de maltage à la Chine. La demande de bière augmente énormément parmi la jeune population chinoise et si cette première livraison de grains donnait le rendement escompté dans les conditions de croissance propres à la Chine, des ventes substantielles pourraient être réalisées.

Le Canada a négocié au cours de l'exercice une première vente substantielle de tabac séché à l'air chaud en Egypte. Les bases de cette vente ont été établies par une mission de représentants du secteur du tabac, parrainée par le ministère, qui s'était rendue dans ce pays il y a plusieurs années. La demande de tabac à cigarette augmente rapidement en Égypte, tant au niveau de la consommation nationale qu'à celui des exportations. On s'attend que l'Égypte deviendra un important marché permanent pour le tabac en feuilles canadien.

Les produits d'origine animale

La promotion des exportations de bovins, de porcs, de semence et d'embryons s'est poursuivie au même rythme qu'à celui des années précédentes. Des expositions ont été organisées au Salon international de l'agriculture, à Paris, à l'exposition Royal Highland, à Édimbourg (Écosse). à l'exposition Royal Easter, à Sydney (Australie), et au Salon agricole des bestiaux de Curitiba (Brésil). En outre, une mission commerciale de la République dominicaine, formée de représentants du secteur de l'élevage du porc, est venue au Canada. Enfin, de nombreux acheteurs, en provenance de divers pays, sont entrés en contact avec des producteurs et des exportateurs canadiens de bétail, ce qui a permis de réaliser d'importantes ventes de bovins et de semence.

Le ministère a organisé et dirigé en Europe une mission technique de représentants du secteur des produits laitiers. Cette mission a ainsi pu étudier sur place des techniques de commercialisation et de mise au point des produits laitiers. Par suite de cette visite, de nouveaux produits laitiers pourront probablement être mis au point et vendus au Canada au grand avantage de l'industrie et des consommateurs.

Les efforts déployés par le ministère ont permis de vendre du boeuf de haute qualité au Japon et à la CEE. Le Japon et les États-Unis demeurent nos principaux marchés pour le porc, et le ministère a aidé et encouragé les exportateurs à développer davantage ces marchés. De nombreuses demandes de renseignements, de nature commerciale, sur les sous-produits de la viande, sur la volaille congelée et sur les produits avicoles, les oeufs et les volailles d'élevage ont été reçues et transmises aux représentants de l'industrie.

On a aidé à promouvoir les ventes de peaux brutes canadiennes en participant à l'International Fur Fair (Salon international de la fourrure), à New York, et en envoyant une mission à Hong-kong et au Japon. Les acheteurs de Hong-kong se sont vivement intéressés aux produits canadiens et des ventes importantes ont, par la suite, été réalisées.

Les produits d'épicerie

Les principales sphères d'activité concernant les marchés de produits d'épicerie sont demeurées les mêmes que celles de l'exercice précédent. Diverses campagnes de promotion ont été organisées en Europe, aux États-Unis et au Japon. Le ministère a innové, en participant à la Foodex de Tôkyô, puisque 5 associations canadiennes y ont assisté au nom de leurs membres : l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires, l'Association canadienne des distillateurs. le Conseil national de l'industrie laitière du Canada, le Conseil des viandes du Canada (en collaboration avec le Conseil canadien du porc et la Canadian Cattlemen Association) et le Conseil des pêches du Canada (qui englobe l'Association canadienne des exportateurs de poisson et la British Columbia Seafood Exporters Association). La Foodex a attiré 100 000 visiteurs commerciaux du Japon et du Sud-Est asiatique. Outre cette percée commerciale, une mission, regroupant des chefs d'association, s'est rendue au Japon et à Hong-kong pour étudier sur place les possibilités de commercialisation des produits. Cette mission était dirigée par le directeur général de la Direction de l'alimentation et elle comprenait des hauts fonctionnaires d'Agriculture Canada et du ministère des Pêches et des Océans.

Le Canada a aussi participé, à l'échelle mondiale, à deux expositions de produits alimentaires, soit Anuga 81, à Cologne (Allemagne de l'Ouest), et l'exposition du Food Marketing Institute, à Dallas (Texas). Ces expositions prestigieuses ont permis à plus de 60 entreprises canadiennes de transformation des aliments d'exposer leurs produits, d'établir des contacts dans le milieu international et de réaliser des ventes.

Des foires solos de denrées alimentaires et de boissons ont eu lieu aux États-Unis; elles visaient surtout les villes du marché frontalier, c'est-à-dire Buffalo, Cleveland, Albany, Portland et Minneapolis. Ces foires ont permis aux entreprises de transformation de chacune des provinces de tirer profit du potentiel qu'offrent les centres américains qui se trouvent à leur frontière, lesquels peuvent être bien desservis par plusieurs entreprises canadiennes de taille modeste.

Comme au cours des exercices précédents, un spécialiste industriel a participé à toutes les réunions concernant les accords internationaux sur les produits de base (cacao, sucre et café).

Les produits des pêches

En 1981-1982, la Division des produits des pêches a coordonné la participation de l'industrie de la pêche à plusieura missions et expositions, ou à des projets de promotion commerciale. Au nombre de ces activités figuraient une mission en Australie et en Nouvelle-Zélande, en novembre 1981, et une mission de vente, en février 1982, en Egypte, au Koweit, en Arabie saoudite et en Israël, ainsi que la visite au Canada, en septembre 1981, de missions d'acheteurs du Sud-Est asiatique, de la Grèce, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. L'exposition canadienne parrainée par le ministère, qui fut présentée lors du National Restaurant Hotel-Motel Show (NRA) de Chicago, qui a eu lieu du 16 au 20 mai 1981, constitue l'une des activités marquantes de l'exercice dans ce domaine. L'accueil qui lui a été réservé a été très favorable, ce qui a engendré de nouvelles possibilités commerciales. Les sociétéa de transformation des produits des pêches étaient bien représentées dans les expositions canadiennes, parrainées par le ministère, qui ont été mises sur pied lors des salons internationaux de produits alimentaires. Quinze de ces sociétés ont participé à l'exposition Anuga 81 de Cologne, où elles ont réalisé des ventes de quelque 15 millions de dollars.

Les activités de promotion axées sur le consommateur qui ont été organisées au cours de l'exercice comprenaient dea promotiona dans les magasins (par exemple, celle de la chaîne Seiyu, à Tôkyô) et dea programmes de commercialisation collective (par exemple, celui de Chicago, du 1er au 13 février 1982). La promotion à Chicago visait à inciter les établissements de vente au détail et de distribution, les commerçants inatitutionnela et le consommateur à acheter plus de poisson canadien. On a préparé, à cette occasion, d'une part, du matériel de publicité sur le lieu de vente, et, d'autre part, de la publicité dans la presse et à la radio, des recueils de recettes et des napperons. Ces dernières activités de promotion ont remplacé la participation du Canada à la promotion organisée par la North Atlantic Seafood Association.

Même si les exportations totales de produits canadiens des pêches ont augmenté, passant de 1,276 milliard de dollars en 1980 à 1,520 milliard en 1981, l'industrie canadienne de la pêche fait actuellement face à de graves difficultés économiques à cause de la diminution de la marge coût/prix attribuable à l'affaissement des marchés, des désavantages que présente le taux de change, de la hausse des frais d'exploitation, de l'obsolescence de la technique utilisée et du

mauvais agencement des produits offerts par les entreprises. Ce problème a été confié au groupe d'étude sur les pêches dans l'Atlantique formé récemment. La division a participé activement aux activités de commercialisation internationale du groupe d'étude. Du fait dea difficultés économiques que connaît l'industrie, la division a aussi participé étroitement à l'analyse des demandes de prêts en vue de faciliter la restructuration de l'industrie, notamment dans le cadre du programme d'expansion des entreprises.

La division a aidé l'industrie à financer la mise en oeuvre de plusieurs mesures destinées à développer le marché et prises en vertu du programme de développement des marchés d'exportation. La subvention accordée à un consortium de Terre-Neuve pour accroître les exportations de maquereau au Nigeria, ce qui augmenterait la transformation d'une espèce canadienne sous-exploitée, s'inscrivait dans le cadre de telles initiatives.

Au cours de l'exercice, la division a aussi collaboré étroitement avec le ministère des Pêches et des Océans lors de la négociation d'accords bilatéraux sur les pêches.

LE BUREAU DE LA COMMERCIALISATION DES CÉRÉALES

Le Bureau de la commercialisation des céréales a élargi le champ de ses activitéa dans tous les secteurs en 1981-1982. Les exportations des céréales et oléagineux d'importance, de même que celles de leurs produits, sont passées de 5,2 milliards de dollars en 1980 à 5,9 milliards de dollars en 1981.

Les exportations des principales céréales et de leurs produits ont atteint les niveaux suivants en 1981 :

- blé: 15,5 millions de t (3,7 milliards de dollars);
- orge: 4,8 milliona de t (843 millions de dollara);
- maïs: 1,2 million de t (218 millions de dollars);
- seigle: 450 000 t (96 millions de dollars);
- . avoine: 80 000 t (10 millions de dollars);
- farine de blé : 533 000 t (évaluées à 219 millions de dollars);

principaux oléagineux et produits:
 2,7 millions de tonnes (985 millions de dollars), comparativement à 2,5 millions de tonnes en 1980.

Le bureau a parrainé deux missions de visiteurs et sept colloques techniques dans des pays actuellement importateurs ou qui pourraient le devenir. Il a fourni de l'information aux entreprises canadiennes qui envisageaient de visiter les pays qui représentent des marchés éventuels. Au nombre des réalisations marquantes de l'exercice figuraient un accord à long terme avec l'U.R.S.S.. négocié par la Commission canadienne du blé, pour la vente d'au moins 25 millions de tonnes entre août 1981 et juillet 1986 ainsi qu'un marché d'huile de canola conclu avec l'Algérie. Dans le but d'assurer une coopération soutenue, des pourparlers ont été entamés avec les principaux pays exportateurs de céréales en vue d'examiner l'évolution du commerce international.

La capacité de traitement du canola a continué de s'accroître grâce à l'agrandissement des installations déjà en place et à la construction de nouveaux établissements. Au Manitoba, une nouvelle usine de broyage, d'une capacité quotidienne de 600 tonnes, ouvrira ses portes en octobre 1982, tandis qu'une autre, de même capacité, devrait être mise en exploitation au début de 1983 dans l'est du Canada. Le broyage des oléagineux a représenté près de 1,93 million de tonnes d'huile.

Les paiements versés aux producteurs, dans le cadre du programme des paiements anticipés pour les céréales des Prairies, ont atteint un niveau record de 344 millions de dollars, soit presque trois fois celui de l'année précédente. Étant donné les taux d'intérêt élevés et les montants records avancés, les coûts en intérêts pour l'État ont atteint 12,7 millions de dollars, comparativement à 2,7 millions de dollars pendant l'année précédente.

L'usine pilote de la POS Pilot Plant Corporation, qui procède au traitement des protéines, des huiles et de l'amidon, a mis au point une nouvelle technique devant se révéler fort utile à l'industrie canadienne de la transformation des oléagineux, puisqu'elle permettra aux entreprises de ce secteur de raffiner davantage leur produit à des coûts inférieurs à la normale. Pour ses frais d'exploitation, la société a reçu du gouvernement une aide financière de 600 000 \$.

Au cours de l'exercice, l'Institut international du Canada pour le grain a offert 15 cours dont huit s'adressaient à des participants étrangers et sept, à des Canadiens. Ces programmes internationaux sont tous conçus et exécutés dans le cadre des plans canadiens d'expansion des marchés de l'industrie des céréales et des oléagineux. L'institut est financé conjointement par le MIC et par la Commission canadienne du blé.

Le 8ureau de la commercialisation des céréales a parrainé des missions axées sur les oléagineux, venues du Mexique et de la République populaire chinoise, ainsi que des colloques techniques qui ont été tenus en Inde, au Pâkistân, au Venezuela, au Chili, en Roumanie, en Yougoslavie et au Japon. Menées conjointement avec les colloques au Japon. des consultations annuelles ont eu lieu à Tôkyô entre des représentants de l'industrie et des gouvernements canadien et japonais. Au nom de trois broyeurs de canola de l'Ouest, la Corporation commerciale canadienne a conclu, avec l'organisme d'achat algérien ONACO, un marché en vertu duquel on pourrait fournir jusqu'à 96 000 tonnes d'huile de canola, soit, selon les évaluations, des ventes de quelque 66 millions de dollars. C'est grâce aux efforts de promotion commerciale et aux colloques techniques tenus par le bureau que ce contrat a pu être ratifié.

L'Administration chargée de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest a signalé que les recettes brutes des ventes de céréales des Prairies, admissibles pour l'année 1981, s'élèvent à plus de 6,2 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,5 milliard de dollars (32 %) par rapport à celles de l'année précédente. Du fait de cette hausse des recettes brutes, aucun versement n'était censé être effectué à même le fonds en 1981. Conformément à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, le ministère contribue au fonds lorsque la valeur des recettes brutes le justifie.

Depuis décembre 1976, le ministère aide l'industrie de la transformation du canola de l'Ouest canadien à s'adapter aux tarifs minimaux compensatoires de transport ferroviaire pour l'huile et la farine de canola. L'aide financière accordée aux termes de ce programme, qui prendra fin le 31 mars 1983, ne peut dépasser 3 millions de dollars par année.

Grâce à l'aide du programme de développement des marchés d'exportation (PDME), les données techniques sur l'huile et la farine de canola ont été mises à jour et traduites en espagnol, en allemand, en chinois et en japonais. En outre, en vertu du même programme, un expert canadien en raffinage de l'huile s'est rendu au Pâkistân pour fournir une aide technique dans le domaine du raffinage de l'huile de canola utilisée comme venaspate.

LA DIRECTION DE LA MACHINERIE

La Direction de la machinerie a offert, en 1981-1982, un programme élargi d'aide financière pour les entreprises engagées dans la mise au point de nouveaux produits, l'innovation et la commercialisation des exportations. Elle a accru le niveau d'aide qu'elle accorde aux sociétés pour la recherche de nouveaux débouchés sur les marchés tant intérieurs qu'extérieurs et a procédé à l'analyse et à l'élaboration de politiques d'industries particulières. Du fait de la détérioration du marché dans plusieurs secteurs de la production, on a fait davantage appel aux ressources de la direction pour aider à résoudre les problèmes d'adaptation que connaissent plusieurs grandes entreprises de l'industrie.

L'industrie canadienne de la machinerie comprend environ 2 000 firmes employant 142 000 personnes, qui produisent un large éventail de machines et de matériel destinés aux industries de la transformation des ressources, de la fabrication et des services. Au cours de l'exercice, la production de l'industrie de la machinerie a été évaluée à 10,6 milliards de dollars dont 4,2 milliards de dollars en ventes à l'exportation. Le marché intérieur de la machinerie a, pour sa part, atteint 19 milliards de dollars en 1981-1982, les entreprises canadiennes du matériel y contribuant pour 6,4 milliards de dollars (34 %) et les importations représentant 12,3 milliards de dollars (66 %).

Alors que, depuis 1970, la production de l'industrie s'est accrue à un taux annuel moyen de 13 %, elle n'a que fort peu augmenté entre 1980-1981 et 1981-1982 en raison de la réduction soudaine des investissements en capital par maintes industries utilisatrices et du fléchissement des marchés des machines agricoles, du matériel de construction et d'exploitation forestière. De nouvelles baisses s'annoncent pour 1982-1983, du fait que l'industrie est touchée de plus en plus sérieusement par la récession économique générale et prolongée et que ses carnets de commandes sont vides alors qu'ils s'étaient remplis à la suite des fortes dépenses en investissement productif effectuées au cours des trois années précédentes.

Les sections suivantes offrent un aperçu des principales sphères d'activité de la Direction de la machinerie en 1981-1982.

L'administration du programme de la machinerie

L'administration du programme de la machinerie est demeurée une activité importante de la direction au cours de l'exercice. Le programme est conçu pour stimuler l'expansion industrielle et il comporte le double objectif suivant :

- encourager les fabricants de machines à tirer le maximum d'avantages des dispositions tarifaires;
- aider les utilisateurs de machines à acheter du matériel de production perfectionné au prix le plus bas possible, grâce à des remises de droits sur le matériel non fabriqué au Canada.

La Direction de la machinerie a entrepris d'examiner la capacité de fabrication de machines au Canada afin d'être davantage en mesure d'évaluer, sur les plans technique et commercial, les demandes de remises de droits présentées par l'industrie.

Au cours de l'exercice, la direction a étudié 28 755 demandes de remises de droits, couvrant 4.8 milliards de dollars d'importations. Les remises de droits offertes sur du matériel non fabriqué au Canada ont permis aux entreprises canadiennes d'économiser 400 millions de dollars en coûts d'immobilisation. Cela comprenait les remises de droits sur des biens d'équipement et d'autres composants de production se rapportant à de nouvelles capacités de fabrication, aux installations de chaînes de production intégrées et aux commandes de produits de l'automobile à l'exportation. De ce fait, le chiffre de la production canadienne a pu s'accroître de un milliard de dollars, et l'on évalue à 11 000 le nombre d'emplois directs qui auraient ainsi été créés.

Le programme a aussi permis d'aider 29 entreprises à amorcer la production de 31 nouveaux produits de machinerie jusqu'alors importés. Cette nouvelle activité manufacturière représente une production annuelle de 185 millions de dollars et près de 1 500 nouveaux emplois. Au nombre de ces nouveaux produits figuraient, en 1981-1982, des machines de nettoyage à sec, du matériel de transformation de la pâte à papier, des collecteurs de vapeur de soudure et des rouleaux compresseurs vibrants utilisés pour la construction de routes.

Les retombées industrielles des débouchés offerts par le marché intérieur

En 1981-1982, la direction a participé à un programme élargi destiné à explorer les débouchés qu'offre le marché et à susciter, chez les fournisseurs canadiens de machines et de matériel, les capacités de participer à la réalisation de plusieurs nouveaux et éventuels projets et de programmes d'envergure au pays. Cette activité englobait :

- une aide directe au Comité des retombées industrielles en vue de déterminer les débouchés de certains produits, les lacunes dans les gammes de produits, les secteurs sursaturés par l'offre, les nouvelles techniques dans le domaine du matériel et l'investissement qu'exige la participation maximale des fabricants canadiens de machines aux grands projets d'exploitation des ressources prévus pour les quelques années à venir;
- un appui technique à Approvisionnements et Services Canada dans l'évaluation de tous les achats de machines et de matériel supérieurs à 2 millions de dollars permettant d'identifier les fabricants canadiens capables de répondre à de telles demandes;
- une aide technique et un appui au comité de gestion du programme mixte fédéral-provincial de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers. Au cours de l'exercice, la direction a offert son aide, en matière de repérage, ce qui a favorisé l'achat de matériel de production de pâtes et papiers fabriqué au pays et évalué à près de 150 millions de dollars.

L'adaptation sectorielle

L'accélération de la récession, au cours du deuxième semestre, a entraîné l'aggravation des problèmes d'adaptation pour certaines entreprises. notamment dans le secteur des machines agricoles et du matériel de construction. Parallèlement, le climat commercial qui a suivi les négociations commerciales multilatérales (NCM) a été propice à la création de nouvelles possibilités pour la rationalisation de la production et à des arrangements de spécialisation dans plusieurs autres secteurs, tant au niveau de la branche qu'à celui de l'entreprise. Les ressources de la direction ont donc été de plus en plus sollicitées pour aider à la résolution de ces problèmes d'adaptation. En 1981-1982, les activités englobaient:

des séances d'information, des consultations et des activités de surveillance liées à l'appui du gouvernement fédéral à plusieurs fabricants de machines qui, du fait d'une capitalisation inadéquate, doivent procéder à une réorganisation et à une restructuration d'envergure; de même que la préparation de sept soumissions au Comité d'approbation impliquant 18 millions de dollars en garanties de prêts subséquemment autorisées dans le cadre du programme d'expansion des entreprises;

- des initiatives visant des arrangements relatifs à la rationalisation et à la spécialisation de la fabrication de produits comme le matériel d'exploitation forestière, les pompes à schlamm, les radiateurs autonomes, les perforatrices légères pour l'extraction minière et les fours industriels;
- des évaluations techniques et commerciales portant sur neuf projets, y compris de nouvelles possibilités de production liées au matériel de conduites de transfert pour l'industrie automobile, au matériel de soudure et de moulage sous pression, dans le cadre du programme d'adaptation industrielle axé sur les collectivités, un volet du PAAIM, évaluations qui ont amené l'approbation d'une aide directe de quelque 1,4 million de dollars.

L'innovation

La direction a continué, en ayant recours aux dispositions des programmes et autres stimulants du ministère, de favoriser activement l'innovation dans le domaine de la conception et de la mise au point de machines au Canada. En 1981-1982, la direction a évalué 45 nouvelles demandes présentées dans le cadre du programme d'expansion des entreprises et en a retenu 13 qui représentaient une aide de 28,2 millions de dollars. On estime que les projets autorisés permettront d'accroître les ventes de 943 millions de dollars et de créer 2 612 autres emplois.

L'analyse et l'élaboration de politiques

Au nombre des principales activités entreprises dans le domaine de l'analyse et de l'élaboration de politiques en 1981-1982 figuraient un profil complet de l'industrie du matériel minier spécialisé au Canada, une analyse visant à définir une série d'objectifs stratégiques pour guider les efforts que déploiera le ministère en vue de favoriser l'expansion de l'industrie au cours des années 80, de même que plusieurs séances d'information sur quelques secteurs particuliers dont ceux du matériel de production de pâtes et papiers et du matériel d'exploitation pétrolière et gazière.

La promotion des exportations

La Direction de la machinerie a un programme dynamique de promotion et de coopération visant à aider les entreprises à tirer davantage profit des marchés d'exportation. En 1981-1982, les activités du programme englobaient :

- l'approbation de 211 demandes présentées dans le cadre du programme de développement des marchés d'exportation (PDME), ce qui devrait engendrer 338 millions de dollars de ventes à l'exportation;
- des mesures en vue de favoriser la participation de l'industrie, et de ses représentants, à 13 foires et à 12 missions commerciales qui ont engendré des ventes sur place de 13 millions de dollars et qui devraient permettre de réaliser des ventes ultérieures de 142 millions de dollars; au nombre de ces activités figuraient la participation de l'industrie aux missions de promotion de matériel de production de pâtes et papiers, en Australie, et de matériel de chauffage, en France, de même qu'aux expositions de matériel d'extraction minière, à Acapulco, de matériel d'exploitation pétrolière et gazière, à Mexico, et de machines à emballer, en Allemagne de l'Ouest;
- . la participation à des missions et à des activités spéciales de coopération commerciale et industrielle dont une mission dans les pays de la Communauté économique européenne (CEE) pour promouvoir la vente d'énergie, des colloques sur l'énergie nucléaire en Yougoslavie et au Mexique et d'autres sur le matériel agricole en Australie.

LE BUREAU DES RETOMBÉES INDUSTRIELLES ET RÉGIONALES

Le Bureau des retombées industrielles et régionales a été créé, en août 1981, pour aider les entreprises et les travailleurs canadiens de toutes les régions à profiter pleinement des possibilités exceptionnelles que leur offriront les projets d'envergure qui seront réalisés au Canada au cours des deux prochaines décennies. Depuis sa création, le bureau a désigné comme prioritaires quelque 34 projets d'envergure, d'une valeur globale de 103 milliards de dollars. Il a établi et mis en application diverses méthodes afin que les entreprises canadiennes de fabrication et de services qui sont concurrentielles aient pleinement accès à ces projets et à d'autres.

Le bureau est chargé de la consultation et des échanges avec le secteur privé sur les questions industrielles et régionales liées aux principaux projets. Il collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux en ce qui a trait aux retombées industrielles, coordonne les activités du gouvernement fédéral en la matière et, par l'entremise de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, conseille le gouvernement fédéral au sujet des dispositions

relatives aux retombées industrielles de la Loi sur le pétrole et le gaz des terres du Canada.

Le bureau consulte les propriétaires et les promoteurs de projets d'envergure pour faire en sorte que les entreprises canadiennes soient en mesure d'exploiter " pleinement et équitablement " les possibilités qu'offrent de tels projets. Il encourage les promoteurs des projets à établir des politiques d'achat conformes aux objectifs du gouvernement en matière de retombées industrielles et régionales et à mettre en place des structures organisationnelles convenables pour la mise en application de ces politiques. Il contribue à déterminer les secteurs où la capacité canadienne est la plus forte et la plus concurrentielle, de même que les secteurs qui, du fait du potentiel qu'ils présentent, méritent d'être mis en valeur par les promoteurs.

Le bureau organise et dirige les réunions du Comité des retombées industrielles et régionales des mégaprojets, tout en lui fournissant les analyses et le soutien administratif nécessaires. Composé de représentants des gouvernements provinciaux, des administrations territoriales et d'autres ministères fédéraux clefs, ce comité offre une tribune vaste pour la consultation avec les promoteurs des projets. Créé, lui aussi, en août 1981, il remplace l'ancien Comité consultatif des retombées industrielles.

Au cours de l'exercice, le comité a tenu 10 réunions avec des promoteurs de travaux d'envergure. Les projets examinés portaient notamment sur l'exploitation pétrolière et gazière dans la mer de Beaufort, dans l'Arctique et au large de la côte Est, ainsi que sur un plan hydro-électrique. Ces réunions, ainsi que de nombreuses rencontres officieuses entre les fonctionnaires du bureau et les promoteurs de projets d'envergure, ont permis d'accroître les possibilités des fournisseurs canadiens. A l'instigation du bureau, un nombre croissant de promoteurs ont commencé à établir des politiques d'achat qui tiennent compte de la capacité de concurrence des firmes canadiennes. Le bureau a également commencé l'analyse des plans de retombées industrielles d'entreprises qui négocient des accords d'exploration avec l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada.

Le groupe d'étude des grands projets a publié son rapport en juin 1981. Composé de 76 cadres supérieurs, représentant le monde des affaires et du travail, ce groupe indépendant a été créé en 1978, avec l'aide du ministère, pour examiner les projets d'enverqure au Canada.

Le Bureau des retombées industrielles et régionales a été chargé d'étudier les

50 recommandations du rapport et de préparer une réponse. La réponse officielle du gouvernement sera rendue publique en temps et lieu après avoir consulté les gouvernements provinciaux et le comité d'orientation du groupe d'étude.

En octobre 1981, le bureau a publié un répertoire des projets d'envergure alors en cours ou qui doivent être entrepris au Canada avant la fin de la présente décennie. Il a également commencé à élaborer une stratégie de mise au point des produits et d'expansion des entreprises en vue de satisfaire aux besoins commerciaux des projets d'exploitation pétrolière et gazière au large de la côte Est et sur les terres de l'État.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES INDUSTRIES DE SERVICES

Responsable de la participation du ministère au sein du secteur des entreprises canadiennes de services, la Direction générale des industries de services a davantage mis l'accent, en 1981-1982, sur l'aide directe et les conseils afin de surmonter les problèmes que connaît actuellement l'économie. Les activités entreprises touchaient le commerce de gros et de détail, les services de marchandisage, la construction, le domaine des sources d'énergie renouvelables, les bureaux d'experts-conseils, ainsi que divers moyens de transport et de services de trafic.

Le commerce de gros et de détail

La Division du commerce de gros et de détail a fourni des services de secrétariat au Comité consultatif des services de distribution. Créé en avril 1981, le comité, formé de quelque 21 représentants du secteur du commerce de gros et de détail, a été mis sur pied pour analyser les questions qui intéressent grandement le secteur des services de distribution et pour formuler, à l'intention du gouvernement, des recommandations à ce sujet. Le comité doit présenter au ministère, en avril 1982, son rapport final, qui comprend 71 recommandations.

La division a redoublé ses efforts pour faire en sorte que les distributeurs canadiens pénètrent davantage les marchés internationaux. Elle a ainsi parrainé, au nom du ministère, la 6º Assemblée générale de la World Federation of Proprietary Medicine Manufacturers, qui a eu lieu au Canada en octobre 1981 et à laquelle ont participé 26 pays. Dans le cadre du programme de développement des marchés d'exportation (PDME, section S), la division a organisé une exposition et des rencontres internationales pour faire mieux connaître le secteur canadien de l'édition. Elle a également entrepris une étude pour élaborer, à

l'intention des organismes coopératifs, une stratégie des marchés d'exportation. Des initiatives ont été prises en vue de dresser un répertoire des exportateurs de gros; on prévoit y apporter des améliorations en 1982-1983.

La division a parrainé des expositions techniques, axées sur la gestion de l'entreprise et portant plus particulièrement sur l'exploitation des pharmacies de détail et sur l'expansion des magasins d'articles de sport. Des travaux ont été poursuivis sur la mise au point d'un système amélioré de mesure de la productivité pour le commerce de détail, plusieurs détaillants ayant participé à l'essai d'un tout nouveau système.

Les développements récents touchant l'utilisation d'une nouvelle technologie dans les services de distribution ont été suivis de près. La division, dans le cadre du programme d'études sur l'innovation technique, a contribué à une étude effectuée par une université canadienne et portant sur les répercussions que la technologie électronique, au point de vente, peut avoir sur la commercialisation.

La division a amélioré ses compétences et accru ses activités pour offrir de l'aide tant aux entreprises du secteur privé qu'aux personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les réseaux de distribution au Canada ou d'avoir des contacts avec certains types de maisons de distribution.

Les services de mise en marché

La Division des services de mise en marché s'est faite le porte-parole du gouvernement canadien à la réunion annuelle de l'International Franchise Association et elle continue de renforcer, avec l'Association de franchisage du Japon, les liens étroits noués lors de la très profitable mission commerciale de franchisage envoyée au Japon en mars 1981.

L'intérêt considérable porté aux marchés des pays de la ceinture du Pacifique est à l'origine d'une mission commerciale de franchisage en Australie et en Nouvelle-Zélande en mars 1982. Les premières ventes permettent de croire que cette mission commerciale de franchisage est la plus réussie jusqu'à maintemant, et la direction a établi une solide base de renseignements destinée à venir en aide aux franchiseurs canadiens dans leurs efforts d'exportation dans cette région du monde.

La division, en coopération avec la Section des possibilités de licences du ministère, a amorcé la préparation d'un manuel, à l'intention des fabricants locaux et étrangers, sur l'octroi de licences. Un colloque pilote devrait avoir lieu au début de 1982-1983, et déjà les premiers contacts avec les ministères provinciaux de l'industrie ont été établis.

La division a fourni des services de secrétariat au Comité consultatif des services de distribution.

La parution, au cours de l'exercice, de l'ouvrage Canada's Trade Challenge, le rapport du Comité parlementaire d'une société nationale du commerce, s'est révélée d'une grande importance pour le secteur des maisons de commerce. La division a pris en compte la recommandation du comité parlementaire voulant que davantage d'efforts soient déployés pour aider le secteur privé dans ce domaine. Au nombre des initiatives entreprises figuraient l'envoi en Australie d'une mission. axée sur les maisons de commerce, pour améliorer la représentation du Canada dans ce pays, l'organisation, à Ottawa, d'un colloque réunissant 300 gens d'affaires, hauts fonctionnaires et cadres supérieurs du secteur privé, la publication d'un répertoire des maisons de commerce et sa diffusion dans les milieux d'affaires canadiens en vue de focaliser l'attention sur la viqueur du secteur et l'extraordinaire valeur en dollars qui en résulte. Les estimations indiquent que les maisons de commerce ont effectué pour 11 milliards de dollars de transactions en 1980.

LA DIRECTION DE LA CONSTRUCTION ET DES SERVICES DE CONSULTATION

La construction

En 1981-1982, la Division de la construction a continué d'orienter ses efforts vers un accroissement de la productivité et de l'efficacité des industries de la construction, des services immobiliers et des sources d'énergie renouvelables et vers une amélioration de leur rendement sur les marchés d'exportation.

Les principales activités de la division englobaient :

. la tenue, à Vancouver, à Calgary, à Saskatoon, à Saint-Jean (N.-B.) et à Halifax, de colloques sur la manipulation des matériaux en vue d'améliorer la productivité sur les chantiers et de mettre au point de nouveaux produits et procédés destinés à l'industrie de la construction, grâce au programme d'expansion des entreprises (PEE);

- l'achèvement d'une étude de la construction dans le Nord canadien (au-delà de 60° de latitude), laquelle sera examinée par le Conseil pour l'expansion de l'industrie de la construction, qui l'intégrera à son analyse d'ensemble de la construction au Canada dans les années 80;
- . la révision du Répertoire des exportateurs de l'industrie de la construction et sa diffusion dans les bureaux des délégués commerciaux canadiens à l'étranger, ainsi qu'aux entreprises intéressées au Canada et dans les autres pays;
- . l'envoi d'une mission commerciale, composée de représentants des firmes de la construction, au Pérou, en Équateur et en Colombie, dont les résultats positifs comprenaient un contrat accordé sur-le-champ à l'une des entreprises et des perspectives encourageantes pour les autres membres de la mission, ainsi que des contrats escomptés d'au moins 22 millions de dollars, dans un avenir rapproché;
- l'achèvement d'une étude des débouchés d'exportation provenant des activités des promoteurs immobiliers canadiens sur le marché américain;
- . la coordination des activités du ministère dans les domaines des systèmes de sources d'énergie renouvelables et de la conservation de l'énergie dans les immeubles. Au nombre de ces initiatives figuraient la représentation du ministère au sein de plusieurs comités industriels et interministériels, la participation aux réunions annuelles de la Société d'énergie solaire du Canada Inc. et de l'Association des industries solaires du Canada, l'organisation d'une mission commerciale en Californie, la coordination des expositions canadiennes à la Conférence des Nations unies sur les énergies renouvelables, à Nairobi (Kenya), et au Symposium international sur l'énergie solaire, à Brighton (Angleterre), la parution d'une brochure sur l'énergie solaire au Canada, à laquelle s'est ajoutée une étude du marché des exportations de matériel solaire aux États-Unis et dans les Antilles.

Les services de consultation

La Division des services de consultation a continué à aider l'industrie en vue de lui permettre d'atteindre son potentiel de croissance, de surmonter les difficultés et de promouvoir davantage les exportations de services canadiens de consultation.

En 1981-1982, la division a entrepris un programme énergique de liaison avec les associations de services de consultation, dont notamment l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, l'Institut royal d'architecture du Canada, l'Association canadienne des agrologues-conseils et la Canadian Association of Hydrographic Ocean Surveying Industries.

Le Comité consultatif de l'industrie canadienne des ingénieurs-conseils, qui comprend 15 cadres supérieurs de l'industrie et des observateurs représentant des gouvernements provinciaux, a formé des groupes d'étude pour examiner certains aspects particuliers de l'industrie.

La division a participé à un certain nombre de colloques sur l'expansion de l'industrie et du commerce. Elle a ainsi organisé, en collaboration avec le Centre d'études architecturales de l'Université Concordia de Montréal, un symposium international sur la conception d'immeubles assistée par ordinateur (CIAO) pour sensibiliser les gens aux récents progrès internationaux enregistrés dans ce domaine et aux éventuels avantages que pourra susciter l'adoption, par l'industrie canadienne de la construction, de cette nouvelle technologie.

Pour appuyer les efforts d'exportation déployés par les experts-conseils canadiens, la division a rencontré, à Washington, des représentants de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement et elle a tenu, à New York, des réunions avec les responsables du programme des Nations unies pour le développement.

La division a organisé une mission d'exploration, axée sur les services de consultation en matière d'architecture, de gestion et de logiciel, qui s'est rendue à Hong-kong, en Indonésie et à Singapour. Cette mission a étudié le potentiel que présentent actuellement ces marchés d'exportation et les meilleures approches à utiliser pour y pénétrer.

Une part importante des activités de la division visait à exécuter le programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et à fournir aux experts-conseils des comptes rendus sur les débouchés qu'offrent les marchés étrangers. Au cours de l'exercice, la division a reçu plus de 225 demandes dans le cadre du PDME et elle a signalé à l'attention des experts-conseils près de 500 avis de projets.

LA DIRECTION DES SERVICES DE TRANSPORT

En 1981-1982, la Direction des services de transport a continué de s'intéresser à l'évolution

du transport international et aux initiatives des organisations multilatérales. Toutes les divisions ont travaillé en collaboration étroite avec les particuliers et les sociétés qui s'occupent d'expédition, ainsi qu'avec les associations de cette industrie, pour tenter de résoudre certains problèmes que connaissent à l'échelon tant national qu'international les services de transport, et pour trouver et exploiter de nouveaux débouchés. Les divisions ont largement participé aux discussions, axées sur les politiques, qui touchaient le commerce. le tourisme et l'industrie des services de transport. Les sections suivantes offrent un aperçu des réalisations des différentes divisions et des fonctions qu'elles exercent.

Le transport maritime

La Division du transport maritime a participé aux études menées par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des initiatives internationales d'expédition qui pourraient avoir une incidence sur le commerce canadien. Au nombre des sujets abordés figuraient le partage des cargaisons sur les vraquiers et les paquebots de grande ligne, les modalités d'enregistrement des navires, l'abandon graduel des pavillons de complaisance et la modernisation des contrats d'assurance maritime.

Le transport aérien

La Division du transport aérien a continué, en participant au règlement d'un certain nombre de questions liées aux politiques aériennes, à se montrer très attentive aux intérêts des voyageurs d'affaires, des maisons d'expédition et de l'industrie touristique. Ses activités touchaient notamment des négociations sur les services aériens entre le Canada et les États-Unis, la politique relative aux transporteurs aériens intérieurs, les marchés des services aériens entre le Canada et Singapour et le Canada et l'Inde, le réseau d'aéroports de la région de Montréal, les services d'ADAC entre Toronto, Montréal et Ottawa, la vente de Nordair et un examen de la politique d'aviation civile internationale. Dans ce dernier cas, la division a préparé un document d'étude sur l'importance du fret aérien au sein du réseau international des services aériens.

Des études ont été entreprises pour évaluer la nécessité et l'opportunité des vols directs entre le Canada et certains pays. Pour évaluer le potentiel que présentent de tels services aériens, on s'est fondé sur des données relatives aux services actuels, au commerce et au tourisme, au trafic actuel (tant au départ qu'à destination) et aux taux de croissance des années passées.

Quelques progrès ont été enregistrés en ce qui a trait à la collecte de données sur le fret aérien et à la production de rapports statistiques à cet égard, mais il faudra poursuivre cet effort durant le prochain exercice.

Les services de trafic

La Division des services de trafic a fait valoir le point de vue des maisons d'expédition canadiennes à l'occasion de la formulation et de la mise en application d'un certain nombre de politiques et elle a contribué à l'expansion de l'industrie des services de trafic. Les initiatives qu'elle a prises concernaient notamment la définition de la position du ministère sur la question de l'adoption du taux du Pas du Nid-du-Corbeau, l'évaluation, aux fins de la fixation des droits de douane, des coûts de transport intérieur proposée par le gouvernement américain, les nouveaux règlements du gouvernement fédéral sur le transport des matières dangereuses et la réalisation d'études des conséquences probables qu'aurait, sur le commerce et l'industrie, la ratification, par le Canada, de la Convention des Nations unies sur le transport multimodal international.

Un Répertoire des services de transport maritime a été tenu à jour et mis à la disposition des maisons d'expédition. Ce répertoire décrit 125 services de transport maritime à partir des ports canadiens vers les marchés d'exportation.

En participant à des réunions commerciales, la direction est intervenue pour résoudre un certain nombre de problèmes liés au transport, lesquels semblaient entraver le commerce canadien. En outre, la direction a mené plusieurs études axées sur des activités commerciales précises et portant sur le transport de produits et de marchandises.

Dans son effort pour faciliter le commerce, la direction a passé en revue les progrès et les réalisations de l'Organisation canadienne pour la simplification des procédures commerciales (COSTPRO) et elle a formulé des recommandations quant à la forme que devrait prendre à l'avenir l'aide gouvernementale à cette organisation. Le ministre d'État au Commerce a, depuis, annoncé la mise en oeuvre d'un programme de 1,6 million de dollars visant à faciliter le commerce. Un des points importants de ce nouveau programme est le transfert de COSTPRO au secteur privé, conformément à l'accord signé avec l'Association canadienne d'exportation, dans le but d'offrir à l'organisation des services de contrôle financiers et administratifs.

En 1981-1982, COSTPRO a travaillé en collaboration étroite avec le National Committee on Interna-

tional Trade Documentation des États-Unis et elle a réussi à faire annuler une facture spéciale de douanes américaines, ce qui devrait faire économiser aux exportateurs canadiens près de 20 millions de dollars par année.

Avec l'aide du ministère, COSTPRO a mis à l'épreuve, dans sept entreprises, son Système d'information sur le commerce canadien. Les premiers résultats laissent voir les avantages suivants : une baisse de 30 % du nombre d'heures-personnes que nécessite la préparation des documents, une réduction des coûts d'impression et un accroissement de la productivité au sein du personnel de bureau.

LA DIRECTION DE LA TRANSFORMATION DES RICHESSES NATURELLES

La sidérurgie

En raison de la faiblesse de la demande d'acier en 1981-1982, la Division de la sidérurgie a reçu de nombreuses demandes d'aide provenant des aciéries, de l'industrie de la métallurgie de l'acier, des fabricants de produits en acier, de particuliers, d'associations et d'instituts privés, ainsi que de divers organismes provinciaux, fédéraux et internationaux.

En collaboration avec le Service des délégués commerciaux, la division a dressé la liste des nombreuses expositions et foires commerciales qui avaient lieu à l'échelle mondiale. Elle voulait, par ce geste, encourager les fabricants de bâtiments d'acier à y participer pour qu'ils soient ainsi mieux en mesure de pénétrer les marchés d'exportation. La division a organisé une mission à l'étranger pour permettre à des professeurs d'universités canadiennes de visiter des instituts de recherche et des aciéries en Allemagne de l'Ouest, dans le cadre d'un programme d'échanges en matière de recherche entre le Canada et la Communauté économique européenne (CEE).

A l'échelle internationale également, le chef de la division a été élu président du groupe d'étude du Comité de l'acier de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et il a assisté à plusieurs réunions du comité portant sur la crise qui sévit sur les marchés mondiaux de l'acier. La division a, en outre, représenté le Canada à la réunion annuelle du Comité de l'acier de la Commission économique pour l'Europe, tenue à Genève à l'automne de 1981. Durant tout l'exercice, des consultations ont eu lieu avec les représentants du gouvernement américain et les membres du Groupe consultatif de l'industrie sidérurgique (GCIS) pour examiner le

programme américain à prix réduits de dédouanement préalable et d'autres questions d'intérêt commun.

Enfin, au Canada, des réunions menées conjointement avec des fonctionnaires de plusieurs autres ministères et organismes gouvernementaux ont eu lieu à intervalles irréguliers pendant l'exercice. Plusieurs de ces réunions portaient sur les problèmes que posent les importations d'acier bon marché.

Les métaux non ferreux

Les activités entourant la formation du Groupe intergouvernemental d'étude du nickel ont progressé assez lentement, bien qu'il y ait eu des réunions pour élaborer un questionnaire statistique et pour arrêter le contenu d'un document d'information. Il a aussi été convenu que, au cours de 1982, le Canada et l'Australie communiqueraient avec les gouvernements d'environ 30 pays qui sont de gros producteurs ou consommateurs de nickel pour leur demander s'ils désirent faire partie de cet organisme et s'engagent à remplir régulièrement le questionnaire. Les plans provisoires du programme ont été établis.

La division a représenté le ministère au Comité interministériel du droit de la mer; elle a ainsi pu se tenir au courant des progrès réalisés et participer à la formulation des recommandations concernant les négociations.

Une délégation canadienne, dirigée par la division, a assisté aux réunions du Groupe international d'étude du plomb et du zinc pour discuter de la situation des marchés mondiaux de ces métaux.

La fabrication de produits en métal

En 1981-1982, des groupes de fabricants de produits en métal ont demandé à la Division de la fabrication de produits en métal de les aider à régler divers problèmes de nature commerciale. Comme il n'existe pas d'associations industrielles officielles dans ce secteur, la division a aidé à organiser des groupes d'étude de producteurs pour aborder différents problèmes, tels le dumping, les importations primées, les modifications du Système généralisé de préférences et les obstacles non tarifaires, suscités par les partenaires commerciaux du Canada.

En novembre 1981, une mission canadienne sur la technologie de la fonderie du fer a visité la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique et le Royaume-Uni. Dirigée par un fonctionnaire de la division, la mission, formée de huit représentants

de divers secteurs de l'industrie canadienne, a visité des fonderies modernes en vue de voir si les développements technologiques avancés pouvaient être mis en application dans les fonderies de fer canadiennes. Les membres de la mission ont étudié plusieurs nouvelles techniques intéressantes dans les domaines de l'instrumentation, de la surveillance de la qualité et de la production automatisée.

La division a publié un rapport sur les capacités de l'industrie canadienne des pièces forgées en métaux ferreux. Préparé en collaboration avec les représentants de l'industrie, ce rapport constitue le tout premier ouvrage sur le secteur qui ait été publié jusqu'à maintenant. Un répertoire de l'industrie canadienne de la fonte de métaux ferreux, qui sera diffusé en 1982, est pratiquement terminé.

La division a effectué, conjointement avec les fabricants canadiens et les bureaux des délégués commerciaux à l'étranger, des études des marchés d'exportation pour les serres préfabriquées, les clôtures grillagées, les cylindres à gaz et divers produits métalliques d'architecture. Elle a, en outre, terminé des analyses portant sur les importations de chaînes à rouleaux, de poudre d'aluminium et de grenailles d'aluminium, lesquelles visaient à évaluer les possibilités qui s'offrent aux producteurs canadiens sur le marché intérieur.

Les minéraux industriels

Grâce aux efforts d'expansion des marchés déployés par la Division des minéraux industriels, l'industrie canadienne du charbon a très bien réussi à diversifier ses marchés en 1981. Elle a ainsi exporté ses produits dans 18 pays, dont sept en Europe, et elle a réalisé des ventes totales de 1.03 milliard de dollars. Si le Japon, le principal marché du Canada pour cette industrie, a absorbé 66 % des exportations canadiennes de charbon, il n'en demeure pas moins que l'on découvre, chaque année, de nouveaux débouchés en Europe et en Amérique latine. A l'heure actuelle, le charbon à coke destiné à l'industrie sidérurgique forme la majeure partie des exportations, mais de nombreux efforts ont été déployés pour développer le marché du charbon thermique. Des sociétés de la Colombie-Britannique et de l'Alberta fournissent actuellement 95 % de ces produits exportés.

Les efforts d'expansion des exportations de charbon se sont poursuivis et diversifiés, grâce à la venue de missions commerciales et aux visites de représentants de l'industrie du charbon en provenance de divers pays dont le Japon, les Philippines, le Portugal, le Danemark et l'Égypte.

La division a entretenu des relations suivies avec les sociétés de charbonnage, les gouvernements provinciaux, les ambassades canadiennes et les ministères fédéraux en ce qui a trait aux perspectives actuelles de vente de charbon. Des consultations ont eu lieu avec les ministères fédéraux au sujet des crédits que le gouvernement fédéral se propose d'affecter à l'exploitation de gisements de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique et au Cap-Breton.

L'aggravation de la controverse sur l'amiante en Europe et l'achèvement des préparatifs du Colloque mondial sur l'amiante (qui aura lieu à Montréal en mai 1982) ont imposé des demandes particulièrement lourdes à la division en temps et en ressources pour appuyer les activités de ce secteur industriel. Sous les auspices de l'Accord Canada/CEE de coopération industrielle, le gouvernement canadien, le gouvernement québécois et la Commission économique pour l'Europe ont pris l'initiative d'organiser le colloque. Cette réunion vise à étudier à fond les divers aspects de l'utilisation de l'amiante, à mieux équiper la communauté internationale et à déterminer les possibilités de concilier les intérêts économiques et commerciaux avec les préoccupations sociales, y compris la qualité de la vie.

De nombreux échanges techniques, à un niveau élevé, ont eu lieu avec les gouvernements qui s'intéressent à la question de l'amiante dont ceux de la France, de la Suède et de l'Allemagne de l'Ouest. En outre, le MIC a participé avec le ministère de la Santé et du Bien-être social à l'organisation d'une mission de scientifiques canadiens en Allemagne de l'Ouest dans le but, d'une part, d'échanger des renseignements et, d'autre part, d'examiner les projets de recherche sur l'amiante et la santé qui pourraient être effectués de concert. Des experts-conseils ont été chargés d'étudier les données scientifiques disponibles sur l'amiante et la santé.

L'analyse de l'industrie et du marché

La Division de l'analyse de l'industrie et du marché est chargée de coordonner les activités de coopération des industries canadiennes des métaux et des minéraux, avec celles des communautés européennes (la France, l'Allemagne de l'Ouest et la Suède), du Japon et de l'Australie.

Le secrétariat du Groupe d'étude fédéralprovincial sur l'amiante se trouve dans les locaux de la division. Ce groupe a préparé un document établissant la position du Canada sur la question de la réglementation de l'amiante, lequel après avoir reçu l'approbation de tous les ministères fédéraux intéressés à la question, a été envoyé à toutes les provinces pour être approuvé. Diverses mesures ont été établies et mises en application en vue de protéger les marchés d'exportation de l'amiante du Canada.

Une étude de l'incidence des facteurs de production sur la productivité des industries des métaux et minéraux a été menée à terme. On a également travaillé à l'élaboration, pour l'industrie des minéraux, d'un régime d'impôt fédéral sur le revenu et d'un modèle d'impôt sur le revenu et l'exploitation minière destiné à l'Ontario.

Deux documents provisoires, Metals and Minerals Processing: A Background Report et Canada's Non Ferrous Primary Metal Industries, ont été préparés dans le cadre de l'étude ministérielle de la transformation des métaux et minéraux au Canada. Des rencontres officieuses ont aussi eu lieu avec certaines provinces et certains représentants de l'industrie afin de connaître leurs premières impressions sur les principaux résultats et conclusions de ces travaux.

Les produits primaires du bois

Financé et administré conjointement par le MIC, par le ministère de l'Expansion de l'industrie et de la Petite entreprise de la Colombie-Britannique et par le Conseil des industries forestières de la Colombie-Britannique, le programme coopératif d'expansion des marchés outre-mer vise à développer les marchés extérieurs du Canada pour le bois de construction tendre, le contre-plaqué, et les bardeaux. La Division des produits primaires du bois administre ce programme conjointement avec les deux autres participants. Les exportations du Canada outre-mer sont passées de 245 millions de dollars en 1970, soit avant la première étape du programme, à 1,4 milliard de dollars en 1980, pour descendre ensuite à 1,1 milliard de dollars en 1981. La contribution du gouvernement fédéral aux coûts du programme pour 1981-1982 s'est chiffrée à 1,5 million de dollars.

L'enquête de l'International Trade Commission (Commission des échanges internationaux) des États-Unis sur les exportations canadiennes de bois de construction tendre dans ce pays a constitué l'un des principaux problèmes confrontant l'industrie canadienne. La division a, par conséquent, collaboré étroitement avec les autres ministères fédéraux et provinciaux intéressés, ainsi qu'avec les groupes industriels

visés, afin d'aider l'industrie à faire face à la situation.

La division a continué de coordonner les activités visant à établir la position canadienne face à la réglementation de la CEE qui exige que chaque livraison de bois de construction tendre vers la CEE soit accompagnée d'un certificat phytosanitaire délivré par Agriculture Canada et attestant l'absence de scolytes. Elle a aussi collaboré étroitement avec les neuf associations industrielles touchées, ainsi qu'avec d'autres ministères, afin d'en venir à un compromis permettant à un inspecteur de scierie du secteur privé de certifier qu'une livraison particulière est constituée de grumes écorcées et qu'elle est conforme aux exigences phytosanitaires du pays importateur. De telles dispositions ont été acceptées par tous les pays membres de la CEE. sauf la France, l'Italie et la Hollande. Les négociations à ce sujet se poursuivent.

Au cours de l'exercice, la division a organisé et mené à terme bon nombre d'activités de promotion commerciales soigneusement choisies. Elle a ainsi mis sur pied des colloques à Paris, à Rome et à Bruxelles pour mieux faire connaître aux utilisateurs éventuels les avantages qu'offrent les produits du bois et les systèmes de construction canadiens. Une mission d'acheteurs de bois de construction venue de la Californie a rencontré des producteurs de bois de charpente et des représentants des associations de la Colombie-Britannique. Une mission autonome, représentant un groupe d'utilisateurs italiens de produits du bois. a rencontré des producteurs canadiens, puis visité des chantiers de construction et des installations de fabrication. Des fonctionnaires de la division ont participé à des colloques à Boston, à Chicago et à Detroit, lesquels visaient à accroître l'utilisation des produits du bois canadiens.

Étant donné le fléchissement considérable des marchés, l'industrie des produits du bois a adressé à la division de nombreuses demandes de renseignements et d'aide aux termes du programme d'expansion des entreprises (PEE). La division a, en outre, largement contribué à l'étude des demandes présentées, en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional, au ministère de l'Expansion économique régionale. Elle a également traité nombre d'autres demandes soumises aux termes du programme de développement des marchés d'exportation (PDME), du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM) ou d'autres programmes d'aide.

A l'occasion de la réunion annuelle du Comité du bois d'oeuvre de la Commission économique pour l'Europe, la division a préparé et présenté le document du Canada. Elle a, en outre, apporté son aide aux comités conjoints de coopération économique ou industrielle avec le Japon, Cuba, l'Algérie et la Norvège.

Les produits du bois manufacturés

Le déclin dans le secteur canadien de la construction résidentielle a incité plusieurs entreprises à chercher des débouchés aux États-Unis et outre-mer. L'importance accrue que la division a accordée à l'expansion des exportations provient surtout du fait que les entreprises canadiennes désirent de plus en plus étendre leurs marchés. La division a donc mis davantage l'accent sur les foires et les missions commerciales, de même que sur certaines études de marché. Ainsi, le gouvernement et les entreprises ont participé à des expositions commerciales, comme Batimat, à Paris, et le Woodworking, Machinery Component Show, à Los Angeles, et des missions techniques de visiteurs intéressés à la construction des maisons à charpente sont venues au Canada. Des études du potentiel d'exportation des produits du bois manufacturés, effectuées dans le sud-est des États-Unis, dans la région du Michigan et dans le sud de la Californie, sont à l'origine d'études de marché très poussées qui ont, par la suite, permis aux fabricants canadiens de vendre leurs produits.

Grâce à ces efforts, les exportations canadiennes de produits du bois manufacturés ont atteint, en 1981, le niveau record de 454 millions de dollars, accélérant ainsi la croissance que l'industrie connaît depuis les années 70. Bien que les États-Unis demeurent le principal marché, les ventes ont augmenté en Europe de l'Ouest, au Japon et au Proche-Orient, malgré le ralentissement mondial des mises en chantier et un certain raffermissement du Dollar canadien par rapport aux autres principales devises employées dans les échanges commerciaux.

La division a tenté de tirer parti de l'ampleur croissante des préoccupations mondiales touchant la conservation de l'énergie et de la pénurie grandissante de bois à l'échelle internationale. Aussi, sur plusieurs marchés clefs, les entrepreneurs se sont-ils intéressés davantage à la technique canadienne de construction des maisons à charpente et à toute une gamme de produits canadiens du bois. Par suite de ces développements, des représentants de l'administration chargée d'appliquer le code du bâtiment, des architectes, des constructeurs, des représentants d'institutions financières et de compagnies d'assurance et

des spécialistes en plans et devis de l'Allemagne de l'Ouest, de la Belgique, de l'Italie et du Japon ont été invités au Canada pour étudier la technique de construction des maisons à charpente et pour découvrir les sources d'approvisionnement éventuelles. Parmi les autres activités entreprises par la division au cours de l'exercice pour renforcer ces efforts, on retiendra sa participation à la réunion semestrielle du Comité du logement Canada-Japon et aux activités du Groupe d'étude Canada-CEE des produits forestiers, ainsi que le soutien qu'elle apporte aux programmes visant à atténuer certaines difficultés financières actuelles du secteur et l'aide, au titre de l'innovation, qu'elle lui accorde pour qu'il puisse pénétrer les marchés en pleine expansion. La division a collaboré avec plusieurs associations commerciales de l'industrie et avec les représentants de certaines firmes afin de soutenir les efforts des entreprises qui veulent mettre en valeur leur potentiel sur les marchés extérieurs.

Les pâtes et papiers

L'application du programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, annoncé en 1979, s'est poursuivie en 1981-1982. Ce programme mixte fédéral-provincial offre des stimulants à l'investissement aux entreprises de produits primaires pour la modernisation de leurs installations de production. Des accords de participation ont été négociés avec le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La Division des pâtes et papiers a contribué à la gestion de ce programme en effectuant des analyses, en faisant des recommandations et en donnant suite aux propositions de diverses sociétés. En outre, on a fait appel à ses compétences, en matière de technique et de commercialisation, pour l'étude et la mise en oeuvre de nouveaux projets de développement industriel d'envergure au Canada, dans le secteur des pâtes et papiers, tant au chapitre des produits primaires qu'à celui de la transformation.

La division a continué de prendre part aux activités des comités internationaux de développement industriel qui sont chargés de promouvoir l'échange de connaissances techniques et de favoriser le commerce et les investissements entre les pays. Actuellement la CEE, le Japon, Cuba, l'U.R.S.S., l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Conseil de coopération douanière, un organisme multinational, participent à de tels comités.

On a mis davantage l'accent sur les produits transformés et sur les matériaux d'emballage et l'on s'est surtout efforcé d'accroître les exportations de produits faisant l'objet d'une transformation plus poussée. Des études de marché sont en cours pour déterminer les débouchés précis pour l'exportation de matériaux d'emballage. La division élargit actuellement ses services de consultation industrielle, destinés aux associations et aux sociétés particulières, pour favoriser les exportations, offrir de l'aide à l'exportation, déterminer les débouchés et répondre aux demandes concernant les sources d'approvisionnement qui proviennent des bureaux de délégués commerciaux à l'étranger.

LA DIRECTION DU TRANSPORT DE SURFACE

La Direction du transport de surface a entrepris un certain nombre d'activités d'envergure pour atténuer les difficultés qui ont confronté l'industrie en 1981-1982, pour exploiter ses possibilités de commercialisation, aider à sa restructuration, promouvoir l'adaptation de la technologie et assurer sa viabilité à long terme et sa croissance dans le cadre de la concurrence mondiale.

Le programme global des activités de la direction comprenait des rencontres internationales officielles, axées sur ce secteur très important de l'économie, et de nouvelles initiatives dans le cadre des programmes d'aide fédéraux en vue d'améliorer la situation des producteurs canadiens sur les marchés tant intérieurs qu'extérieurs. La direction a, en outre, pris part à la négociation d'accords, avec les sociétés, pour accroître l'emploi et la production au Canada, participé à des foires commerciales internationales d'envergure et organisé des missions commerciales dans plusieurs pays du monde qui représentent des marchés éventuels.

L'industrie de l'automobile

Au cours de l'exercice, l'industrie nordaméricaine de l'automobile a encore connu de graves difficultés. Elle a été durement touchée par la récession économique qui sévit actuellement (notamment aux États-Unis, qui constitue son principal marché), de même que par d'importants changements technologiques et par l'intensification de la concurrence internationale.

Les consultations officielles entamées, en avril 1980, avec le gouvernement américain dans le cadre du Pacte de l'automobile, se sont poursuivies en 1981. Une série de rencontres, au niveau des hauts fonctionnaires, ont ainsi eu lieu, et la délégation canadienne était dirigée par des fonctionnaires du MIC. Ces consultations ont

surtout porté sur le rendement général de l'industrie nord-américaine, compte tenu de la conjoncture mondiale, et sur les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la situation. Le Canada a également profité de l'occasion pour aborder certaines questions qui le préoccupe, dont notamment son déficit commercial au chapitre des pièces d'automobile et les niveaux d'investissement et de recherche et de développement au sein de l'industrie canadienne.

Les fonctionnaires du ministère ont, de plus, dirigé la délégation canadienne qui a participé aux discussions avec le Japon à la suite desquelles, en juin 1981, le gouvernement japonais a annoncé que les exportations vers le Canada de voitures particulières seraient limitées à 174 213 unités durant la période d'avril 1981 à mars 1982, ce qui représente une baisse de 6 % par rapport aux exportations de 1980-1981. On a, en outre, entamé des pourparlers pour déterminer les mesures que le Japon devrait prendre pour la période subséquente, soit après le 31 mars 1982.

Les fonctionnaires de la direction ont continué à collaborer étroitement avec les fabricants canadiens de véhicules automobiles afin de les aider dans leur effort de restructuration. Tel que précisé dans l'accord de janvier 1981, qui prévoit des modifications limitées aux exigences du Pacte de l'automobile touchant la société Ford. cette dernière a ajouté une deuxième équipe à son usine de montage d'Oakville, employant ainsi 1 200 travailleurs supplémentaires. En vertu de l'accord, cette usine sera transformée afin de pouvoir fabriquer, en 1983, les nouvelles voitures compactes à traction avant. La direction a aussi poursuivi ses consultations étroites avec les représentants de la société Chrysler Canada. notamment lorsque cette dernière a commencé à exécuter son nouveau programme de production et d'investissement au Canada, prévu aux termes de l'accord de février 1981, en vertu duquel le qouvernement fédéral s'engageait à fournir à la société jusqu'à 200 millions de dollars en garanties de prêts pour appuyer sa restructuration. Le plan de restructuration prévoit le transfert à l'usine de montage de Windsor de toutes les activités de production de voitures à propulsion arrière de la société Chrysler et la mise en oeuvre d'un important programme d'investissements visant à remplacer ces activités par la production, en 1983, conformément à un mandat de fabrication, des nouvelles fourgonnettes à traction avant T-115.

En octobre 1981, les représentants du ministère ont négocié, au nom du gouvernement fédéral, un accord avec la société Volkswagen Canada pour qu'elle établisse une usine de pièces d'automobile de 150 millions de dollars, à Barrie (Ontario) et qu'elle augmente sensiblement ses achats de pièces chez les fournisseurs indépendants canadiens; en retour, on offrait à la société l'admission, en franchise de droits, sur le marché canadien de ses voitures et camionnettes. En vertu de l'accord, Volkswagen augmentera le niveau de la valeur ajoutée canadienne pour qu'il représente 85 % de ses ventes de véhicules automobiles au Canada. Cet accord permettra ainsi de créer quelque 1 500 emplois directs, soit 500 à l'usine de Volkswagen à Barrie et 1 000 environ chez les producteurs indépendants de pièces.

Pour favoriser l'adaptation du secteur des pièces d'automobile, le ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé, en janvier 1982, qu'un nouveau fonds de 25 millions de dollars serait réparti, au cours des deux prochains exercices, entre des producteurs indépendants de pièces d'automobile désignés aux termes du programme d'aide à la réorganisation de certaines industries (PARCI). Ce programme, qui relève du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM), vise surtout à fournir une aide financière aux petites et moyennes entreprises désireuses d'entreprendre des projets d'immobilisations viables qui, autrement, ne pourraient être réalisés.

Enfin, la direction a continué à promouvoir activement l'exportation de véhicules automobiles et de pièces fabriqués au Canada. Des efforts considérables ont ainsi été déployés dans le domaine des exportations, puisque l'on a favorisé les coentreprises, parrainé des missions commerciales, et participé à diverses foires commerciales en Europe, en Australie, aux États-Unis, au Japon et en Amérique du Sud. On a, en outre, continué de promouvoir le développement industriel et l'expansion des exportations au moven des programmes du ministère, dont notamment le programme d'expansion des entreprises (PEE). le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD) et le programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Le programme de remise de droits de douane pour les pièces d'automobile, qui est administré par la direction, a également permis d'appuyer les initiatives touchant les exportations, prises dans ce secteur; grâce à ce programme, les exportations atteignent plus de 100 millions de dollars par année.

Les systèmes de transport ferroviaire

Puisque les fournisseurs de matériel ferroviaire ont, eux aussi, subi une forte baisse de la demande intérieure, le ministère a mis l'accent sur la commercialisation des exportations. Des projets importants ont reçu de l'aide en vertu du PDME et des missions commerciales de visiteurs et de déléqués ont été organisées pour les marchés d'Amérique latine, d'Afrique et du sous-continent asiatique; des entreprises canadiennes vendront, de ce fait, à l'Algérie pour 200 millions de dollars de locomotives et de services d'aide technique et au Nigeria pour 431 millions de dollars de locomotives, de rails et de matériel ferroviaire roulant. Grâce à l'aide de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les commandes ont atteint respectivement 14 millions de dollars au Cameroun, 30 millions en Tunisie, 29 millions au Zimbabwe, 155 millions en Égypte et 100 millions en Indonésie. Les fonctionnaires du ministère continuent à chercher des débouchés dans d'autres pays en collaborant étroitement avec l'ACDI et la SEE dans le cadre de ces projets.

La Division des systèmes de transport ferroviaire a organisé et parrainé l'adhésion du ministère à l'Association du congrès panaméricain des chemins de fer (ACPCF) et à l'Association of American Railroads afin de promouvoir la coopération industrielle et technique, ainsi que les échanges en matière de recherche et de développement. Une mission, formée de représentants de 50 entreprises canadiennes, a assisté à la quinzième conférence de l'ACPCF, qui a eu lieu au Mexique en octobre 1981. La division a aussi établi des liens étroits avec l'Union des chemins de fer africains, qui regroupe 32 pays, pour faire connaître les produits, les normes et les compétences techniques du Canada.

La mise au point de la locomotive de la société Bombardier demeure le principal projet de recherche et de développement du secteur des chemins de fer. Étalé sur une période de sept ans, ce projet de 54 millions de dollars s'inscrit dans le cadre du programme d'expansion des entreprises (PEE) et il a pour but de renforcer la position des produits de Bombardier sur le marché et d'accroître le potentiel de l'entreprise en matière de recherche et de développement. Un autre projet, également entrepris en vertu du même programme (d'une valeur de 350 000 \$) et qui visait la mise au point d'un régulateur de tension à grande vitesse, a été réalisé avec succès et des ventes d'unités de production ont été effectuées par la suite. Un projet antérieur, exécuté dans le cadre du programme pour l'avancement de la technologie industrielle (PATI) et touchant la mise au point des premières grues sur rail entièrement hydrauliques, fabriquées au Canada et devant être vendues aux chemins de fer du pays, a connu son premier succès de ventes à l'exportation, vers les États-Unis, d'une valeur de 1,2 million de dollars. La deuxième année d'essai du prototype du pilon à grande vitesse, projet évalué à 3,5 millions de dollars et entrepris grâce à de l'aide accordée aux termes du PATI, a pris fin, et le secteur ferroviaire canadien espère qu'il contribuera à améliorer la productivité dans le domaine de l'entretien des voies ferrées. Les autres projets de financement du ministère envisagés dans le cadre du PEE portaient sur une dégarnisseuse-cribleuse à grande vitesse et sur une voiture transcontinentale à deux étages.

La division a continué à collaborer avec l'industrie et d'autres ministères dans le domaine de la technologie de l'électrification des chemins de fer. Les premières initiatives dans ce domaine s'adressaient surtout à la construction d'une ligne de chemin de fer électrifiée pour la société de chemin de fer de la Colombie-Britannique.

Le transport urbain

Les efforts déployés par les fabricants canadiens de matériel de transport urbain ont continué d'être très fructueux tant sur le marché intérieur qu'extérieur; leurs ventes, au cours de l'exercice, ont atteint environ 1,8 milliard de dollars. La direction a continué à participer activement à la promotion des exportations du secteur en parrainant des foires commerciales et des missions, ainsi que d'autres activités dont, notamment, une exposition importante qui a été présentée à l'American Public Transit Association, à Chicago en octobre 1981. Les exportations ont reçu environ 350 000 \$ d'aide dans le cadre du PDME, et le développement industriel a été favorisé grâce à l'aide accordée aux termes du PEE, notamment dans le cas de l'Ontario Bus Industries qui a ainsi pu mettre au point un autobus de modèle réduit.

L'aide fournie par la direction en matière de commercialisation a favorisé nettement plusieurs percées importantes de l'industrie sur les marchés d'exportation. Les fabricants ont obtenu des commandes importantes sur le marché américain pour des voitures de métro et des autobus. En outre, grâce au financement à l'exportation accordé par le gouvernement fédéral, le secteur canadien de la technologie des systèmes de transport urbain a réalisé sa première vente d'envergure à l'exportation hors des États-Unis, en avril 1981, lorsque la société Bombardier a signé un contrat de 180 millions de dollars pour la fabrication de voitures de métro destinées à la ville de Mexico.

Le ministère a aussi participé activement aux discussions qui ont amené, en mars 1982, le

gouvernement fédéral à verser 60 millions de dollars à l'appui des objectifs d'expansion industrielle et commerciale pour le nouveau système très avancé de transport à capacité intermédiaire mis au point par l'Urban Transit Development Corporation et vendu à la ville de Vancouver. Ce système sera l'une des principales attractions d'Expo 86 à Vancouver et il permettra de mettre en valeur les capacités de la technologie canadienne dans le domaine du transport urbain.

LA DIRECTION DE LA TECHNOLOGIE

Au cours de l'exercice, un institut de recherche industrielle (IRI), sept centres de technologie de pointe (CTP) et l'Association de recherche industrielle (ARI) ont recu des contributions dans le cadre du programme d'aide aux institutions du ministère. Ce programme a pour but d'encourager les universités, les organismes provinciaux de recherche et les groupes industriels à acquérir la capacité d'entreprendre des travaux de recherche et de développement pour l'industrie et de lui fournir des conseils et services techniques. En 1981-1982, deux CTP ont été créés : l'Institut canadien des pêcheries de Halifax, au Collège technique de la Nouvelle-Écosse, et le Centre canadien des instruments de pointe, au Conseil de recherche de la Saskatchewan. Ces deux nouveaux CTP s'ajoutent aux sept IRI, aux cinq CTP et aux trois ARI créés précédemment au pays dans le cadre du programme et qui sont actuellement financièrement autonomes grâce aux recettes qu'ils tirent de la prestation de services à des entreprises industrielles et à d'autres clients.

Le ministère a, en outre, fourni de l'aide financière à deux centres d'innovation qui ont officiellement ouvert leur porte l'an dernier. L'un d'eux est affilié à l'Université de Waterloo et l'autre, à l'École polytechnique de Montréal. Ces centres évaluent les inventions, aident à la commercialisation de nouveaux produits et favorisent l'établissement de nouvelles entreprises axées sur la technologie.

On a continué à fournir de l'aide à quatre centres d'étude en administration internationale d'universités canadiennes et aux instituts de conseils en gestion de l'Université de l'Alberta et de l'Université Laval. Dans le cadre du programme d'études sur les innovations technologiques, des bourses ont été accordées à un chercheur indépendant et à neuf chercheurs universitaires pour entreprendre des études dans des domaines comme la planification stratégique de l'innovation technologique dans les petites et moyennes entreprises

et les politiques d'aide à l'industrie de l'enseignement assisté par ordinateur. Le ministère utilise les résultats de tels projets de recherche pour élaborer des politiques de promotion de l'innovation industrielle au Canada et pour faire connaître aux chercheurs des universités les besoins et les débouchés industriels. Les divers programmes d'aide susmentionnés et d'autres programmes analogues administrés par le ministère ont été regroupés pour former le programme d'aide aux institutions.

On a poursuivi activement, au cours de l'exercice, un programme en vue de faire mieux connaître la conception et la fabrication assistées par ordinateur et d'accroître leur utilisation dans l'industrie canadienne. Outre les exposés présentés à plusieurs colloques et conférences, la direction a diffusé, auprès de plus de 1 800 destinataires, un bulletin mensuel sur le sujet ainsi qu'une nouvelle publication renfermant une série d'articles sur cette technologie et ses applications, auprès de 4 000 personnes du domaine technique et administratif oeuvrant au sein de l'industrie. Elle a aussi achevé la préparation d'un nouveau répertoire des sociétés canadiennes qui offrent des produits et services en matière de conception et de fabrication assistées par ordinateur.

Les études se sont poursuivies en vue de définir les possibilités d'expansion industrielle qui résulteront des découvertes récentes en biotechnologie, et de déterminer si le ministère devra éventuellement mettre en oeuvre une stratégie et un programme pour aider l'industrie à devenir concurrentielle dans ce domaine.

La direction a contribué aux études interministérielles touchant la proposition d'élargir le programme spatial du gouvernement fédéral. Elle a également, conjointement avec le ministère des Communications, mené une étude en vue d'évaluer les avantages pour le Canada de continuer à participer au programme de grand satellite (L-SAT) de l'Agence spatiale européenne et elle a mis au point des renseignements sur les coûts et avantages reliés à l'examen des prochaines étapes des programmes M-SAT et RADARSAT.

Des travaux ont été achevés sur l'élargissement du champ d'application du programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle (PRDEI), qui vise à favoriser la mise au point de techniques et de procédés nouveaux et améliorés afin de réduire la consommation d'énergie industrielle. En 1981-1982, 12 projets industriels ont été approuvés dans le cadre de ce

programme, comparativement à cinq annuellement au cours de chacun des trois exercices précédents.

Les travaux se sont poursuivis en vue de mettre en application l'Accord sur les obstacles techniques au commerce que le Canada a signé en 1979 dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le Conseil du Trésor a approuvé et communiqué aux sous-ministres et directeurs d'organismes fédéraux une directive qui énonçait les méthodes et pratiques que les ministères et organismes devront suivre, au moment de l'élaboration, de l'adoption ou de l'application de règlements techniques, de normes et de systèmes de certification pour respecter les dispositions de l'accord. Le contrat relatif à l'exploitation d'un centre d'information, chargé de fournir les renseignements (sur les normes, les règlements techniques et les systèmes de certification canadiens) dont, par suite de la signature de l'accord, on pourra avoir besoin, a été renouvelé avec le Conseil canadien des normes.

La direction a réalisé une étude détaillée du rôle que pourrait être appelée à jouer la Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée (SCBEL) en matière de transfert de la technologie à l'industrie.

LA DIRECTION DES TEXTILES ET DES PRODUITS DE CONSOMMATION

Dans le cadre d'une nouvelle politique gouvernementale, la Direction des textiles et des produits de consommation a mis sur pied un programme d'adaptation de 267 millions de dollars visant à stimuler la croissance des industries du vêtement, du textile, de la chaussure et du tannage et à venir en aide aux collectivités et aux travailleurs les plus touchés par la concurrence internationale. La nouvelle politique prévoit la prolongation de cinq ans des restrictions bilatérales du vêtement et des textiles.

La direction s'est assuré le concours de l'industrie, qui a participé à des expositions commerciales, parrainées par le gouvernement fédéral, sur les principaux marchés mondiaux; elle a aussi organisé des missions commerciales au pays et à l'étranger pour promouvoir l'achat de produits canadiens.

Le rendement de l'industrie a fluctué au cours de 1981-1982. L'industrie du textile a plutôt bien commencé l'exercice mais, par suite d'une brusque détérioration des conditions, elle a connu un ralentissement au cours des six derniers mois. Le même phénomène s'est produit dans l'industrie du vêtement.

Les expéditions totales de meubles ont toutefois augmenté de façon considérable au cours de l'exercice, tandis que la situation est demeurée stable dans l'industrie des articles de loisirs.

Les meubles et la chaussure

Les meubles - Les expéditions totales de meubles ont représenté plus de 2,6 milliards de dollars en 1981, ce qui constitue une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente.

L'aide fournie dans le cadre du programme d'expansion des entreprises (PEE) a permis à un certain nombre de plus petits fabricants d'entreprendre des projets de restructuration, d'accroissement de la productivité et de conception de produits.

Avec l'aide du ministère, le secteur des meubles de bureau a participé à des expositions solos aux États-Unis, plus particulièrement à Columbus, à Boston, à Seattle et à Atlanta. En 1981-1982, les exportations de meubles de bureau ont atteint 150 millions de dollars, soit 30 % des expéditions manufacturières.

Des fabricants de meubles résidentiels ont, encore une fois, participé au Southern Furniture Market, à High Point (Caroline du Nord). En outre, le ministère a aidé les entreprises à accroître leurs ventes dans le grand New York en organisant une série d'expositions solos, des visites d'acheteurs étrangers et des missions canadiennes de promotion des ventes.

La chaussure et le cuir - L'industrie canadienne de la chaussure a fabriqué, en 1981, 43,4 millions de paires de chaussures pour une valeur totale de 830 millions de dollars, ce qui représente, par rapport à 1980, un accroissement de 2,6 % du nombre de paires et de 15,8 % de la valeur totale.

La valeur des exportations de cette industrie a atteint 68,2 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation de 3,3 % par rapport à 1980. Grâce aux programmes d'expansion des exportations, l'industrie est parvenue à diversifier ses marchés d'exportation et à atteindre d'autres marchés que celui des États-Unis, lequel demeure néanmoins son principal débouché. Les exportations vers la Communauté économique européenne (CEE) ont totalisé 11,7 millions de dollars en 1981.

Au début de 1981, le Tribunal antidumping a conclu, dans son rapport sur l'industrie de la chaussure, que même si l'industrie canadienne peut soutenir la concurrence des importations en provenance des pays industrialisés, elle serait durement touchée, en l'absence de mesures spéciales de protection, par les importations provenant de pays à faibles coûts de production. Au nombre de ces derniers figurent Hong-kong, le Brésil, Taïwan, l'Inde et la Corée du Sud. d'où provient la majeure partie des importations de chaussures autres qu'en cuir. Le gouvernement contingente, depuis le 1er décembre 1981, les importations de chaussures autres qu'en cuir, y compris les chaussures en toile, avec un plafond annuel provisoire d'environ 35,6 millions de paires, selon les données disponibles.

En plus des mesures spéciales de protection, le gouvernement, dans le cadre de la politique touchant les industries de la chaussure et du tannage qu'il a annoncée en novembre 1981, fournit de l'aide financière aux fabricants en vue de leur permettre de restructurer et de moderniser leur entreprise tout en soutenant les travailleurs et les collectivités. L'Office canadien pour le renouveau industriel (OCRI) s'est vu confier la responsabilité de la mise en application de ces mesures d'aide. Dans l'exécution du programme sectorial, l'OCRI est soutenu par la Division de la chaussure et du cuir qui lui fournit des évaluations détaillées de sous-secteurs et d'entreprises, ainsi que des conseils techniques.

Dans le secteur du tannage du cuir, la production de l'industrie canadienne a augmenté de 5,8 % en 1981 par rapport à 1980, pour atteindre près de 13 millions de mètres carrés; cette hausse est en grande partie attribuable à l'accroissement de la demande dans l'industrie de la chaussure.

Les instruments de musique

Pour la deuxième fois, le ministère a parrainé la participation canadienne à la foire commerciale internationale Musikmesse de Francfort (Allemagne de l'Ouest). Ainsi, 10 fabricants canadiens d'instruments de musique, de matériel sonore et d'accessoires y ont présenté leurs produits en février 1982. Les ventes réalisées sur place ont atteint 385 000 \$, et l'on prévoit des ventes futures supérieures à 4,5 millions de dollars.

Les textiles

L'industrie du textile et du vêtement a accueilli favorablement l'annonce d'une nouvelle politique touchant ces secteurs. Les principaux points de cette politique remaniée sont la renégociation, avec 17 fournisseurs à faibles coûts de production, d'arrangements en vue de limiter les importations de certains produits pour une période de cinq ans et la création de l'OCRI, qui disposera d'un budget de 250 millions de dollars pour venir en aide tant aux industries du textile et du vêtement qu'aux collectivités liées à ces industries.

La situation du marché dans l'industrie du textile s'est modifiée de façon radicale au cours du deuxième semestre de 1981 et la récession a continué de ralentir l'activité de cette industrie et d'y faire baisser les niveaux des bénéfices et de l'emploi. Quelques sous-secteurs, en particulier l'industrie du tapis et celle des tissus de laine, ont été plus durement touchés que d'autres.

Les importations de textiles se sont accrues de 14 % en termes monétaires en 1981, mais la part du marché canadien occupée par les importations est demeurée stable à 27 %. Les exportations canadiennes ont atteint 473,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à 1980-1981. La Division des textiles a recruté des exposants et elle a aidé à organiser à l'étranger trois salons des textiles du vêtement et un salon du tapis. Ces expositions ont été fructueuses pour cette industrie, puisqu'elles ont favorisé les exportations vers l'Europe, le Japon et l'Amérique centrale.

Le vêtement

La situation dans l'industrie du vêtement s'est considérablement dégradée au cours du deuxième semestre de 1981. Les expéditions canadiennes de produits du vêtement ont augmenté de 4,8 % en termes monétaires en 1981, mais la production a, en termes réels, effectivement diminué. Les importations ont, pour leur part, augmenté de plus de 24 millions d'unités, ce qui représente une hausse de 17,2 %. Si la valeur des exportations a augmenté de 14,5 % pour atteindre 264 millions de dollars, elle n'en continue pas moins de ne représenter que 6 % des expéditions canadiennes.

La Division du vêtement a fait profiter l'OCRI de ses compétences techniques; elle a préparé des séances d'information à son intention et lui a fourni des évaluations de marché détaillées afin de l'aider à étudier les demandes d'aide des entreprises au titre du nouveau programme pour les industries du textile et du vêtement.

Lors de la négociation des nouveaux arrangements bilatéraux, conclus en 1981-1982 avec la plupart des fournisseurs à faibles coûts de production, qui visaient à limiter leurs exportations pour les cinq prochaines années, la division a fourni aux parties négociatrices un aperçu détaillé des perspectives de chaque secteur et des évaluations quant aux tendances des différents marchés.

Dans son effort constant pour augmenter la participation de l'industrie sur les marchés d'exportation et pour stimuler son intérêt à cet égard, la division a contribué à l'organisation de foires commerciales et au recrutement d'exposants pour plusieurs expositions internationales. Au nombre de ces activités figurait sa participation à l'organisation du Salon de la mode canadienne, à Winnipeg, et à celui de l'Association des fabricants de vêtements d'enfants, à Montréal; elle a, en outre, favorisé la participation de fabricants de vêtements de sport à des expositions à Las Vegas, à Munich et à Tôkyô, ainsi que celle de fabricants de vêtements de fourrure à l'American International Fur Fair de New York. Les ventes réalisés sur place à ces diverses occasions ont totalisé plus de 8 millions de dollars.

La mode

Le 8ureau de la mode a entrepris un examen exhaustif du programme d'aide aux créations de la mode, qu'administre Mode du Canada/Fashion Canada. Après avoir pris en considération les recommandations et les observations de l'expert-conseil, le conseil d'administration a soumis à l'OCRI, aux fins d'examen, un plan quinquennal visant la prolongation du programme.

Le quatrième numéro de la revue **Canada- Fashion-Mode** a été distribué par l'entremise des délégués commerciaux aux acheteurs de collections de mode partout dans le monde.

Des présentations de collections de mode destinées aux acheteurs canadiens et étrangers et mettant en vedette des dessinateurs canadiens ont été parrainées à Toronto, à Montréal et à Winnipeg. Ces défilés ont attiré beaucoup de monde et suscité une réaction très favorable de la part du public qui y a assisté. Au cours de l'été, 48 fabricants ont offert de l'emploi à 60 étudiants en dessin de mode. Le projet a été financé par les Centres d'emploi du Canada, dans le cadre du programme Été Canada.

Les articles de loisirs

Dans son ensemble, le secteur industriel des articles de loisirs a connu d'assez bonnes conditions commerciales en 1981. Toutefois, au cours du dernier trimestre de 1981, il devenait évident que la situation économique affaiblissait certains sous-secteurs, notamment ceux des articles de sport, de la bijouterie et des articles ménagers. L'aide accordée dans le cadre du programme d'expansion des entreprises a permis à nombre de firmes de ce secteur de se lancer dans des projets de restructuration, d'accroissement de la productivité et de conception de produits.

Les exportations d'articles de loisirs sont passées de 439,7 millions de dollars en 1980 à 461,7 millions de dollars en 1981, ce qui représente une hausse de 5 %. Dans le domaine de la commercialisation des exportations, le ministère a, notamment, organisé, pour répondre aux besoins des imprimeurs commerciaux et des fabricants de bijoux, des colloques sur les exportations, participé à l'organisation de 14 foires commerciales internationales et expositions solos dans 6 pays (États-Unis, Angleterre, Allemagne de l'Ouest, Italie, France et Japon) et parrainé la venue de deux missions d'acheteurs étrangers au Canada.

Le nouveau secteur des politiques du ministère se compose du Bureau de l'analyse des politiques et du Bureau de la coordination des politiques. Il fournit au ministère des renseignements économiques, effectue des recherches et des analyses stratégiques et assume la planification et la coordination des politiques touchant le développement économique et industriel et voit aux politiques et programmes commerciaux qui sont mis de l'avant tant par le ministère ou par d'autres ministères et organismes fédéraux que par les autres niveaux de gouvernement ou les gouvernements étranqers.

Le Bureau de l'analyse des politiques

Le Directorat de l'analyse commerciale et structurelle a rassemblé et diffusé des données sur le commerce international extraites de la Banque de données commerciales des Nations unies et a redéfini le modèle canadien Explor (MCE 1) du MIC. dont la nouvelle version est désignée sous le nom de modèle économétrique canadien d'analyse structurelle (MECAS). Ce dernier sera utilisé à des fins analoques dont, notamment, des simulations de politiques sectorielles et structurelles. des prévisions structurelles à moyen terme devant servir dans l'apercu interministériel à moven terme et des prévisions fédérales-provinciales au niveau de l'emploi en collaboration avec la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, ainsi que des simulations de grands projets d'investissement au Canada et à l'étranger. Les projets d'analyse ont porté sur des questions régionales et sectorielles avant une incidence sur les politiques d'adaptation et de développement industriels et sur la politique commerciale. Des efforts soutenus ont été déployés pour effectuer des analyses de l'adaptation de l'industrie et de la collectivité dans le cadre du programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAAIM).

Le Directorat de l'analyse micro-économique a effectué son enquête semestrielle sur les investissements des entreprises et son enquête annuelle sur les filiales de propriété étrangère, et publié ensuite plusieurs rapports à partir des données recueillies. Le directorat a élaboré et analysé des indices pour mesurer l'utilisation de la capacité industrielle, et il a publié des rapports trimestriels sur les résultats obtenus.

Un certain nombre d'études relatives aux nouveaux processus issus du changement technologique ont été achevées. On a évalué le rendement d'un certain nombre d'industries manufacturières dans le but de déterminer les possibilités et les contraintes en matière de développement industriel et d'évaluer les options qui s'offrent à ces industries en matière de stratégie politique.

Le Directorat des renseignements économiques a fourni des données sur la situation économique actuelle et future tant au Canada qu'à l'étranger. Il a publié son rapport annuel sur le rendement commercial du Canada et il a évalué la compétitivité du Canada et sa balance des paiements, plus particulièrement en ce qui a trait au commerce des services.

Enfin, le directorat a étudié en profondeur les conditions qui règnent actuellement dans certaines industries, de même que des changements précis qui ont été apportés à la politique économique au Canada et à l'étranger, et il en a fait rapport.

Le Bureau de la coordination des politiques

Le Bureau de la coordination des politiques, se fondant sur sa vue d'ensemble de l'évolution de la situation industrielle et économique, a déterminé, en matière de politiques, de grandes orientations qui guideront le ministère dans ses travaux. Le bureau a contribué à l'élaboration d'initiatives sectorielles et régionales, tout en prenant part aux efforts ministériels et interministériels déployés pour faire face aux difficultés qui se posent dans certains secteurs et qui revêtent, pour la région ou l'industrie, une importance particulière.

Le bureau a également participé à l'élaboration des politiques d'autres ministères et organismes fédéraux, lorsque ces politiques touchaient directement les objectifs du ministère, notamment dans des domaines comme le commerce, le développement régional, les achats gouvernementaux et la mise en valeur des ressources naturelles. Enfin, le bureau a coordonné les activités fédérales-provinciales du ministère dont la rédaction de documents en vue de réunions entre ces deux niveaux de gouvernement, et il s'est occupé de divers aspects des relations fédérales-provinciales touchant le développement industriel.

LE TOURISME

L'industrie canadienne du tourisme a connu une bonne année en 1981-1982. Le Canada a, en effet, accaparé une part importante du marché international du tourisme, bien que les activités aient diminué, à l'échelle mondiale, dans ce secteur en raison de l'inflation, de la récession et des coûts élevés de l'énergie. Le taux de change avantageux du Dollar canadien, par rapport aux devises étrangères, a continué à favoriser cette industrie.

Les recettes touristiques du Canada, en 1981-1982, ont été évaluées à 16,5 milliards de dollars, comparativement à 14,8 milliards en 1980-1981. Les Canadiens ont dépensé quelque 12,8 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation par rapport aux 11,4 milliards de dollars enregistrés au cours de l'exercice précédent. Plus de 39,5 millions de touristes américains ont dépensé 2,4 milliards de dollars au pays. Quelque 2,14 millions de touristes d'outre-mer y ont, pour leur part, déboursé 1,3 milliard de dollars, comparativement aux 2,16 millions de touristes qui avaient dépensé 1,2 milliard de dollars au cours de l'exercice précédent.

Le déficit touristique a diminué de 5,7 % pour passer de 1,228 milliard de dollars en 1980-1981 à 1,116 milliard en 1981-1982.

L'OFFICE DE TOURISME DU CANADA

En 1981-1982, l'Office de tourisme du Canada (OTC) a assuré la régie d'un réseau de 27 bureaux de promotion et d'expansion des marchés - six au Canada, 14 aux États-Unis et un dans chacun des pays suivants : Grande-Bretagne, France, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas, Mexique, Australie et Japon.

Des réclames publicitaires pour promouvoir les vacances au Canada ont été placées dans des périodiques, ce qui a permis de rejoindre près de 70 % de l'ensemble des Canadiens. Une campagne, menée dans des publications de langues étrangères, incitait les Néo-Canadiens à visiter le Canada.

La cinquième exposition annuelle Rendez-vous Canada, qui s'est déroulée à Halifax du 17 au 21 mai 1981, a suscité un chiffre d'affaires évalué à 63 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 26 millions de dollars par rapport à 1980. Ce marché international a attiré

293 organismes vendeurs et 226 organismes acheteurs, alors que ces chiffres, en 1980, s'établissaient à 274 et à 198 respectivement.

Dans le cadre du programme Canada : Faites le tour!, qui encourage les Canadiens à voyager au Canada, on a offert, à des prix concurrentiels, 120 voyages à forfait en 1981. Les associés de l'office dans ce programme sont Air Canada, CP Air, VIA Rail, Pacific Western Airlines, Nordair et Voyageur.

L'Office de tourisme a adopté une nouvelle stratégie de commercialisation aux États-Unis en 1981-1982. Au nombre des principales initiatives entreprises figuraient:

- la planification d'une étude de marché visant à recueillir des données sur les touristes américains susceptibles de visiter le Canada et à évaluer leurs attitudes envers le Canada et la perception qu'ils en ont;
- la préparation de profils détaillés des possibilités que le marché américain offre au Canada au chapitre des congrès et des voyages de motivation (C et VM) et la mise sur pied d'une banque de données informatisée;
- . la remise sur pied d'une campagne publicitaire, étalée sur l'année entière et s'adressant aux consommateurs, grâce aux crédits supplémentaires affectés au marché américain dans le cadre de la stratégie du secteur touristique;
- . le lancement d'une campagne de commercialisation directe visant des secteurs cibles tels le ski, les activités de plein air, les C et VM, etc.; l'office a reçu le prix Golden Echo pour son programme de commercialisation directe aux États-Unis;
- la conclusion de marchés avec une entreprise de relations publiques de Chicago et avec une entreprise de C et VM de Washington;
- l'élaboration du programme CAN-MAP qui est venu s'ajouter au plan de commercialisation;
- la réalisation d'une série de six émissions de télévision, d'une demi-heure chacune, et sa télédiffusion, par câblodistribution, auprès d'un public potentiel de plus de 30 millions de spectateurs par émission.

Le tourisme

57

L'office a fait de la publicité dans d'importantes publications du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, des Pays-Bas, du Mexique, de l'Australie et du Japon, y compris un encart dans **The Observer**, dont le tirage dépasse le million d'exemplaires. En collaboration avec CP Air, une vaste campagne télévisée a été menée au Japon. Des réclames publicitaires conjointes ont été faites avec d'importants partenaires industriels en Australie, au Mexique, en Allemagne de l'Ouest et dans les Pays-Bas.

Le programme de sensibilisation au tourisme vise à souligner la nécessité de bien accueillir les visiteurs en leur offrant des services courtois de haute qualité. Le programme comporte un plan national d'information, qui prévoit la création de publicité, de brochures et de films, ainsi que la préparation d'une nouvelle présentation de diapositives qui pourra être utilisée par les porte-parole de l'industrie.

D'autres améliorations ont été apportées à ce chapitre, par le biais du programme Bienvenue au Canada, dans le cadre duquel les douaniers canadiens accueillent les touristes américains en leur remettant un jeu de dépliants touristiques de consultation rapide.

L'office a également entrepris les activités suivantes :

- la réalisation de projets de promotion en Amérique du Sud, en Asie du Sud-Est et dans les pays du sud de l'Europe;
- la diffusion de quelque huit millions d'imprimés et d'articles de promotion;
- des mesures de soutien à plus de 100 colloques de promotion au Canada, aux États-Unis et outre-mer;
- l'organisation, à l'intention de quelque 400 représentants des média, d'excursions au Canada;
- la rédaction d'une centaine d'articles sur les voyages qui seront publiés au Canada et aux États-Unis;
- la publication, à l'intention des consommateurs et de l'industrie touristique, de 41 ouvrages dont certains sont parus dans 12 langues.

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

La Direction du développement du tourisme a pour fonction de mettre au point un cadre visant

l'amélioration de la planification et du développement du tourisme.

Quelque 17 millions de dollars ont été versés au cours de l'exercice pour favoriser la construction de centres de commerce et de congrès à Vancouver, à Montréal et à Charlottetown.

Afin de faciliter les activités de planification, on procède actuellement à la mise au point d'un système informatisé permettant de dresser l'inventaire des ressources et des produits au pays. Un système informatisé de concordance produit-marché a également fait l'objet d'une étude.

En coordonnant la mise au point d'une stratégie de formation de la main-d'oeuvre, la direction poursuit un double objectif, soit d'assurer la formation de la main-d'oeuvre pour que l'industrie touristique dispose du personnel spécialisé qui lui est nécessaire. Elle contribue, en outre, à rendre le milieu plus propice au développement de l'industrie touristique en faisant valoir le point de vue de cette dernière lorsque des mesures législatives du gouvernement fédéral risquent de lui être nuisibles.

LA DIRECTION DES POLITIQUES, DE LA PLANIFICATION ET DE LA COORDINATION

La Division de la recherche et de l'analyse de la politique, de la planification et de la coordination a poursuivi son analyse des résultats de quatre enquêtes trimestrielles sur les voyages au Canada et elle a présenté des renseignements sur les marchés à l'industrie touristique et à ses partenaires dans cinq villes européennes et dans 18 centres canadiens. Le secrétariat de la coordination de la direction a organisé les visites du secrétaire général de l'Organisation internationale du tourisme et du sous-directeur général du Tourisme de la République populaire chinoise.

La Division de la planification, de l'analyse et de l'évaluation a été chargée d'élaborer et de mettre en application un système de planification intégré au sein de l'office. Les travaux de révision des modèles prévisionnels du tourisme de l'office se sont poursuivis, ainsi que la conversion, d'un mode de traitement manuel à un mode de traitement automatisé, de l'inventaire des voyages à forfait de l'office.

La Division de l'élaboration des politiques a élaboré la stratégie du secteur du tourisme, laquelle donne un aperçu des principaux problèmes que doit affronter l'industrie canadienne du tourisme, de même que des débouchés qui s'offrent à elle. Le Comité du Cabinet chargé du développement économique a donc accordé à l'office des crédits d'une valeur de 9 millions de dollars, répartis entre les exercices financiers 1981-1982, 1982-1983 et 1983-1984. La division a fait en sorte que Transports Canada tienne compte des conséquences sur le tourisme de ses réductions de services touchant VIA Rail.

La direction a également examiné la situation des pluies acides et d'autres sources de préoccupation relatives à l'environnement, et elle a procédé à une évaluation de la situation énergétique en ce qui a trait à l'offre, aux prix et à l'affectation des ressources.

LE PERSONNEL

En 1981-1982, la Direction du personnel a procédé à la révision et à la modernisation de plusieurs aspects de ses activités dans le but d'accroître l'efficacité du personnel, à tous les niveaux, au sein du ministère. Les sections suivantes offrent un aperçu des activités entreprises par la direction.

Le processus de planification de la gestion du personnel a été entièrement révisé afin de s'assurer que les gestionnaires seront mieux en mesure d'y participer, et que la direction prendra des positions mieux adaptées à l'égard des problèmes relevés. Le plan de gestion du personnel du ministère a été présenté au Comité chargé du perfectionnement des ressources humaines, lequel a décidé de mettre en application la version révisée du plan.

Le système d'information sur la gestion du personnel a été amélioré pour faire en sorte que le personnel de la direction et de la haute direction du ministère dispose de données plus précises et plus opportunes. Pour mieux répondre aux besoins des gestionnaires, la Division de la dotation a réduit, de plus de 50 %, la durée du processus de dotation.

Le Service de consultations et d'orientation professionnelles, créé il y a deux ans, a accordé des consultations à 440 employés, ce qui constitue une augmentation de 54 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse importante est peut-être attribuable à l'expansion du service d'orientation.

Le programme de mutations latérales, qui a été approuvé par la haute direction, a été exécuté en 1981 dans le but d'accroître la mobilité latérale des employés tant au sein du ministère qu'à l'intérieur de la Fonction publique. En confiant directement aux gestionnaires la responsabilité de la mise en oeuvre de ce programme, on en a accru d'autant les possibilités de succès.

LA COMMISSION DU SYSTÈME MÉTRIQUE CANADA

Avec une autre initiative importante de conversion au système métrique, le programme de conversion au Canada tire à sa fin. La conversion des balances dans le commerce de détail, qui a débuté le 4 janvier 1982 dans 21 grands centres du Canada, sera achevée à la fin de 1983; à cette date, tous les produits alimentaires seront annoncés et vendus en mesures métriques.

La conversion se poursuit également dans d'autres domaines. Un certain nombre de comités sectoriels, notamment ceux du transport maritime et des raffineries de pétrole, des grossistes et des stations-service, prévoient que l'utilisation du système métrique sera pratiquement généralisée en 1982. Au début de 1982, les 102 secteurs avaient, en moyenne, réalisé plus de la moitié de leur programme de conversion au système métrique.

La diffusion de renseignements représente un des aspects les plus importants du programme de conversion au système métrique au Canada. Grâce à une vaste gamme de brochures d'information, à de la publicité à la télévision et à la radio, à des publications comme le Moniteur métrique, un journal mensuel, et le Reporter, une publication semestrielle sur l'actualité sectorielle, ainsi qu'à son propre rapport d'activité, la Commission du système métrique Canada continue d'informer les gens, tant au pays qu'à l'étranger, sur l'avancement de ses travaux.

Le 12 janvier 1982, le Premier ministre annonçait que la commission relèverait dorénavant du ministère de la Consommation et des Corporations. Ce transfert favorisera l'établissement de liens plus étroits entre les activités de conversion et les activités relatives aux poids et mesures de ce ministère.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

État des dépenses, exercice financier 1981-1982

Programme de l'expansion commerciale et industrielle			
Ofeners disuriaitation	((en milliers	de \$)
Dépenses d'exploitation - Traitements et pensions de retraite	99	348	
- Autres	190 1	137	289 485
Subventions et contributions - Programme d'expansion des entreprises (PEE)	134 6	565	
- Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD)	154 9		
- Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)	14 5		
- Programme d'aide à la construction de bateaux de pêche	72 9	943	
- Conversion au système métrique		912	
- Centres de commerce et de congrès	17 5	598	
- Réclamations relatives à des pertes		475	
. Garanties de prêts - prêts aux petites entreprises		475	
 Assurances-prêts - PEE Assurances et garanties de la Société pour l'expansion 	44 2	251	
des exportations (SEE)	2 1	187	
- Construction de cales sèches	13 1		
- Divers		358	476 052
			
Prêts et investissements			
- Prêts à la société deHavilland Aircraft	1	110	
- Prêts consentis à l'industrie du matériel de défense	44 (210	11 328
pour l'aider à moderniser ses usines	11 2	218	11 320
			776 865
Programme du tourisme			
Disperse disvalation			
Dépenses d'exploitation - Traitements et pensions de retraite	10	250	
- Autres		587	37 837
Subventions et contributions			
- Divers	1	562	1 562
			70 700
			39 399
Programme des céréales			
Dépenses d'exploitation			
- Traitements et pensions de retraite	1 7		2 700
- Autres		971	2 /00
Subventions et contributions			
- Ventes de blé à crédit	17 4	403	
- Programme des paiements anticipés pour les céréales des Prairies	12 7	735	
- Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	94 3		
- Aide consentie à l'industrie canadienne de transformation du colza		000	•
- Silos à céréales du Brésil		385 365	135 708
- Divers			138 408
			.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Total			954 672

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

État des revenus,

exercice financier 1981-1982

Revenus provenant d'investissements	(en milliers de \$)
Intérêts sur des prêts consentis :	
- à la Société pour l'expansion des exportations (SEE)	86 613
- à la Banque fédérale de développement (BFD)	80 650
- à la Corporation commerciale canadienne (CCC)	207
- à l'industrie des produits de l'automobile	118
- à l'industrie des produits pharmaceutiques	11
- aux industries de la chaussure et du cuir	210
- aux entreprises dans le cadre du programme d'expansion des entreprises	664
Autres	346
Revenus divers	24 433
Remboursements de dépenses effectuées au cours de l'exercice précédent	16 318
Ajustement relatif aux exercices précédents - comptes à payer	1 928

DRIE 29 (7/84)		Date	1981/82	₩ س	HC	
	 	 -		#		Ą

DUE DATE

MAR 28 199 JUN 1 8 24 NOV 2 1	30	
JUN 18 20	itá	
NOV 2	2012	
		-
	201-6503	Printed in USA

